uqam uqtr uqac uqar uqo uqat inrs enap ets teluq

Rapport annuel de l'Université du Québec et de ses établissements 2001-2002

Québec, le 20 février 2003

Monsieur Sylvain Simard
Ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi

Monsieur le Ministre,

Conformément à l'article 25 de la Loi sur l'Université du Québec,
je vous transmets notre rapport annuel pour l'exercice terminé le 31 mai 2002.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre,
l'expression de mes sentiments distingués.

Le président,

Pierre Lucier

Pierre Lucier

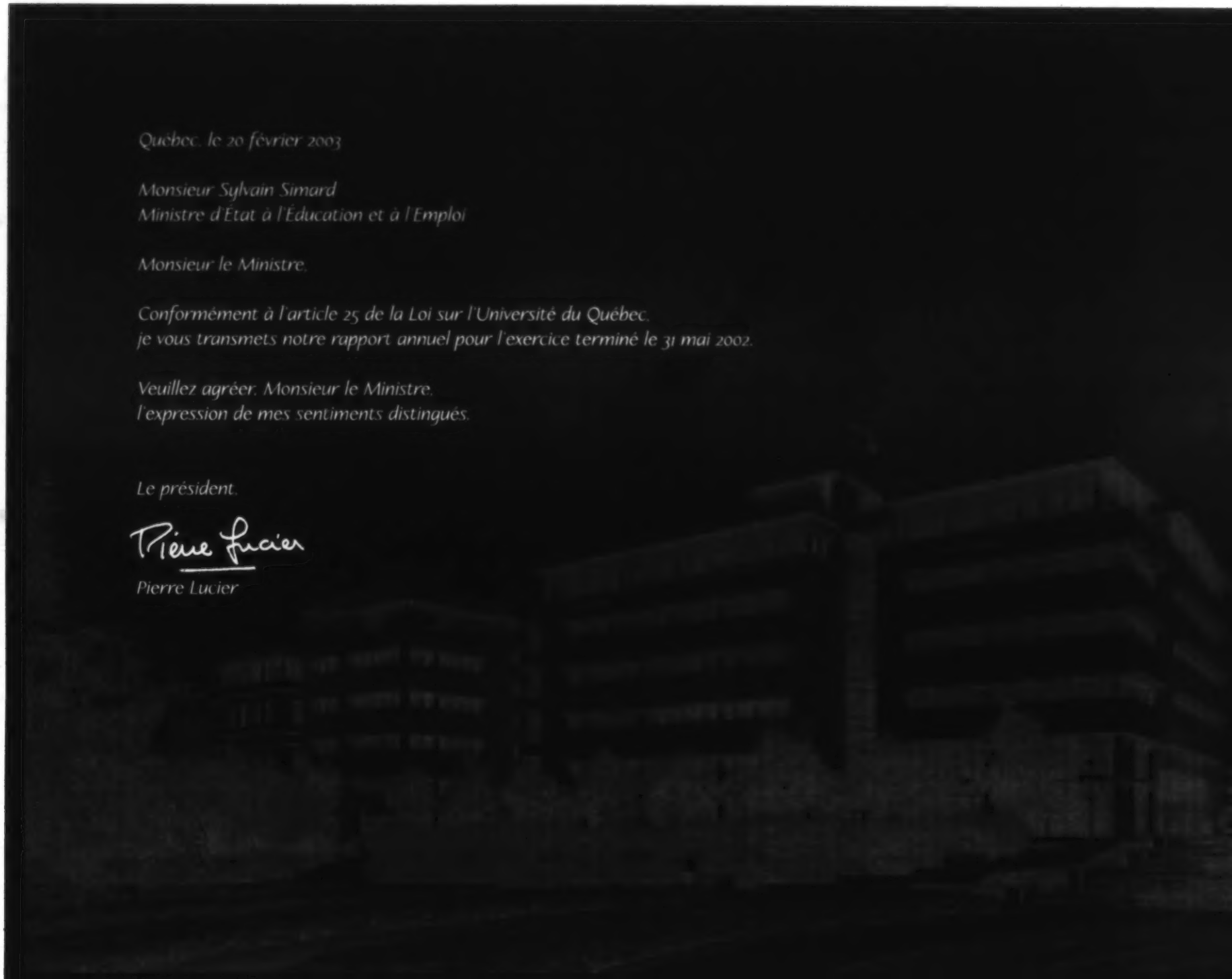

Coordonnateur-éditeur : Guy Masse ccrre

Conception et réalisation graphiques : Denis Savard

Photogravure : Mono-Litho

Impression : Imprimerie Deschamps-Peche

Les textes de ce rapport annuel nous ont été fournis par les établissements. Nous remercions nos collègues du réseau de nous avoir transmis le matériel photographique approprié.

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0702-075X

Conformément à la Loi sur la protection des non-fumeurs, l'Université du Québec a adopté des mesures limitant l'usage du tabac.

table des matières

Université du Québec

Rapport du président 4

Code d'éthique et de déontologie 8

Statistiques

Inscriptions 10

Diplômes 12

Personnel 14

Recherche 16

Données financières 18

Établissements

Université du Québec à Montréal 20

Université du Québec à Trois-Rivières 24

Université du Québec à Chicoutimi 28

Université du Québec à Rimouski 32

Université du Québec en Outaouais 36

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue 40

Institut national de la recherche scientifique 44

École nationale d'administration publique 48

École de technologie supérieure 52

Télé-université 56

États financiers 60

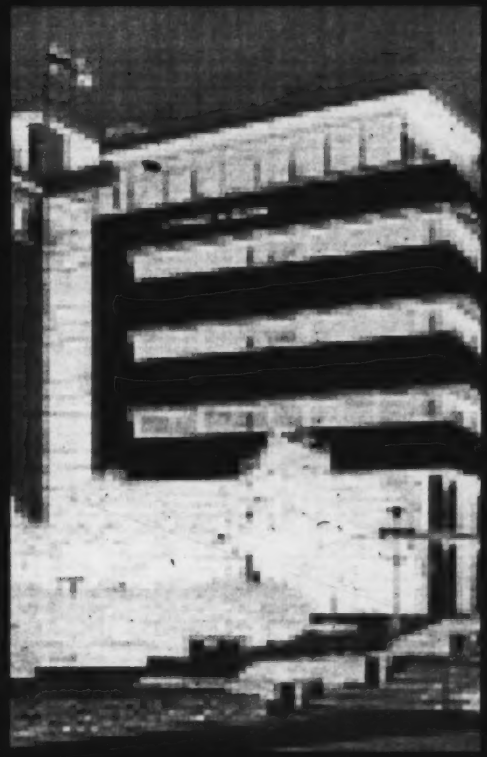

UNE ANNÉE MARQUÉE par le lancement de *Bâtir notre avenir*, par la poursuite du développement institutionnel et par l'affirmation d'orientations stratégiques structurantes pour l'avenir.

BÂTIR NOTRE AVENIR

Le rapport du groupe de travail sur l'avenir de l'Université du Québec, *Bâtir notre avenir*, a été lancé au début de l'automne 2001, à l'occasion du *Symposium annuel de la Commission de planification*. Il a réaffirmé la valeur et la pertinence des éléments essentiels de la mission de l'Université du Québec et ouvert la voie aux réflexions stratégiques qui guideront les actions futures.

Le rapport insiste sur les mandats d'accessibilité, de démocratisation, d'occupation et de développement du territoire, de promotion régionale, ainsi que sur la mission de recherche, avec des grands partenariats comme en exige maintenant le système de recherche. Il réaffirme la valeur de l'organisation en réseau, tout en préconisant des actions plus fermes de regroupement et de maillage, notamment en recherche, de partage du savoir-faire pédagogique, de mobilité étudiante et professorale et de visibilité institutionnelle.

DÉVELOPPEMENT DES PROGRAMMES

Les établissements ont accru leurs interventions par de nouveaux programmes, très souvent le fruit de collaborations réseau. Au premier cycle, le Conseil des études a adopté dix nouveaux baccalauréats, quatorze nouveaux certificats, alors que six majeures et trente mineures s'ajoutaient à la programmation. Un nouveau programme réseau a été adopté, le baccalauréat en formation professionnelle, où interviennent l'UQAC, l'UQAR, l'UQO et l'UQAT. Le programme de certificat en interprétation visuelle de l'UQAM a fait l'objet d'une extension à l'UQTR. L'UQAC et l'UQAR ont poursuivi leur collaboration avec les cégeps pour développer des Dec-Bacc dans de nouveaux domaines, dont la biologie, alors que les établissements concernés ont travaillé, avec les collègues de leur région, à l'implantation de Dec-Bacc intégrés en sciences infirmières. C'est aux cycles supérieurs que la coopération réseau s'est encore une fois révélée particulièrement efficace pour le développement des programmes. Les projets de diplômes d'études supérieures occupent une place de choix, puisque sept nouveaux programmes ont vu le jour, mais c'est sans compter sur l'effort remarquable consacré au développement des programmes de doctorat. En effet, trois nouveaux doctorats, s'appuyant sur plus d'un établissement, ont vu le jour : le doctorat en démographie de l'Université de Montréal auquel l'INRS participe, le doctorat en informatique cognitive UQAM-TELUQ et le doctorat en lettres UQTR, UQAC et UQAR, qui a franchi des étapes importantes vers son approbation finale. Plusieurs protocoles d'extension ont en outre permis aux établissements d'élargir l'éventail des programmes offerts : l'extension de la maîtrise en développement régional de l'UQAR vers l'UQO, la maîtrise en travail social de l'UQO vers l'UQAC, l'adhésion de l'UQAT à la maîtrise en psychoéducation conjointe entre l'UQTR et l'UQO et celle de l'ETS à la maîtrise interuniversitaire en génie aérospatial.

AMÉLIORATION DE LA PERTINENCE ET DE LA QUALITÉ DES PROGRAMMES

L'Université du Québec accorde une grande importance à l'évaluation et à la mise à jour des programmes. En juin 2001, le Conseil des études a voulu rappeler l'importance de cet enjeu. Tout en réitérant la valeur de la politique adoptée en 1992, il a souligné les « visées stratégiques de l'évaluation des programmes, en termes de pertinence (scientifique, institutionnelle et sociale), d'efficacité (admission et diplomation) et de crédibilité de l'établissement », et a résolu de demander aux établissements d'accélérer l'évaluation périodique de leurs programmes de formation, selon des orientations qui en précisent le processus et en resserrent la mise en œuvre. Le Conseil des études a également demandé aux établissements d'adopter une politique institutionnelle et de procéder à l'intérieur d'un cycle maximal de dix ans, selon une programmation annuelle explicite, de façon à ce que, en 2011, tous les programmes de grade aient été évalués. L'Assemblée des gouverneurs a sanctionné cette priorité en adoptant un document d'orientation sur l'évaluation des programmes existants.

Un des outils pour soutenir l'évaluation et la mise à jour des programmes est la présentation au Conseil des études des rapports annuels sur l'évolution de la programmation. *Un Rapport sur l'évolution de la programmation de premier cycle* pour l'année 2000-2001, a été présenté à la réunion du Conseil des études du mois d'août 2001 et un *Rapport sur l'évolution de la programmation aux 2e et 3e cycles*, pour l'année 2000-2001, à celle du mois d'octobre. Les travaux du Conseil des études ont permis de préciser les orientations à mettre en œuvre pour améliorer la facture des programmes, notamment les politiques et les pratiques d'évaluation des programmes existants. En octobre 2001, tous les établissements avaient précisé leurs intentions par rapport à l'évaluation des programmes et s'étaient donné un calendrier d'évaluation des programmes. Le Conseil des études reçoit et étudie tous les rapports d'évaluation qui émanent des établissements.

[illegible]

L'Université du Québec a continué de développer ses infrastructures, d'instituer des partenariats prometteurs, de mettre en place des systèmes stratégiques et d'assurer sa visibilité et son positionnement. L'annonce de la construction des laboratoires et des locaux de la direction de l'INRS dans le quartier Saint-Roch ouvre la voie à la mise en place d'installations plus adéquates pour les chercheurs de l'Institut, tout en complétant le regroupement des établissements de Québec et en donnant à l'Université du Québec une meilleure visibilité au cœur de la Capitale nationale. Autre exemple, l'agrandissement de l'ETS va permettre l'accueil d'un plus grand nombre d'étudiants, tout en contribuant à la visibilité de l'Université du Québec dans la métropole. L'UQAM et l'Université Concordia ont réuni leurs ressources pour faire de Montréal la nouvelle technopole d'avant-garde des arts médiatiques en créant Hexagram – Institut de recherche et création en arts et technologies médiatiques. Ce nouvel institut permettra aux artistes-chercheurs de doter le Québec d'un laboratoire d'innovation qui sera le lieu de référence par excellence de la recherche, de la formation, de la production et de l'expérimentation. Hexagram entend contribuer à l'innovation en favorisant les partenariats et le maillage entre les milieux de la recherche et les entreprises. Il s'agit d'un exemple parmi de nombreux autres qui démontre la capacité des établissements de s'engager dans des domaines prometteurs dans le cadre de partenariats où se côtoient établissements universitaires et entreprises.

LES LAURÉATS DES PRIX D'EXCELLENCE 2001

Prix d'excellence en enseignement

Renald Legendre, professeur
Département des sciences de l'éducation, UQAM

Prix d'excellence en recherche

Philip Merrigan, professeur
Département des sciences économiques, UQAM

Prix d'excellence en gestion – Prix Carrière

Gilles Caron
Directeur de la bibliothèque, UQAC

Prix d'excellence en gestion – Prix Réalisation

Renald Marchand
Directeur des services d'édition, TELUQ

DOCTORATS HONORIFIQUES

François Bourguignon, UQAM

Juanita Westmoreland-Traoré, UQAM

Joseph [illegible]uleau, UQAR

Ivan P. Fellegi, INRS

Alban D'Amours, TELUQ

Sur le plan des systèmes, l'Université du Québec s'est engagée dans la relance du projet de soutien documentaire Manitou. Les décisions prises par l'Assemblée des gouverneurs permettent de compléter le développement de ce système documentaire qui place les bibliothèques de l'Université du Québec à l'avant-garde des moyens technologiques mis à la disposition des étudiants et des étudiantes.

Sur le plan de la visibilité, mentionnons la publication par le *Magazine Réseau* d'un numéro sur l'avenir de l'université, ainsi que la production et la diffusion d'un vidéo sur le réseau de l'Université du Québec.

PERSPECTIVES STRUCTURANTES

L'année a été marquée par des réflexions approfondies, tout autant dans le cadre de réunions de travail avec les dirigeants des établissements que dans celui des réunions de la Commission de planification et de l'Assemblée des gouverneurs.

La prise de conscience de l'unité de la mission de l'Université du Québec et de la responsabilité commune de tous les établissements par rapport à de grands enjeux universitaires est apparue plus nettement que jamais. Ce n'est pas la responsabilité des seuls établissements en région de penser développement régional, ce n'est pas le lot des seuls établissements œuvrant en métropole de penser métropole, ce n'est pas le devoir des seuls établissements à vocation spécialisée de vouloir développer leurs créneaux d'activités. La mission de l'Université du Québec est commune ou elle n'est pas.

Plusieurs enjeux, en effet, sollicitent l'attention de tous. L'occupation du territoire et le développement régional, qui passent par la consolidation des établissements en région, notamment par des bases financières plus stables et par des profils institutionnels plus nets, à la fois reliés au milieu et ouverts sur le monde. Déjà bien ancrés dans la réalité des établissements, ces axes doivent être consolidés et renforcés tant sur le plan des ressources sur lesquelles ils s'appuient que sur celui de leur déploiement et de leur notoriété. L'enseignement à distance, où l'Université du Québec doit mieux exploiter son potentiel. Dans cet esprit, un projet de rattachement de la Télé-université à l'UQAM a été amorcé et balisé par l'Assemblée des gouverneurs de manière à ce qu'il s'effectue au bénéfice de la mission d'accessibilité de l'ensemble de l'Université et de ses établissements. Le développement de la recherche, où il est apparu qu'il fallait resserrer les capacités d'action autour de certains axes, tant à l'échelle des établissements qu'à celle du réseau. Le travail d'identification de ces axes et de concentration des ressources et des activités, s'est poursuivi avec détermination et marquera le devenir de l'Université du Québec.

Ces perspectives structurantes orientent l'engagement de tous les dirigeants de l'Université du Québec, tout en inspirant l'action du Président, au début de ce deuxième mandat, entrepris en octobre 2001.

Pierre Lucier, président

DIRECTION

PIERRE LUCIER
Président

LOUISE MILOT
Vice-présidente à l'enseignement et à la recherche

JACQUES A. PLAMONDON
Vice-président à l'administration

MICHEL QUIMPER
Secrétaire général et directeur de l'administration et des affaires juridiques

PIERRE LUCIER, président

ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS

Président :
PIERRE LUCIER *, président, Université du Québec

Membres :
JULES ARSENAULT, recteur, UQAT / ROLLANDE BARABÉ CLOUTIER *, administratrice / MICHEL BELLEY, recteur, UQAC / MONIQUE CHARBONNEAU, présidente-directrice générale, CEFRIO / JEAN-PIERRE CLERMONT *, directeur général, Cégep de Matane / PIERRE COUTURE, recteur, UQAR / DAVID D'ARRISSO *, étudiant, UQAM / ROCH DENIS, recteur, UQAM / MICHEL HARVEY, président-directeur général, Isoco Construction inc. / PIERRE LAPOINTE, directeur général, INRS / GILLES LAROCHE, administrateur de sociétés / SÉBASTIEN LEBLANC, étudiant, UQAM / MICHEL LEBLOND, avocat, Flynn Rivard / ANNE MARREC, directrice générale, TELUQ / CLAUDE OLIVIER, professeur, ÉTS / ROBERT L. PAPINEAU *, directeur général, ÉTS / JACQUES PICARD, professeur, UQAM / MARCEL PROULX, directeur général, ENAP / GEORGES SMITH *, vice-président et directeur général, affaires corporatives et secrétaire, L'Industrielle Alliance / CLAIRE VERRET DE LA DURANTAYE, rectrice, UQTR / HUBERT WALLOT, professeur, TELUQ / FRANCIS WHYTE *, recteur, UQO

Personnes convoquées :
LOUISE MILOT, vice-présidente à l'enseignement et à la recherche, UQ / JACQUES A. PLAMONDON, vice-président à l'administration, UQ

Personne invitée :
CÉLINE DUPUIS, technicienne en documentation, UQAR

Secrétaire :
MICHEL QUIMPER, secrétaire général et directeur de l'administration et des affaires juridiques, UQ

CONSEIL DES ÉTUDES

Président :
PIERRE LUCIER, président, Université du Québec

Membres :
YVES BEAUCHAMP, directeur de l'enseignement et de la recherche, ÉTS / LUC BERNIER, directeur de l'enseignement et de la recherche, ENAP / LOUISE BERTRAND, directrice de l'enseignement et de la recherche, TELUQ / GHISLAIN BOURQUE, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, UQAC / SYLVIE DORÉ, professeure, ÉTS / DENIS DUBÉ, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, UQO / LOUISE DUSSEAULT-LETOCHA, professeure, UQAM / RENÉ-PAUL FOURNIER, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, UQTR / ÉRIC GOUGEON, étudiant, UQAM / JOHANNE JEAN, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche, UQAT / DANIÈLE LABERGE, vice-rectrice à l'enseignement, à la recherche et à la création, UQAM / SINH LE QUOC, directeur scientifique, INRS / SIEGFRIED MATHELET, étudiant, UQAM / LOUISE MILOT, vice-présidente à l'enseignement et à la recherche, UQ / MICHEL RINGUET, vice-recteur à la formation et à la recherche, UQAR

Secrétaire :
MICHEL QUIMPER, secrétaire général et directeur de l'administration et des affaires juridiques, UQ

COMMISSION DE PLANIFICATION

Président :
PIERRE LUCIER, président, Université du Québec

Membres :
JULES ARSENAULT, recteur, UQAT / MICHEL BELLEY, recteur, UQAC / PIERRE COUTURE, recteur, UQAR / ROCH DENIS, recteur, UQAM / PIERRE LAPOINTE, directeur général, INRS / ANNE MARREC, directrice générale, TELUQ / LOUISE MILOT, vice-présidente à l'enseignement et à la recherche, UQ / ROBERT L. PAPINEAU, directeur général, ÉTS / JACQUES A. PLAMONDON, vice-président à l'administration, UQ / MARCEL PROULX, directeur général, ENAP / CLAIRE VERRET DE LA DURANTAYE, rectrice, UQTR / FRANCIS WHYTE, recteur, UQO

Personne convoquée :
GUY MASSICOTTE, directeur du Bureau de la planification, UQ

Secrétaire :
MICHEL QUIMPER, secrétaire général et directeur de l'administration et des affaires juridiques, UQ

* Membre du Comité exécutif

code d'éthique et de déontologie

MISE EN APPLICATION DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE AU COURS DE L'ANNÉE 2001-2002

Au cours de l'année 2001-2002, le comité d'éthique et de déontologie de l'Université du Québec, responsable de la mise en œuvre du code d'éthique et de déontologie applicable aux membres de l'Assemblée des gouverneurs n'a été saisi d'aucune allégation de manquement aux dispositions de ce code.

1. **Titre**

   Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec.

2. **Préambule**

   Le présent code a pour objet d'établir des règles de conduite applicables aux membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec, en vue de maintenir et de promouvoir l'intégrité, l'objectivité et la transparence de leurs fonctions à titre d'administrateur, de façon à préserver leur capacité d'agir au mieux des intérêts et de la mission de l'Université du Québec et à inspirer la plus entière confiance auprès du public.

   À ces fins, l'Assemblée des gouverneurs adopte les règles qui suivent conformément aux dispositions de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif.

3. **Champ d'application**

   Chaque membre de l'Assemblée des gouverneurs est tenu de se conformer aux règles de conduite prescrites par le présent code. Un membre est en outre tenu aux devoirs et obligations prescrits par les lois et règlements qui régissent l'Université du Québec, par les dispositions applicables de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (L.R.Q. c. M-30) et ses règlements concernant l'éthique et la déontologie, ainsi que les articles 321 à 326 du Code civil du Québec.

4. **Devoirs généraux**

   Le membre de l'Assemblée des gouverneurs doit, dans l'exercice de ses fonctions, agir avec intégrité, indépendance, loyauté et bonne foi au mieux des intérêts de l'Université du Québec, et avec soin, diligence et compétence, comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable.

   Il doit organiser ses affaires personnelles de telle sorte qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions.

5. **Règles relatives à l'utilisation des biens et ressources de l'Université du Québec**

   Le membre de l'Assemblée des gouverneurs ne doit pas confondre les biens de l'Université du Québec avec les siens. Il ne peut utiliser les biens, ressources matérielles, physiques ou humaines de l'Université à son profit ou au profit de tiers, à moins d'avoir obtenu une autorisation préalable.

6. **Règles relatives à l'information**

   Le membre de l'Assemblée des gouverneurs est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

   Il ne peut utiliser à son profit ou au profit d'un tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

7. **Règles de conduite sur les conflits d'intérêts**

   Le membre de l'Assemblée des gouverneurs doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions.

8. **Situations de conflit d'intérêts**

   Constitue une situation de conflit d'intérêts :

   a) la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs a, directement ou indirectement, un intérêt personnel et distinct dans une délibération de l'Assemblée des gouverneurs ;

   b) la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs a, directement ou indirectement, un intérêt dans une entreprise qui transige ou est sur le point de transiger avec l'Université du Québec ;

   c) la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs a, directement ou indirectement, un intérêt dans un contrat ou une transaction, ou un projet de contrat ou de transaction, avec l'Université du Québec ;

   d) la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs occupe une fonction de direction au sein d'une entreprise ou d'un organisme dont les intérêts entrent en concurrence avec ceux de l'Université du Québec.

9. **Intérêts incompatibles avec la charge d'administrateur et retrait de la séance lors de délibérations sur les conditions de travail, conventions collectives ou protocole d'entente**

   Les membres de l'Assemblée des gouverneurs ci-après énumérés :

   a) le président de l'Université ;

   b) le recteur de chaque université constituante ;

   c) les quatre personnes désignées parmi les directeurs généraux des instituts de recherche et des écoles supérieures ;

   d) les professeurs et les étudiants

   ne peuvent, sous peine de déchéance de leur charge, avoir un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit leur intérêt personnel et les devoirs de leurs fonctions. Toutefois, cette déchéance n'a pas lieu si cet intérêt leur échoit par succession ou par donation, pourvu qu'ils y renoncent ou en disposent avec diligence.

   Les membres de l'Assemblée des gouverneurs ci-après énumérés :

   e) les membres provenant des milieux sociaux, culturels, des affaires et du travail ;

   f) le membre provenant du milieu de l'enseignement collégial

   qui ont un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit leur intérêt personnel et celui de l'Université du Québec doivent, sous peine de déchéance de leur charge, le dénoncer par écrit au président de l'Assemblée des gouverneurs et s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'entreprise dans laquelle ils ont leur intérêt ou à toute séance au cours de laquelle leur intérêt est débattu.

   Le membre du personnel de l'Université du Québec, d'une université constituante ou d'une école supérieure qui fait partie de l'Assemblée des gouverneurs à titre de professeur ou d'étudiant, doit quitter toute séance pendant la durée des délibérations et du vote sur toute question concernant les négociations relatives à la convention collective ou au contrat collectif de travail en tenant lieu qui le régit ou qui régit d'autres membres du personnel de l'Université du Québec, d'une université constituante, d'un institut de recherche ou d'une école supérieure.

Un membre du personnel de l'Université du Québec, d'une université constituante, d'un institut de recherche ou d'une école supérieure doit quitter toute séance pendant la durée des délibérations et du vote sur toute question dans laquelle il a un intérêt personnel et distinct.

10. Règle prohibant l'acceptation de cadeaux ou autres avantages

Un membre de l'Assemblée des gouverneurs ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur.

11. Règle prohibant l'acceptation de faveurs ou avantages

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

12. Règle prohibant l'influence

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.

13. Règles applicables après la cessation des fonctions

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs qui a cessé d'exercer sa charge d'administrateur doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de sa charge antérieure.

Dans l'année qui suit la fin de sa charge d'administrateur, un membre de l'Assemblée des gouverneurs ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public au sujet d'une procédure, d'une négociation ou d'une autre opération à laquelle l'Université du Québec est partie ne peut donner des conseils ni agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à cette procédure, cette négociation ou cette autre opération.

Pendant la même période et dans les mêmes circonstances, les membres de l'Assemblée des gouverneurs ne peuvent traiter avec la personne visée au premier alinéa.

14. Mécanismes d'application

14.1 Comité d'éthique et de déontologie

Le comité d'éthique et de déontologie relève de l'Assemblée des gouverneurs. Il est formé de trois (3) membres de l'Assemblée, dont un président, désignés par l'Assemblée des gouverneurs pour une durée de trois (3) ans. Le secrétaire général ou son mandataire agit comme secrétaire.

Lorsqu'un membre du comité d'éthique et de déontologie est visé par une allégation découlant de l'application du présent code, l'Assemblée des gouverneurs doit pourvoir à son remplacement dans les meilleurs délais.

14.11 Mandat du comité

Le comité a pour mandat :

a) de remplir les responsabilités qui lui sont confiées par le code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec ;

b) de diffuser et de promouvoir ce code d'éthique et de déontologie auprès des membres de l'Assemblée des gouverneurs ;

c) de présenter à l'Assemblée des gouverneurs un rapport annuel et toutes recommandations qu'il juge appropriées en matière d'éthique et de déontologie. Le comité indique dans son rapport annuel le nombre de demandes d'avis qu'il a reçues ainsi que le nombre de dossiers d'allégations de manquements au code d'éthique et de déontologie dont il a traité au cours de l'année et leur suivi ;

d) de conseiller les membres de l'Assemblée des gouverneurs sur toute question relative à l'application du code d'éthique et de déontologie.

14.12 Pouvoirs du comité

Outre les pouvoirs qui lui sont conférés par le code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec, le comité d'éthique et de déontologie peut :

a) établir ses propres règles de fonctionnement et de régie interne, dont il informe l'Assemblée des gouverneurs ;

b) procéder à toute consultation qu'il juge utile à l'exécution de son mandat.

14.2 Traitement des allégations de transgression du Code

Un membre de l'Assemblée des gouverneurs ou l'Assemblée des gouverneurs, lorsqu'il y a des motifs sérieux de croire qu'une contravention au présent code a été commise, peut en saisir, par écrit, le président du comité d'éthique et de déontologie et lui remettre tous les documents disponibles et pertinents.

Le comité d'éthique et de déontologie détermine, après examen, s'il y a matière à ouvrir un dossier. Dans l'affirmative, il avise, par écrit, la personne concernée des manquements qui lui sont reprochés et lui remet copie de tous les documents et de toute autre information à son dossier se rapportant aux manquements reprochés.

Le comité d'éthique et de déontologie rencontre la personne concernée ainsi que toute autre personne dont il estime la présence pertinente afin de recueillir leurs observations et points de vue.

Lorsque le rapport du comité d'éthique et de déontologie conclut qu'il y a eu contravention au présent code et recommande une sanction, l'Assemblée des gouverneurs donne à la personne concernée l'occasion de présenter son point de vue. Elle rend sa décision par scrutin secret.

14.3 Sanctions

Une contravention au présent code peut donner lieu à un avertissement, une réprimande, une demande de corriger la situation qui a généré la transgression du code, une demande de révocation à l'autorité compétente, si le manquement est grave ou s'il y a refus de donner suite à la décision de l'Assemblée des gouverneurs faisant état d'une demande de correction de situation.

14.4 Mesures provisoires

Lorsqu'une situation urgente nécessite une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, le comité d'éthique et de déontologie peut faire une demande à l'autorité compétente de relever provisoirement de ses fonctions le membre à qui l'on reproche une contravention au présent code, le temps nécessaire pour examiner la situation et prendre la décision appropriée.

14.5 Demande d'avis

L'Assemblée des gouverneurs ou l'un de ses membres peut demander l'avis du comité d'éthique et de déontologie sur la conformité d'une conduite ou d'une situation donnée avec le présent code.

15. Disposition finale

Entrée en vigueur

Le présent code entre en vigueur dès son adoption par l'Assemblée des gouverneurs.

1. Adopté par l'Assemblée des gouverneurs le 9 décembre 1998, résolution 1998-36-AG-8-700.

48,6
49,3
50,2
50,4
49,1
9,6
11,3
12,7
13,3
16,6
36,4
39,3
39,0
38,2
40,3

les inscriptions

INSCRIPTIONS À L'AUTOMNE 2001

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
Nombre total d'inscriptions	37 996	9 249	6 458	4 602	4 855	1 911	529	1 998	3 857	7 564	78 889
En équivalence au temps plein de l'année 2001	22 715	6 218	3 942	2 729	2 848	1 112	296	512	2 804	2 346	45 522
Nouveaux dans l'établissement au 1er cycle	7 743	2 006	1 097	889	1 029	461	N.A.P.	N.A.P.	1 126	2 520	16 871

L'Université du Québec comptait 78 889 étudiants à l'automne 2001, ce qui représente une légère augmentation par rapport à l'automne précédent. Au 1er cycle, le nombre d'étudiants s'inscrivant pour la première fois dans un établissement du réseau de l'Université du Québec représente 25,6 % des étudiants de 1er cycle. Quant à la clientèle des cycles supérieurs, elle a connu une augmentation de 13,8 % cette année. Soulignons que le volume des étudiants de deuxième et de troisième cycles a enregistré une croissance de 55,7 % depuis l'automne 1994.

INDICATEURS

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
% d'inscriptions au baccalauréat à temps plein sur l'ensemble des inscriptions de 1er cycle	47,3	51,8	46,2	50,7	16,7	29,9			56,0	1,3	40,3
% d'inscriptions aux cycles supérieurs sur l'ensemble des inscriptions	16,5	13,3	14,6	17,5	17,3	15,2	100,0	100,0	11,8	3,5	16,6
% de femmes aux cycles supérieurs	58,8	56,0	56,6	50,2	57,9	67,3	39,5	56,0	44,4	57,6	49,1

À l'automne 2001, 40,3 % des étudiants de 1er cycle à l'Université du Québec étaient inscrits à temps plein à un programme de baccalauréat, soit une légère augmentation par rapport à l'an dernier (***figure 1***). Le poids relatif des étudiants aux cycles supérieurs continue d'augmenter et atteint maintenant 16,6 % (***figure 2***), alors qu'il n'était que de 10,4 % en 1994. En ce qui concerne la proportion des femmes aux cycles supérieurs, elle se situe à 49,1 % (***figure 3***).

Figure 1
Baccalauréat à temps plein sur les inscriptions du 1er cycle (en %)

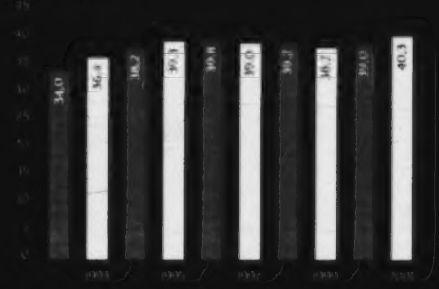

Figure 2
Inscriptions aux cycles supérieurs sur l'ensemble des inscriptions (en %)

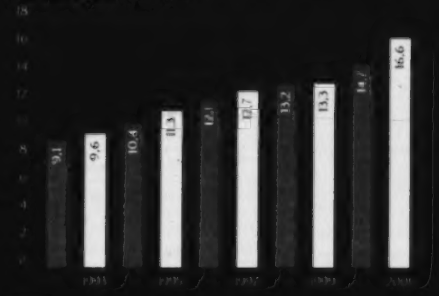

Figure 3
Proportion de femmes aux cycles supérieurs (en %)

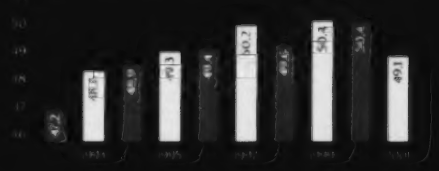

1 Source: Système PRISME, Direction du recensement étudiant et de la recherche institutionnelle, Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche

34.0
32.6
31.4
30.8
30.0
30.7
30.1
28.5

1.3
1.5
1.6
1.8
2.0
2.0
2.1
2.1

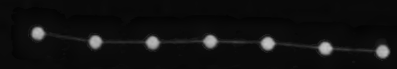

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Baccalauréat[2]	46.9	54.8	49.2	51.2	50.7	31.1	-	-	68.3	6.3	44.0
Certificat	28.5	24.5	37.2	23.4	27.2	38.4			9.5	51.4	28.5
Autres 1er cycle	8.1	7.4	8.5	7.8	4.8	16.3			10.4	38.8	10.9
Maîtrise	10.8	8.6	6.9	9.9	8.3	5.3	52.2	65.1	7.3	0.4	9.6
Doctorat	2.9	1.7	1.7	1.7	0.2	0.2	33.5	19.1	1.7	0.0	2.1
Autres 2e et 3e cycles	2.9	3.0	6.4	6.4	8.8	3.7	14.4	53.1	2.8	3.0	4.9

Une proportion de 72,5 % des étudiants de l'Université du Québec sont inscrits à un programme de baccalauréat ou de certificat tandis que 11,7 % des étudiants poursuivent des études à la maîtrise ou au doctorat, ce qui, au niveau de la maîtrise, représente une hausse appréciable par rapport à l'année précédente (***figures 4 et 5***). Le poids relatif des programmes menant à un grade par rapport à celui des programmes d'autres types et des études libres est demeuré stable comparativement à l'année précédente.

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Sciences de la santé	0.0	10.4	5.0	9.6	6.2	12.9	19.7	-	-	0.8	3.2
Sciences pures	4.8	5.1	3.2	6.5		0.3	50.3			1.6	4.1
Sciences appliquées	7.5	8.8	10.8	3.8	9.6	5.5	17.0		90.2	5.7	11.6
Sciences humaines	18.4	19.3	15.9	7.4	11.9	15.9	9.3			7.8	14.9
Lettres	6.4	3.3	5.0	1.9	5.6					4.3	4.7
Droit	2.0	0.0	0.1								1.0
Sciences de l'éducation	13.6	18.5	25.1	33.2	16.1	23.4				5.5	14.8
Sciences de l'administration	37.1	28.0	27.0	33.5	40.8	9.1		97.9		47.4	32.3
Arts	6.9	0.9	2.2		1.1	8.8					4.1
Autres[3]	8.0	4.8	5.1	4.1	4.5	4.0	4.8	2.1	9.8	23.8	9.2

À l'automne 2001, sept étudiants de l'Université du Québec sur dix ont choisi d'étudier en sciences humaines, en sciences de l'éducation, en sciences de l'administration ou en sciences appliquées. Cette proportion s'est avérée relativement stable au fil des ans. Le nombre d'inscriptions enregistrées dans le secteur de l'administration est en hausse constante, passant de 26,7 % du total des inscriptions à l'automne 1995 à 32,3 % à l'automne 2001 (***figure 6***). À l'inverse, le nombre d'inscriptions a fléchi légèrement depuis 1995 dans les secteurs des sciences humaines et de l'éducation.

2. Les données de l'UQTR incluent le doctorat de 1er cycle en chiropratique.

3. Jusqu'à maintenant, cette répartition était effectuée selon le grand secteur disciplinaire. Cette année, il a été convenu de répartir les inscriptions selon le domaine d'études de façon à mieux faire ressortir la réalité propre à l'Université du Québec. Cette modification permet, entre autres, de dissocier les sciences de l'éducation des sciences humaines.

4. Comprend les programmes d'échanges ou les programmes relevant de l'entente sur les transferts de crédits gérée par la CREPUQ, les études pluriconnexes ainsi que les étudiants libres et auditeurs.

N.A.P. : Ne s'applique pas.

Figure 4
Évolution de la proportion des inscriptions (en %)

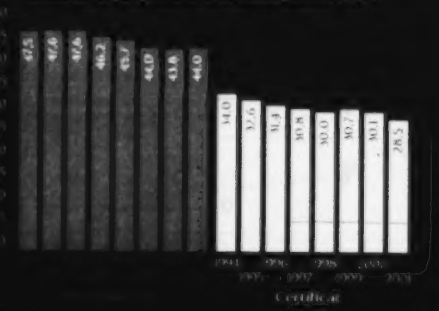

Figure 5
Évolution de la proportion des inscriptions (en %)

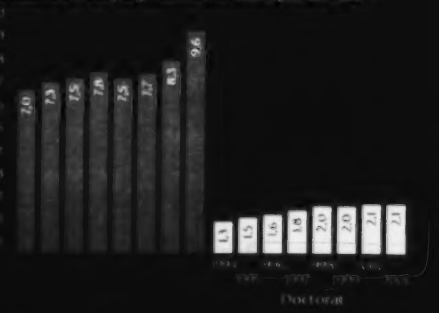

Figure 6
Évolution de la proportion des inscriptions dans les domaines qui regroupent le plus d'étudiants (en %)

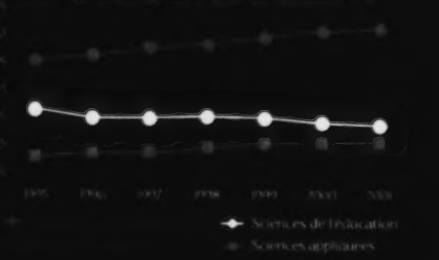

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
En 2001	8 511	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	15 522
De 1968 à 2001 (cumulatif)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Depuis sa fondation, l'Université du Québec a délivré 343 941 diplômes, dont 56,[illegible] % ont été attribués à des femmes. En 2001, 15 522 nouveaux diplômes ont été décernés. De ce nombre, 7 011 l'ont été par l'Assemblée des gouverneurs et 8 511 par le Conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal. La proportion de femmes diplômées au 1er cycle demeure particulièrement élevée, atteignant 61,9 % au baccalauréat et 65,6 % au certificat. Quant au nombre de femmes au doctorat, il dépasse pour la première fois la barre des 50,0 % pour se situer à 51,9 % (*figure 7*).

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
Baccalauréat	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]
Certificat	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]	[illegible]	[illegible]
Maîtrise	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Diplôme	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Doctorat	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]			[illegible]		[illegible]		[illegible]

Près de la moitié des diplômes décernés par l'Université du Québec en 2001 sont des baccalauréats et 10,[illegible] % sont des diplômes de cycles supérieurs, ce qui confirme la hausse amorcée depuis 1997. Au niveau de la maîtrise, cette proportion est passée de 8,3 % en 1996 à 10,[illegible] % en 2001 (*figure 8*).

Figure 7
Proportion des hommes et des femmes selon le genre de diplôme décerné en 2001 (en %)

Figure 8
Répartition des diplômes décernés en 2001 selon le genre (en %)

les diplômés[1]

TOTAL DES DIPLÔMES DÉCERNÉS

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
En 2001	8 511	1 998	1 103	773	998	286	120	280	634	819	15 522
De 1968 à 2001 inclusivement	170 137	54 029	33 421	26 652	22 449	9 659	1 189	4 669	7 056	14 680	343 941

Depuis sa fondation, l'Université du Québec a délivré 343 941 diplômes, dont 56,5 % ont été attribués à des femmes. En 2001, 15 522 nouveaux diplômes ont été décernés. De ce nombre, 7 011[2] l'ont été par l'Assemblée des gouverneurs et 8 511 par le Conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal. La proportion de femmes diplômées au 1er cycle demeure particulièrement élevée, atteignant 61,9 % au baccalauréat et 65,6 % au certificat. Quant au nombre de femmes au doctorat, il dépasse pour la première fois la barre des 50,0 % pour se situer à 51,9 % (*figure 7*).

RÉPARTITION DES DIPLÔMES DÉCERNÉS EN 2001 SELON LE GENRE

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Baccalauréat	46,0	63,1	60,7	59,4	58,9	60,8	-	-	76,7	13,7	49,3
Certificat	36,8	25,1	27,0	26,1	30,6	35,0			11,8	85,2	34,2
Maîtrise	14,3	8,4	9,7	10,9	6,6	1,0	80,0	74,6	9,0	0,2	13,0
Diplôme	1,6	3,3	1,8	3,1	3,9	3,1	-	24,6	2,1	0,9	2,5
Doctorat	1,3	0,2	0,8	0,5			20,0	0,7	0,5		1,0

Près de la moitié des diplômes décernés par l'Université du Québec en 2001 sont des baccalauréats et 16,4 % sont des diplômes de cycles supérieurs, ce qui confirme la hausse amorcée depuis 1997. Au niveau de la maîtrise, cette proportion est passée de 8,3 % en 1997 à 13,0 % en 2001 (*figure 8*).

Figure 7
Proportion des hommes et des femmes selon le genre de diplômé décerné en 2001 (en %)

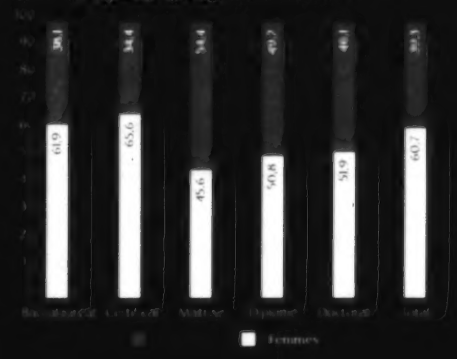

Figure 8
Répartition des diplômes décernés en 2001 selon le genre (en %)

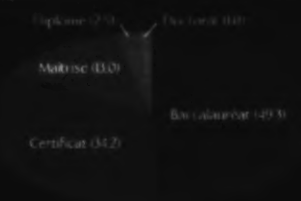

1. Source : Système PRISME, Direction du recensement étudiant et de la reddition de comptes institutionnelle. Voir précisions à l'introduction et à la recherche.
2. Comprend la maîtrise en analyse et gestion urbaine de l'UQAM décernée par l'Assemblée des gouverneurs.

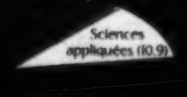
Sciences
appliquées (10,9)

RÉPARTITION DES DIPLÔMES DÉCERNÉS EN 2001 SELON LE DOMAINE D'ÉTUDES

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	TNAP	ETS	ITEUQ	TOTAL
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Sciences de la santé	-	8.5	6.0	9.1	4.5	6.3	17.5	-	-	-	2.5
Sciences pures	5.5	7.5	4.3	11.4	0.5	-	60.8	-	-	3.2	5.5
Sciences appliquées	6.0	8.5	11.4	4.3	11.6	4.2	15.8	-	100.0	8.5	10.9
Sciences humaines	19.3	25.6	13.1	7.8	13.2	22.7	5.8	-	-	8.9	17.0
Sciences de l'éducation	12.5	18.3	29.1	32.1	22.4	18.2	-	-	-	7.0	15.0
Sciences de l'administration	40.1	27.2	28.9	33.4	39.0	39.2	-	100.0	-	59.2	37.4
Arts	7.0	1.3	1.9	-	4.1	8.4	-	-	-	-	4.6
Lettres	7.0	2.9	3.9	1.7	3.8	-	-	-	-	2.0	4.9
Droit	1.7	-	0.4	-	-	-	-	-	-	-	1.0
Autres[3]	0.6	0.1	1.0	0.1	0.8	1.0	-	-	-	11.2	1.1

La proportion de diplômes décernés en sciences de l'administration est en hausse constante, passant de 31,1 % du total des diplômes émis en 1997 à 37,4 % en 2001. Au cours de la même période, cette proportion est passée de 20,1% à 15,0% en sciences de l'éducation, de 19,8 % à 17,0 % en sciences humaines, et de 7,9 % à 10,9 % en sciences appliquées, les autres domaines étant demeurés relativement stables (*figure 9*).

RÉPARTITION DES PROGRAMMES CONDUISANT À L'OBTENTION D'UN GRADE UNIVERSITAIRE[4]

	BACCALAURÉAT	MAÎTRISE	DOCTORAT
	%	%	%
Sciences de la santé	2	1	2
Sciences pures	6	11	21
Sciences appliquées	14	7	10
Sciences humaines	21	17	49
Sciences de l'éducation	23	5	7
Sciences de l'administration	21	39	6
Arts	6	5	
Lettres	5	5	5
Droit	1	1	
Autres	1		

Figure 9
Répartition des diplômes décernés en 2001 selon le domaine d'études (en %)

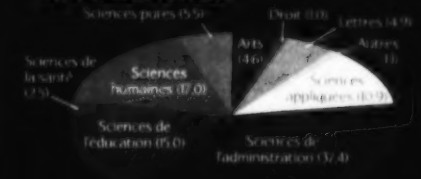

1. Jusqu'à maintenant, cette répartition était effectuée selon le grand secteur disciplinaire. Cette année, il a été convenu de répartir les diplômes selon le domaine d'études de façon à mieux faire ressortir la réalité propre à l'université du Québec. Cette modification permet, entre autres, de dissocier les sciences de l'éducation des sciences humaines.

4. Comprend les programmes de baccalauréat, les programmes relevant de l'entente sur les maîtrises de crédits gérée par la CREPUQ, les études pluridisciplinaires ainsi que les étudiants libres et auditeurs.

	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ENSEIGNANT	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
DIRECTION	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
PROFESSIONNEL	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
TECHNIQUE	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
BUREAU	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
MÉTIERS ET SERVICES	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
TOTAL	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Parmi le personnel régulier de l'Université du Québec, près de 4 individus sur 10 (39,4 %) sont des enseignants. Viennent ensuite les employés des groupes bureau et métiers et services qui comptent pour 27,7 % des effectifs, puis le personnel professionnel et technique qui représente 27,6 % de l'ensemble. Quant au personnel de direction, il constitue 5,3 % du personnel régulier (*figure xx*). Depuis les cinq dernières années, l'ensemble du personnel régulier de l'Université du Québec a été réduit de 1,2 %. La plus grande variation se situe chez le personnel professionnel et en hausse de 11,8 % par rapport à 1997, alors qu'au cours de la même période le personnel de direction diminuait de 10,7 %.

	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SCIENCES DE LA SANTÉ	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SCIENCES PURES	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SCIENCES APPLIQUÉES	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SCIENCES HUMAINES	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
DROIT	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SCIENCES DE L'ÉDUCATION	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SCIENCES DE L'ADMINISTRATION	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ARTS ET LETTRES	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Près de 40 % du personnel enseignant régulier enseigne dans des disciplines reliées aux sciences humaines et à l'éducation. Les autres disciplines qui regroupent le plus d'enseignants à l'Université du Québec sont les sciences pures, l'administration et les sciences appliquées (*figure xx*).

Figure xx
Répartition du personnel régulier au 31 mars 2007 selon la catégorie (en %)

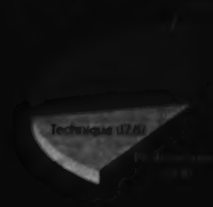

Figure xx
Répartition du personnel enseignant selon la principale discipline d'enseignement au 31 mars 2007 (en %)

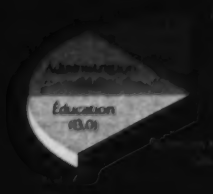

le personnel

[illegible][1]

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	UQ	CSC	TOTAL
ENSEIGNANT	932	350	201	155	140	69	124	37	108	41	-	-	2 157
DIRECTION	101	31	19	20	20	10	20	11	25	14	17	1	289
PROFESSIONNEL	287	97	72	50	45	20	62	17	53	69	27	12	811
TECHNIQUE	236	94	53	43	40	12	86	22	61	33	14	3	697
BUREAU	511	157	120	76	75	34	54	25	62	75	23	3	1 216
MÉTIERS ET SERVICES	144	35	21	25	7	1	35	5	23	-	3	-	299
TOTAL	2 212	764	486	370	327	147	381	117	332	231	84	19	5 469

Parmi le personnel régulier de l'Université du Québec, près de 4 individus sur 10 (39,4 %) sont des enseignants. Viennent ensuite les employés des groupes bureau et métiers et services qui comptent pour 27,7 % des effectifs, puis le personnel professionnel et technique qui représente 27,6 % de l'ensemble. Quant au personnel de direction, il constitue 5,3 % du personnel régulier ***(figure 10)***. Depuis les cinq dernières années, l'ensemble du personnel régulier de l'Université du Québec a été réduit de 1,2 %. La plus grande variation se situe chez le personnel professionnel, en hausse de 11,8 % par rapport à 1997, alors qu'au cours de la même période le personnel de direction diminuait de 10,7 %.

[illegible][2]

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
SCIENCES DE LA SANTÉ	0,6	6,7	3,1	5,2	5,8	6,1	18,0			2,4	3,9
SCIENCES PURES	13,4	18,4	17,3	23,4	2,9	2,4	44,6	-	12,5	7,3	15,9
SCIENCES APPLIQUÉES	8,1	12,0	12,2	9,7	10,9	11,6	15,1	5,3	85,4	9,8	13,7
SCIENCES HUMAINES	34,4	26,9	20,9	20,1	18,8	23,2	21,6	34,2	1,0	24,4	26,8
DROIT	3,0	0,3	1,0	-	1,4	-	-	5,3	-	-	1,6
SCIENCES DE L'ÉDUCATION	10,5	16,4	17,9	14,9	23,9	28,0	0,7	2,6		22,0	13,0
SCIENCES DE L'ADMINISTRATION	14,1	10,8	15,3	18,8	26,1	19,5	-	52,6	-	26,8	14,4
ARTS ET LETTRES	16,0	8,5	12,2	7,8	10,1	6,1	-	-	1,0	7,3	10,8

Près de 40 % du personnel enseignant régulier enseigne dans des disciplines reliées aux sciences humaines et à l'éducation. Les autres disciplines qui regroupent le plus d'enseignants à l'Université du Québec sont les sciences pures, l'administration et les sciences appliquées ***(figure 11)***.

1 Source : Budgets de fonctionnement 2001-2002, Vice-présidence à l'administration. Personnel régulier en place au 31 mars 2002 et occupant un poste autorisé au fonds de fonctionnement ou au fonds avec restriction. Données arrondies à l'entier.

2 Source : Fichiers des établissements transmis à la CREPUQ dans le cadre de l'enquête sur le personnel enseignant. Personnel en fonction au 1er octobre 2001. Au cours des années antérieures, la méthode de regroupement disciplinaire se basait sur la variable « Unité administrative de rattachement » de l'enseignant. Cette année, afin de refléter davantage la réalité académique des établissements du réseau, il a été convenu de baser le regroupement disciplinaire sur la variable « Principale discipline d'enseignement » et, dans le cas où l'enseignant ne peut être identifié à une discipline, d'utiliser la variable « Unité administrative de rattachement ». Les comparaisons de données avec les années antérieures doivent donc se faire sous toutes réserves. Il est à noter que pour l'UQAM, l'UQAT, l'ETS et la TELUQ, il s'agit de données préliminaires.

Figure 10
Répartition du personnel régulier au 31 mars 2002 selon la catégorie (en %)

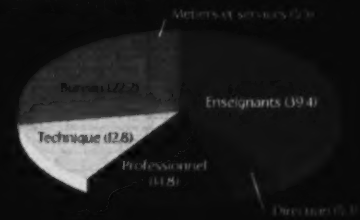

Figure 11
Répartition du personnel enseignant selon la principale discipline d'enseignement en 2001-2002 (en %)

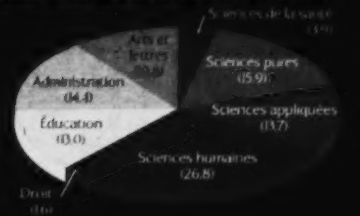

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
% DE FEMMES	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
% DE DÉTENTEURS DE DOCTORAT	[illegible]	[illegible]	68,9	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	55,8	[illegible]	[illegible]
RATIO EEETP/PERSONNEL ENSEIGNANT	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	NAP	NAP	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Au sein de l'Université du Québec, près de 4 professeurs sur 5 détiennent au moins un doctorat (***figure 12***). Cette proportion s'est accrue de 3,8 % en cinq ans. Signalons également l'accroissement de la représentation des femmes parmi le personnel enseignant régulier (***figure 13***). En effet, la proportion des femmes est passée de 23 % en 1996 à 27,4 % en 2001. Quant au ratio de l'effectif étudiant en équivalence au temps plein sur le nombre de professeurs, il demeure relativement stable au cours des ans, oscillant entre 22 et 23.

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
NOMBRE	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	NAP	[illegible]	[illegible]	NAP	[illegible]
% DE FEMMES	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	NAP	[illegible]	[illegible]	NAP	[illegible]

1. [illegible]
2. [illegible]
3. [illegible]

NAP : Ne s'applique pas.

Figure 12
Évolution de détenteurs de doctorat parmi le personnel enseignant régulier (en %)

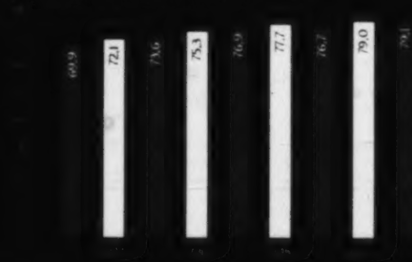

Figure 13
Évolution de la proportion de femmes parmi le personnel enseignant régulier (en %)

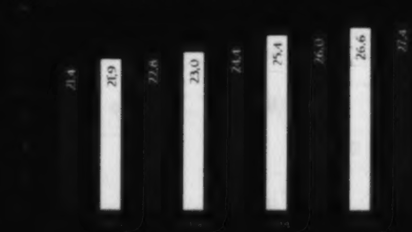

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQCN	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
% DE FEMMES [3]	30,5	26,3	27,6	24,7	32,6	32,9	18,7	15,8	12,5	26,8	27,4
% DE DÉTENTEURS DE DOCTORAT [3]	81,5	83,6	68,9	74,0	71,0	57,3	98,6	81,6	70,8	80,5	79,1
RATIO ETEETP/PERSONNEL ENSEIGNANT [4]	24,4	17,8	19,6	17,6	20,3	16,1	N.A.P.	N.A.P.	26,0	5,72	22,4

Au sein de l'Université du Québec, près de 4 professeurs sur 5 détiennent au moins un doctorat (***figure 12***). Cette proportion s'est accrue de 3,8 % en cinq ans. Signalons également l'accroissement de la représentation des femmes parmi le personnel enseignant régulier (***figure 13***). En effet, la proportion des femmes est passée de 23 % en 1996 à 27,4 % en 2001. Quant au ratio de l'effectif étudiant en équivalence au temps plein sur le nombre de professeurs, il demeure relativement stable au cours des ans, oscillant entre 22 et 23.

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQCN	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
NOMBRE	1 453	337	392	222	398	199	N.A.P.	63	80	N.A.P.	3 202
% DE FEMMES	40,8	36,4	34,6	42,6	39,3	46,7	N.A.P.	30,8	13,7	N.A.P.	38,3

3. Source : fichiers des établissements transmis à la CREPUQ dans le cadre de l'enquête sur le personnel enseignant. Personnel en fonction au 1er octobre 2001.

4. Ce ratio est calculé pour les établissements offrant des programmes de 1er cycle.

5. Source : Données recueillies auprès des établissements pour l'année universitaire 2001-2002 et transmises par le Bureau des relations du travail. Depuis 1997-1998, les données incluent le nombre de charges de cours ayant donné moins d'une charge de cours. Des écarts peuvent donc être constatés par rapport aux années antérieures.

N.A.P. Ne s'applique pas.

Figure 12
Évolution de détenteurs de doctorat parmi le personnel enseignant régulier (en %)

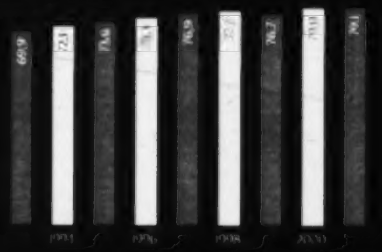

Figure 13
Évolution de la proportion de femmes parmi le personnel enseignant régulier (en %)

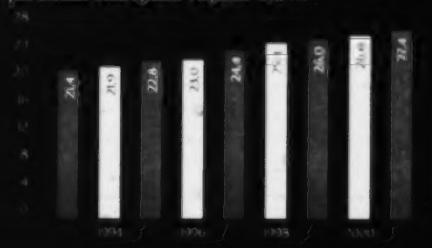

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
Nombre d'octrois	1 579	861	375	592	108	178	582	44	200	15	[illegible]
Montant des octrois en 000 $	42 333	11 776	12 358	16 253	4 228	6 522	31 449	1 181	6 873	2 318	134 901
% des montants sous forme de contrats	15,9	36,2	27,6	[illegible]	[illegible]	[illegible]	29,9	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

En 2001-2002, les octrois de recherche de l'Université du Québec totalisaient 134 900 861 $ comparativement à 110 477 565 $ en 2000-2001, ce qui représente une augmentation de 22,1 % (*figure 14*). Cette hausse s'explique en partie, pour certains établissements, par l'attribution de subventions importantes provenant de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), dont la contribution totale à la recherche à l'Université du Québec était de l'ordre de 13,3 M$ en 2001-2002 par rapport à 7,7 M$ en 2000-2001. Rappelons que ces données sont provisoires et n'incluent pas toute la recherche interuniversitaire dont l'établissement responsable est à l'extérieur du réseau.

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
FQRSC/FQRS	3 916	586	178	[illegible]	367	[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]
CRSNG	6 201	2 736	1 101	1 766	[illegible]	[illegible]	4 362		1 666		18 392
FCAR/FQRNT	3 476	[illegible]	388	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1 212		[illegible]	[illegible]	[illegible]
Gouvernement du Québec, autres	4 443	1 361	1 756	[illegible]	[illegible]	[illegible]	5 113	[illegible]	688	[illegible]	[illegible]
CRMC/IRSC	1 706	[illegible]	89			[illegible]	[illegible]		[illegible]		[illegible]
CRSH	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]
FRSQ	[illegible]	[illegible]	338			[illegible]	[illegible]		[illegible]		[illegible]
Gouvernement du Canada, autres	[illegible]	[illegible]	[illegible]	6 996	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Autres sources externes	6 998	1 107	3 336	110	381	[illegible]	[illegible]	[illegible]	2 801	[illegible]	[illegible]
FIR	2 325	[illegible]	284	[illegible]	[illegible]	[illegible]	85	38	[illegible]	[illegible]	[illegible]
CQUQ		[illegible]		[illegible]		[illegible]	[illegible]		[illegible]		[illegible]
Autres sources internes	[illegible]	881	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]		[illegible]
TOTAL	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Les organismes gouvernementaux constituaient, en 2001-2002, la principale source de financement des activités de recherche avec 42,9 % du montant total des octrois. Viennent ensuite les organismes non gouvernementaux (autres sources externes) qui contribuaient pour 19,1 %. Parmi les grands organismes subventionnaires, soulignons la contribution importante du CRSNG, dont les subventions représentaient 13,6 % de l'ensemble des octrois de recherche de l'Université du Québec en 2001-2002 (*figure 15*).

Figure 14
Évolution du montant des octrois de recherche (en 000 $)

Figure 15
Répartition des octrois de recherche en 2001-2002 selon la catégorie d'organisme (en %)

la recherche[1]

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
Nombre d'octrois	1 529	367	323	240	108	178	582	44	249	44	3 664
Montant des octrois en 000 $	42 333	11 776	12 358	16 201	4 228	6 572	31 339	1 181	6 873	2 041	134 901
% des montants sous forme de contrats	13.9	16.2	22.6	15.1	11.9	37.6	29.9	80.0	45.3	20.0	22.1

En 2001-2002, les octrois de recherche de l'Université du Québec totalisaient 134 900 861 $ comparativement à 110 477 565 $ en 2000-2001, ce qui représente une augmentation de 22,1 % (***figure 14***). Cette hausse s'explique en partie, pour certains établissements, par l'attribution de subventions importantes provenant de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), dont la contribution totale à la recherche à l'Université du Québec était de l'ordre de 13,3 M$ en 2001-2002 par rapport à 7,7 M$ en 2000-2001. Rappelons que ces données sont provisoires et n'incluent pas toute la recherche interuniversitaire dont l'établissement responsable est à l'extérieur du réseau.

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
CQRS/FQRSC	4 956	586	128	76	162	13	476	19	-	30	6 395
CRSNG	6 801	2 238	1 101	1 266	337	517	4 362	-	1 676	-	18 297
FCAR/FQRNT	1 426	700	188	247	215	24	1 212	-	149	15	4 175
Gouvernement du Québec (autres)	4 444	2 361	4 734	5 431	873	735	5 173	719	688	91	25 250
CRMC/IRSC	1 206	123	89	-	-	50	1 114	-	53	-	2 635
CRSH	6 057	531	574	101	360	49	789	15		116	8 652
FRSQ	577	112	438			15	590		3		1 735
Gouvernement du Canada (autres)	6 277	2 505	1 402	6 996	1 504	1 920	9 958	79	700	1 274	32 615
Autres sources externes	6 998	1 432	3 346	1 140	481	2 764	6 075	272	2 811	446	25 764
FIR	2 325	291	284	50	200	78	85	48	322	39	3 723
UQ (2)	-	16	-	17	-	95	60	-	27	-	215
Autres sources internes	1 267	881	75	928	95	312	1 445		444		5 447
TOTAL	42 333	11 776	12 358	16 201	4 228	6 572	31 339	1 181	6 873	2 041	134 901

Les organismes gouvernementaux constituaient, en 2001-2002, la principale source de financement des activités de recherche avec 42,9 % du montant total des octrois. Viennent ensuite les organismes non gouvernementaux (autres sources externes) qui contribuaient pour 19,1 %. Parmi les grands organismes subventionnaires, soulignons la contribution importante du CRSNG, dont les subventions représentaient 13,6 % de l'ensemble des octrois de recherche de l'Université du Québec en 2001-2002 (***figure 15***).

Figure 14
Évolution du montant des octrois de recherche (en 000 $)

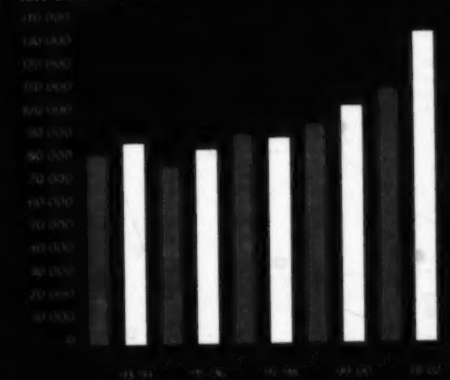

Figure 15
Répartition des octrois de recherche en 2001-2002 selon la catégorie d'organisme (en %)

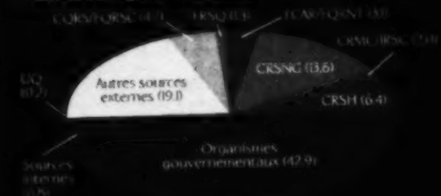

1. Source : Données provisoires transmises par les établissements à la Direction des études de cycles supérieurs et de la recherche de la Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche.
2. Les octrois proviennent du Fonds de développement académique du réseau (FODAR) et du programme Communauté scientifique réseau.

Évolution des octrois externes de recherche

Ensemble du réseau	87-88	88-89	89-90	90-91	91-92	92-93	93-94	94-95	95-96	96-97	97-98	98-99	99-00	00-01	01-02
Subventions des grands conseils (1)	17 895	17 946	20 786	22 986	24 976	25 805	25 446	25 775	24 731	24 843	27 057	29 559	35 731	37 732	41 889
Contrats	9 488	12 637	16 473	19 341	29 535	30 472	36 587	22 850	30 171	36 056	34 672	29 584	26 476	29 146	29 851
Autres subventions externes	12 202	13 859	14 183	17 433	18 218	18 863	17 897	21 680	22 454	23 127	20 006	28 151	32 111	27 552	54 012
Total des octrois externes	38 885	44 432	51 442	59 680	72 729	74 740	79 930	70 305	77 356	84 026	81 735	87 314	94 318	94 435	125 752

Considérant les données provisoires de 2001-2002, on enregistre cette année une hausse de 33,1 % de l'ensemble des octrois externes de recherche à l'Université du Québec. Les subventions obtenues des grands conseils subventionnaires connaissent une augmentation de 11,0 %, tandis que les subventions de sources externes en provenance de fondations, de ministères à vocation sectorielle et autres organismes ont presque double. De plus, les sommes reçues sous forme de contrats connaissent une hausse de 2,4 % (*figure 16*).

Figure 16
Évolution du montant des octrois externes de recherche selon le type (en 000 $)

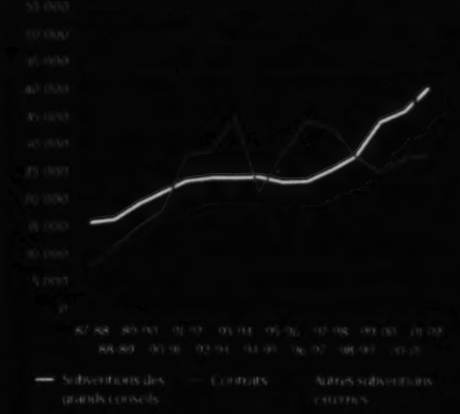

1. Sous la vocable « grands conseils » nous regroupons certains conseils fédéraux (CRSNG, CRSH, CRMC, IRSC) et organismes provinciaux (CQRS / FQRSC, Fonds FCAR / FQRNT, FRSQ).

ABRÉVIATIONS

CQRS : Conseil québécois de la recherche sociale
CRMC : Conseil de recherches médicales du Canada
CRSH : Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
CRSNG : Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
FCAR : Fonds pour la formation des chercheurs et l'aide à la recherche
FIR : Fonds institutionnel de recherche (de l'Université du Québec)
FQRNT : Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies
FQRSC : Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture
FRSQ : Fonds de la recherche en santé du Québec
IRSC : Instituts de recherche en santé du Canada

les données financières

FONDS DE FONCTIONNEMENT – EXERCICE CLOS LE 31 MAI 2002

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	LQ	CSC	PROG. RÉSEAU[2]	TOTAL
Produits	250 623	73 689	52 279	37 653	35 864	19 551	53 934	13 048	41 870	24 624	8 623	3 717	9 309	621 609
Charges	241 878	77 848	52 906	38 291	36 970	20 097	49 458	12 682	41 003	24 265	8 497	3 582	8 853	619 865
Excédent (insuffisance) des produits	2 745	(4 159)	(627)	(638)	(1 106)	(546)	4 476	366	867	359	126	135	456	1 744
Solde de fonds	(10 866)	(23 214)	(11 397)	(6 788)	(5 677)	(5 185)	(5 837)	2 780	89	389	98	135	(6 346)	(81 859)
% des charges sur l'ensemble du réseau	40,4	12,7	8,6	6,2	6,0	3,3	8,1	2,1	6,7	4,0	1,4	0,6	N.S.[3]	100,0

En 2001-2002, les produits totaux ont augmenté de 10,0 % par rapport à l'exercice précédent, tandis que pour la même période les charges augmentaient de 5,8 % (*figure 17*). En considérant la subvention de 10 065 000 $ allouée par le gouvernement canadien pour le remboursement des frais indirects de recherche, l'exercice financier s'est soldé par un excédent des produits sur les charges de 1 744 000 $. Ces résultats tiennent compte également d'un congé de cotisation au Régime de retraite de l'Université du Québec pour une période de neuf (9) mois, congé qui représente des économies de charges de l'ordre de 13 429 800 $. Au 31 mai 2002, l'Université du Québec présentait un solde de fonds consolidé déficitaire de 81 859 000 $.

Figure 17
Évolution des produits et des charges du Fonds de fonctionnement, en 000 $

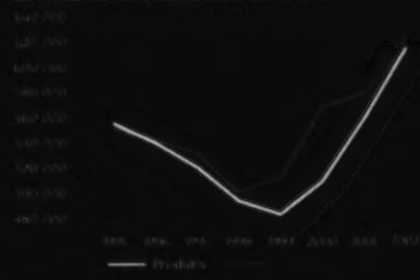

RÉPARTITION DES SOURCES DE PRODUITS DU FONDS DE FONCTIONNEMENT – EXERCICE CLOS LE 31 MAI 2002

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
Subvention de fonctionnement	68,4	71,0	75,3	79,8	73,1	79,9	73,5	63,7	71,1	68,7	71,5
Droits de scolarité	16,6	15,6	13,3	12,9	16,3	9,9	1,0	12,9	16,5	13,5	13,7
Autres[1]	15,0	13,4	11,4	7,3	10,6	10,2	25,7	23,4	12,4	17,8	14,8

La subvention de fonctionnement allouée par le ministère de l'Éducation est la principale source de produits du fonds de fonctionnement. En 2001-2002, cette subvention représente 71,5 % des produits totaux, par rapport à 72,6 % en 2000-2001 et à 69,4 % en 1999-2000. Les droits de scolarité constituent la seconde source de produits. Bien qu'en hausse de 3,1 % cette année, leur importance relative diminue, passant à 13,7 % de produits totaux en 2001-2002 par rapport à 14,6 % en 2000-2001 et à 15,9 % en 1999-2000 (*figure 18*).

Figure 18
Évolution de la répartition des produits du fonds de fonctionnement selon la source (en %)

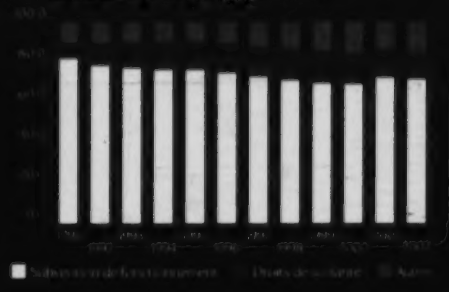

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
Enseignement, recherche et services à la collectivité	63.1	67.2	67.[illegible]	69.9	67.[illegible]	67.5	59.3	65.9	65.[illegible]	70.5	63.2
Soutien	29.3	[illegible]	[illegible]	26.8	28.5	29.3	31.4	31.9	29.7	26.6	30.8
Autres	[illegible]	[illegible]	5.1	3.3	6.9	3.7	9.3	3.2	[illegible]	2.9	6.0
Charges par EETP	10 768	12 [illegible]	[illegible]	13 [illegible]	12 883	12 3[illegible]	N.A.P.	N.A.P.	11 [illegible]	10 [illegible]	12 900

L'Université du Québec consacre 63,2 % de ses dépenses de fonctionnement à l'enseignement, à la recherche et aux services à la collectivité (***figure 19***). Bien que les proportions des trois grands regroupements demeurent relativement stables, soulignons que les charges spécifiques d'enseignement et de recherche ont augmenté de 5,7 % par rapport à 2000-2001, alors que le budget consacré aux services aux étudiants a connu une augmentation de 10,7 %.

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	UQ	TOTAL
Charges	[illegible]	[illegible]	[illegible]	6 [illegible]	7 075	6 036	28 485	1 803	7 808	3 339	365	[illegible]
Portion pour l'enseignement et la recherche	93.6	[illegible]	86.[illegible]	75.6	[illegible]	82.5	93.0	42.5	[illegible]	[illegible]	N.A.P.	90.8

En 2001-2002, les fonds alloués par le gouvernement du Canada représentent 54 482 000 $ et sont en hausse de 23,6 % par rapport à l'année précédente. Les produits octroyés par le gouvernement du Québec totalisent 40 767 000 $ et sont en hausse de 25,5 %. Le total des produits se chiffre à 110 083 000 $, ce qui représente une hausse de 19,1 % par rapport à 2000-2001. Au fonds avec restriction, 90,8 % des charges sont affectées à la réalisation de projets de recherche. Cette somme de 123 191 000 $ équivaut à une charge moyenne de 51 648 $ par professeur.

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	UQ	TOTAL
Acquisitions d'immobilisations	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	510	13 [illegible]	[illegible]	2 [illegible]	69 900
Actifs en immobilisation au 31 mai	460 578	89 [illegible]	[illegible]	54 528	55 [illegible]	27 [illegible]	[illegible]	[illegible]	88 [illegible]	[illegible]	[illegible]	980 540

En 2001-2002, les acquisitions d'immobilisations s'élèvent à 69 900 000 $ et représentent 25,8 % des déboursés effectués au fonds des immobilisations. Cette somme a été versée pour le réaménagement d'édifices en propriété (22,0 %), l'achat de mobilier, d'appareils et d'équipement (67,0 %) ainsi que l'acquisition de volumes et collections (11,0 %).

Figure 19
Répartition des charges du fonds de fonctionnement selon la fonction – excluant les loyers, les frais financiers et les mauvaises créances (en %)

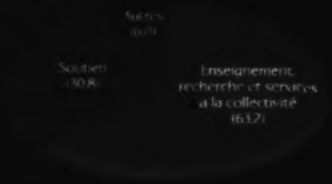

1. Source : États financiers de l'Université du Québec et de ses établissements 2001-2002, états synoptiques. [illegible]
2. [illegible]
3. [illegible]
4. [illegible]
5. [illegible]
6. [illegible]
7. Excluant les loyers ainsi que les frais financiers et les mauvaises créances.
8. Excluant les postes exceptionnels.
9. [illegible]

N.A.P. : Ne s'applique pas.

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	TOTAL
Enseignement, recherche et services à la collectivité	63,1	67,2	67,7	69,9	65,1	67,5	59,3	63,9	63,7	20,5	63,2
Soutien	29,3	27,0	27,0	26,8	28,5	29,3	34,4	34,9	29,7	26,6	30,8
Autres[1]	7,6	4,9	5,3	3,3	6,4	3,2	6,3	1,2	7,1	2,9	6,0
Charges par ETETP	10 768	12 502	13 271	13 826	12 883	17 336	N.A.P.	N.A.P.	14 546	10 455	12 300

L'Université du Québec consacre 63,2 % de ses dépenses de fonctionnement à l'enseignement, à la recherche et aux services à la collectivité (*figure 19*). Bien que les proportions des trois grands regroupements demeurent relativement stables, soulignons que les charges spécifiques d'enseignement et de recherche ont augmenté de 5,7 % par rapport à 2000-2001, alors que le budget consacré aux services aux étudiants a connu une augmentation de 10,7 %.

Figure 19
Répartition des charges du Fonds de fonctionnement selon la fonction – excluant les loyers, les frais financiers et les mauvaises créances (en %)

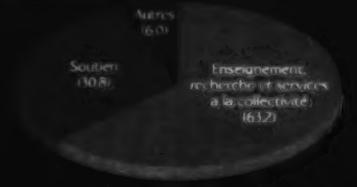

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	UQ	TOTAL
Charges[4]	46 297	10 649	10 271	6 228	7 025	6 036	28 485	1 803	7 893	3 339	165	123 191
Utilisé pour l'enseignement et la recherche	93,6	98,1	85,0	95,6	100,0	82,5	93,0	42,5	96,6	66,7	N.A.P.	90,8

En 2001-2002, les fonds alloués par le gouvernement du Canada représentent 54 482 000 $ et sont en hausse de 23,6 % par rapport à l'année précédente. Les produits octroyés par le gouvernement du Québec totalisent 40 767 000 $ et sont en hausse de 25,5 %. Le total des produits se chiffre à 140 083 000 $, ce qui représente une hausse de 19,4 % par rapport à 2000-2001. Au fonds avec restriction, 90,8 % des charges sont affectées à la réalisation de projets de recherche. Cette somme de 123 191 000 $ équivaut à une charge moyenne de 51 648 $ par professeur.

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	UQ	TOTAL
Acquisitions d'immobilisations	21 133	7 347	2 853	6 156	4 361	1 079	9 185	510	13 658	1 033	2 989	69 904
Actifs en immobilisation au 31 mai	460 578	89 860	65 573	54 578	55 120	27 144	74 771	17 449	88 270	11 992	37 655	982 540

En 2001-2002, les acquisitions d'immobilisations s'élèvent à 69 900 000 $ et représentent 25,8 % des déboursés effectués au fonds des immobilisations. Cette somme a été versée pour le réaménagement d'édifices en propriété (22,0 %), l'achat de mobilier, d'appareils et d'équipement (67,0 %), ainsi que l'acquisition de volumes et collections (11,0 %).

1. Source : États financiers de l'Université du Québec et de ses établissements 2001-2002, états synoptiques.

   Les écarts entre établissements doivent être interprétés à la lumière de la spécificité de chacun. Les calculs pour l'ensemble de l'Université du Québec incluent toujours les données du siège social, du Centre des services communs et des programmes réseau. Les commentaires ont été tirés en partie du rapport du vice-président à l'administration.

2. Comprend le fonds de développement académique du réseau (FODAR) et autres projets spéciaux.

3. Incluant les écritures d'éliminations effectuées pour la consolidation des états financiers.

4. Comprend les placements et dotations, les entreprises auxiliaires, les investissements de cours indirects, et les autres produits.

5. Comprend les bibliothèques, l'audiovisuel, l'informatique, l'administration, excluant les frais financiers et les mauvaises créances, ainsi que les terrains et bâtiments, excluant les loyers.

6. Comprend principalement les services aux étudiants et les entreprises auxiliaires.

7. Excluant les loyers ainsi que les frais financiers et les mauvaises créances.

8. Excluant les postes exceptionnels.

9. Incluant tous les biens, terrains et bâtiments, mobiliers, collections de bibliothèques, etc. Excluant les intérêts sur emprunt bancaire.

N.A.P. Ne s'applique pas.

Le parachèvement du Complexe scientifique, avec la construction du pavillon des Sciences biologiques, est l'une des priorités de l'UQAM.

DÈS LE DÉBUT DE MON MANDAT, en août 2001, j'ai voulu recentrer les activités de l'UQAM sur sa mission essentielle d'enseignement et de recherche-création. L'une de mes premières préoccupations a été de mettre en place une nouvelle direction, animée d'un véritable esprit d'équipe. C'est toute cette équipe qui s'est penchée sur les orientations et les perspectives de notre développement institutionnel, afin de revoir et d'actualiser nos objectifs. Le projet institutionnel renouvelé a fait ressortir deux grandes priorités : mettre le cap sur la qualité et la réussite des études et contribuer au développement social, économique, culturel et démocratique en facilitant l'accès aux études supérieures. La marque identitaire de l'UQAM continuera de se construire sur trois pôles : accueillir, innover et réussir. Je veux faire en sorte que notre projet académique se développe en coopération avec l'ensemble des établissements du réseau.

Les programmes d'études et les effectifs

Au cours de l'année, un baccalauréat en relations internationales et en droit international a été créé à la Faculté de science politique et de droit, tandis qu'un baccalauréat en génie microélectronique est maintenant rattaché à la Faculté des sciences. Plusieurs certificats ont vu le jour, notamment en formation continue en enseignement secondaire, en psychologie, en soutien pédagogique dans les centres de la petite enfance, en systèmes d'information géographique et en sciences des religions. L'École de langues s'est enrichie de trois certificats en langue et culture arabe, en langue et culture du Brésil ainsi qu'en langues et cultures d'Asie. De plus, trois majeures et huit mineures ont été mises sur pied. En outre, des modifications ont été apportées à 34 programmes de baccalauréat et à 20 programmes de certificat.

Aux cycles supérieurs, le développement de la programmation est la préoccupation de l'heure. La maîtrise en intervention sociale propose maintenant deux concentrations, l'une en gérontologie sociale et l'autre en économie sociale. Une spécialisation en gestion des villes et des métropoles s'ajoute au MBA pour cadres. La maîtrise en kinanthropologie comprend désormais un volet professionnel en ergonomie, tandis que la maîtrise en droit offre deux concentrations additionnelles en droit social et en droit privé. Enfin, un DESS en design d'équipements de transport a été mis en place ainsi que des programmes courts de 2e cycle en technologie de l'information, en sciences des religions et en gérontologie sociale.

La recherche et les subventions

Le financement externe de la recherche a atteint cette année 37,2 M$, subventions et contrats confondus. Les subventions du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) ont cru de près de 50 %, pour atteindre 6,8 M$. Plusieurs projets d'envergure, dont le Réseau collaboratif de recherche sur le mercure ainsi que divers programmes stratégiques en santé et en génomique sont soutenus par le CRSNG.

Les fonds reçus du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) ont atteint 5,6 M$. Le taux de succès des demandes de subventions ordinaires de recherche s'est maintenu à plus de

40 %, tandis que le volume de fonds générés par ces nouveaux projets a représenté un accroissement de 50 % par rapport à l'année précédente. Ce résultat place l'UQAM au 5e rang canadien. L'UQAM s'est également classée au 2e rang du concours canadien du programme de *l'Initiative de la nouvelle économie* en obtenant près de 800 000 $.

Confirmant l'importance grandissante de la recherche en santé à l'UQAM – en prévention du suicide, en adaptation sociale, sur l'impact des régimes d'indemnisation sur la santé et sur la compréhension de la maladie d'Alzheimer, pour ne mentionner que quelques exemples – les fonds obtenus des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) ont augmenté de 140 %, pour atteindre 1,2 M$.

La Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) a accordé des octrois à deux équipes de jeunes chercheurs, l'une en sciences biologiques et l'autre en informatique. De plus, la FCI et le MEQ ont accordé 1,5 M$ pour l'acquisition et la construction d'un ensemble de microscopie électronique unique, qui sera utile autant en sciences biologiques qu'en sciences de la Terre.

Au Québec, les Regroupements stratégiques du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC) et du Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies (FQRNT) ont accordé des octrois variant entre 260 000 $ et 450 000 $ par année à quatre centres de recherche renommés, en plus de permettre la mise sur pied du Centre interuniversitaire en arts médiatiques (CIAM). La Faculté des arts a connu une année faste aux nouveaux concours pour chercheurs-créateurs, alors que trois équipes ainsi que deux professeurs ont obtenu des subventions triennales totalisant 572 800 $ du FQRSC. Au concours stratégique de professeurs-chercheurs du FQRNT, issu du FCAR, l'UQAM a obtenu quatre nouveaux postes, confirmant un taux de réussite global de 80 %. Valorisation-Recherche Québec a accordé 1,6 M$ à l'UQAM et à l'INRS pour la mise sur pied du réseau de recherche DIVEX sur la diversification de l'exploration minérale au Québec.

Par ailleurs, 250 contrats ont été obtenus par 106 professeurs rattachés principalement à la Faculté des sciences et à l'École des sciences de la gestion, pour un total de 6,6 M$.

[illegible]

l'UQAM et le SEUQAM ont renouvelé la convention collective des employés de soutien impliquant, entre autres, l'ajout de 100 postes en trois ans. Les trois comités prévus dans la dernière convention collective avec le Syndicat des professeurs (SPUQ) portant sur les salaires hors taux, la moyenne cible et la tâche des professeurs ont déposé leurs rapports. Deux professeurs de l'UQAM ont mérité les Prix d'excellence de l'UQ : Philip Merrigan (sciences économiques) en recherche et Renald Legendre (sciences de l'éducation) en enseignement. Du côté des chargés de cours, un nouveau mode de rémunération reconnaissant l'expérience de même que le diplôme a été mis en place. L'UQAM a signé une première convention collective avec les employés du Centre sportif régis par le certificat d'accréditation.

[illegible]

Le total de salles de cours médiatisées est maintenant de 63, grâce à l'ajout de 24 salles. Celles-ci sont dotées d'un système novateur, conçu par des professeurs, des ergonomes, des designers et des experts technologiques en multimédia de l'UQAM. Le nombre de salles de cours reliées à Internet est de 185. Le Service des

Frédéric Paré, Karine Lacombe, Dominique Gervais et Carl Blanchette, étudiants en droit, ont obtenu le Prix de la meilleure équipe au concours interuniversitaire de plaidoirie Basile-Mignault. Leur instructeur (au centre de la photo) était Martin Imbleau, chargé de cours.

Inauguration du Centre interuniversitaire Paul-Gérin-Lajoie de développement en éducation (CIPGL) en présence de Paul Gérin-Lajoie, le parrain du CIPGL, Roch Denis, recteur de l'UQAM, Alain Grandbois, directeur du CIPGL, et Sylvain Simard, ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi.

Le Musée d'art contemporain a consacré une exposition aux œuvres de François Lacasse, jeune professeur à l'École des arts visuels et médiatiques.

Eric Sara et Mélissa Desilets, étudiants en comptabilité de management, se sont classés respectivement au 1er rang avec une note parfaite de 100 % et au 2e rang avec une note de 99 % à l'Examen national d'admission CMA.

Régine Robin, professeure au Département de sociologie, a remporté le Grand prix du livre de la Ville de Montréal pour son essai Berlin chantiers – Essai sur les passés fragiles.

bibliothèques a remis à neuf son site Web afin d'en faciliter l'utilisation et de mieux répondre aux besoins de sa clientèle. De son côté, le Service de production audiovisuelle et multimédia a acquis l'expertise et l'infrastructure nécessaires pour concevoir et réaliser des sites Web sophistiqués. En outre, le décanat de la Faculté des sciences humaines a aménagé au pavillon J.-A.-DeSève.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

Cette année, la mobilité internationale s'est intensifiée puisque 229 étudiants, soit le double de l'année précédente, ont profité d'un soutien financier pour des séjours à l'étranger. Le Centre universitaire canadien à Berlin, créé conjointement par l'UQAM et l'Université de Toronto, a accueilli plus de 60 étudiants, dont 35 de l'UQAM, dès le premier été. Le Centre interuniversitaire Paul-Gérin-Lajoie de développement en éducation a été créé afin de soutenir la formation des maîtres en Afrique. Par ailleurs, quelque 89 projets réalisés dans près de 40 pays se sont partagé la somme de 2,9 M$.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Plusieurs événements d'importance ont jalonné l'année écoulée. Le premier d'entre eux concerne le Pavillon des sciences biologiques dont la construction viendra compléter le complexe scientifique de l'UQAM. Hexagram, l'Institut de recherche et création en arts et technologies médiatiques qui regroupe des artistes-chercheurs provenant autant de l'UQAM que de l'Université Concordia, a été inauguré par les deux universités fondatrices. Enfin, l'UQAM a reçu des fonds importants du gouvernement fédéral, de la FCI et du ministère de l'Éducation du Québec pour la création de neuf chaires de recherche du Canada. Cet investissement confirme l'excellence de plusieurs domaines de recherche, notamment en relations internationales, en mondialisation, en sciences cognitives, en gestion de la technologie, en patrimoine urbain, en études littéraires, en mathématiques, en histoire des sciences biologiques et en éducation relative à l'environnement.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Résultat du travail de réflexion de la direction, après consultation auprès des représentants de la collectivité universitaire, un ambitieux plan d'action a été élaboré pour l'année 2002-2003. Ce dernier s'articule autour de cinq axes : les grands projets de développement, comme le parachèvement du Complexe scientifique, le lancement de l'Institut santé/société et de l'Institut d'études internationales, le développement académique, accordant la priorité aux études de cycles supérieurs et à la qualité de la formation; la gestion administrative et financière dont l'implantation d'un processus budgétaire fondé sur les missions d'enseignement et de recherche-création; les ressources humaines, incluant la création de postes de qualité pour contrer la précarité de l'emploi; le développement des facultés pour faire d'elles de véritables leviers d'initiatives académiques au bénéfice des unités et des missions d'enseignement et de recherche-création. À la veille de démarrer sa campagne majeure de développement et de financement, je veux mettre l'UQAM sur la place publique afin qu'elle rayonne à la mesure de sa contribution à la société québécoise.

Roch Denis, recteur

ROCH DENIS, recteur

DIRECTION

PIERRE J. JEANNIOT, chancelier / ROCH DENIS, recteur / CLAUDE-YVES CHARRON, vice-recteur aux services académiques et au développement technologique / DANIEL CODERRE, vice-recteur associé à la recherche et à la création / JACQUES DESMARAIS, vice-recteur exécutif / DANIELLE LABERGE, vice-rectrice à l'enseignement, à la recherche et à la création / CAROLE LAMOUREUX, vice-rectrice associée aux études / MAL ROY MALSERVISI, vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires administratives / PIERRE PARENT, secrétaire général

Ont également siégé en cours d'année :
LOUISE DANDURAND, vice-rectrice à la recherche, à la création et à la planification / GILBERT DIONNE, recteur intérimaire / LYNN DRAPEAU, vice-rectrice à la formation / CLAUDETTE HOULD, vice-rectrice aux services académiques et au développement technologique

* Membre du Comité exécutif

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président :
JEAN-MARC LÉGER, président, Léger Marketing

Membres :
DIANE BERTHELETTE, professeure / ROCH DENIS*, recteur / JACQUES DESMARAIS*, vice-recteur exécutif / RICHARD DESROSIERS*, professeur / MICHÈLE DUBREUIL*, notaire et conseillère juridique, Notaire Dubreuil et Leblanc / YANNICK GAUTHIER, étudiant / RICHARD GUAY, premier vice-président, aux particuliers et aux entreprises, Banque Laurentienne / DANIELLE LABERGE*, vice-rectrice à l'enseignement, à la recherche et à la création / ALAIN LALLIER, directeur général, Cégep du Vieux-Montréal / HENRI LEHON, chargé de cours / FRANÇOIS LIMOGES*, étudiant / LUCIE ROBERT, professeure / RENÉ ROY, secrétaire général, Fédération des travailleurs du Québec / DOMINIQUE VACHON, directrice générale, Financière du Québec

Ont également siégé en cours d'année :
LOUISE DANDURAND, vice-rectrice à la recherche, à la création et à la planification / LYNN DRAPEAU, vice-rectrice à la formation / RÉGINALD LAVERTU, directeur général, Collège de Rosemont

Secrétaire :
DANIEL HÉBERT, adjoint au secrétaire général et directeur, Secrétariat des instances

COMMISSION DES ÉTUDES

Présidente :
DANIELLE LABERGE, vice-rectrice à l'enseignement, à la recherche et à la création

Membres :
ROBERT V. ANDERSON, directeur de département / JEAN P. BOUCHER, directeur de département / NATHALIE CHAPDELAINE, étudiante / DANIEL CODERRE, vice-recteur associé à la recherche et à la création / NANCY COLLIN, étudiante / ROBERT COMEAU, directeur de programme de 1er cycle / DAVID D'ARRISSO, étudiant / ROCH DENIS, recteur / PIERRE JASMIN, professeur / CLAUDETTE JODOIN, registraire / RENÉE JOYAL, professeure / CAROLE LAMOUREUX, vice-rectrice associée aux études / MARIE-JOSÉE LECLAIR, étudiante / MARC LETOURNEAU, étudiant / FRANCE L'HERAULT, agente à la gestion technique / PIERRE LALONDE, chargé de cours / NANCY OUELLET, étudiante / CHARLES PERRATON, directeur de programme de 2e cycle / DANIELLE PILETTE, directrice de programme de 1er cycle / SYLVIE QUÉRÉ, chargée de cours / KARINE RONDEAU, étudiante / THÉRÈSE SAINT CHEAIS, chargée de cours / HUGUETTE VARIN, attachée d'administration

Ont également siégé en cours d'année :
CLAUDE-YVES CHARRON, directeur de programme de 2e cycle / LOUISE DANDURAND, vice-rectrice à la recherche, à la création et à la planification / LYNN DRAPEAU, vice-rectrice à la formation / CLAUDETTE HOULD, vice-rectrice aux services académiques et au développement technologique

Secrétaire :
DANIEL HÉBERT, adjoint au secrétaire général et directeur, Secrétariat des instances

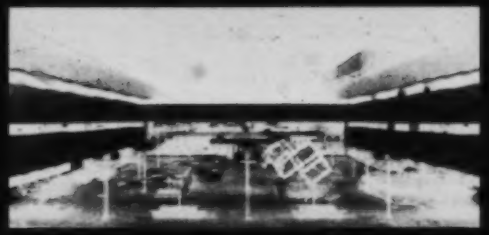

Avenue Gilles-Boulet

Lancement de la campagne majeure de la Fondation auprès de la communauté universitaire : Bernard Lemaire, président de la campagne majeure de financement de l'UQTR, René Hardy, président de la campagne de la communauté universitaire et Claire V. de la Durantaye, rectrice de l'UQTR

L'UQTR POURSUIT ASSIDÛMENT SES EFFORTS de réorganisation, ainsi qu'une évaluation de ses activités. Dans son plan 2000-2003, intitulé *Des choix d'avenir pour la réussite de nos étudiants*, elle affirmait d'ailleurs sa volonté de renforcer et de mieux positionner ses activités autour de ses pôles d'excellence. Les exigences accrues pour une formation et une recherche de haut niveau, la forte compétition ainsi que les contraintes financières commandaient un tel exercice. L'UQTR, une institution de taille moyenne, devait se défaire des lourdeurs administratives, simplifier son fonctionnement et décentraliser ses processus de décisions, afin de permettre aux unités créatrices d'être les plus innovantes possible. L'année 2001-2002 a su être à la hauteur de tels objectifs et prépare le terrain à un nouveau plan stratégique pour 2004-2007.

En légère remontée de ses effectifs étudiants, avec une programmation mieux ciblée, un assouplissement et une décentralisation de ses processus administratifs, ainsi qu'un plan de retour à l'équilibre budgétaire rigoureux, l'UQTR a su garder le cap sur la réussite de ses étudiants et sur l'excellence en recherche. Les temps forts ont été une tournée départementale de trois mois de la Direction visant à se mettre en mode de planification stratégique, des réussites notables aux programmes nationaux de chaires et d'infrastructures de recherche et l'excellent résultat de la campagne majeure de la Fondation auprès du personnel.

LES PROGRAMMES, LES ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

Le fait marquant est l'entrée en vigueur, au printemps 2002, d'une série de mesures visant à enrichir et à mieux cibler l'ensemble de la programmation. Ces mesures ont conduit à l'adoption de la formule de majeure et de mineure, à l'accroissement de l'interdisciplinarité dans dix programmes de baccalauréat, ainsi qu'à l'insertion de quinze crédits d'enrichissement dans les baccalauréats spécialisés. L'Université s'est aussi retirée de quatre secteurs de formation pour lesquels elle ne disposait pas de masses critiques suffisantes. Quant aux nouveaux développements, il faut souligner le cheminement, jusqu'au Ministère, du doctorat de premier cycle en podiatrie et l'aboutissement du doctorat conjoint en lettres et du continuum de formation au doctorat en psychologie.

On doit se réjouir d'une hausse de 2,6 % de la fréquentation étudiante qui a atteint les 6 260 EETP. Le nombre de diplômés est passé à 46 000 et l'Université a initié une gamme de services pour renforcer leur sentiment d'appartenance, dont une toute nouvelle revue, *Energia*, parue en février 2002. De plus, un partenariat avec l'Association générale des étudiants a permis de mettre en chantier l'aménagement d'une salle polyvalente dédiée à la vie socioculturelle des étudiants.

Les étudiants ont vécu de beaux moments, que l'on pense aux Jeux canadiens de la communication dont l'UQTR était l'hôte, à une participation, pour une deuxième année consécutive, au championnat canadien de hockey universitaire masculin, à la première place à l'examen national d'admission des CMA et, enfin, à la position de tête au classement général des Jeux de génie 2002.

Un événement comme celui de la 14e Conférence mondiale de l'hydrogène énergétique pilotée en juin 2002 par l'Institut de recherche sur l'hydrogène est un exemple des succès qu'a connus l'UQTR dans ses principaux créneaux de recherche. Notamment, les trois premiers titulaires de l'UQTR au programme canadien de chaires de recherche ont été accrédités, soit en pâtes et papiers (Claude Daneault), en écologie des eaux douces (Pierre Magnan) et sur les PME (Louis Raymond).

Une chaire privée associée aux Centres de formation en entreprise et récupération (CFER) a de plus été obtenue (Nadia Rousseau). De nouvelles percées à la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) sont aussi à souligner : un réseau électronique de données en études canadiennes, un bateau-laboratoire pour l'étude des écosystèmes du fleuve Saint-Laurent, un laboratoire d'imagerie cellulaire et de biologie moléculaire et l'équipement de mise à niveau réseautique de l'Université. L'année s'est terminée sur une note des plus positives, les octrois de recherche ayant franchi le cap des 10,5 M$. Viennent aussi couronner cette réussite, l'obtention d'une bourse Killam en philosophie (Claude Panaccio), le prix « interdisciplinarité » Jacques-Rousseau de l'ACFAS en études québécoises (Normand Séguin) et le Prix national Synergie en R&D en pâtes et papiers (Claude Daneault).

L'adoption, en février 2002, d'une première politique institutionnelle des communications soutient clairement l'ouverture et l'appui de l'UQTR à son milieu. Il s'en est suivi plusieurs gestes structurants, comme l'entente-cadre triennale paraphée avec la Corporation de développement culturel de Trois-Rivières et la création de nouveaux outils de valorisation économique tels E-H2 inc. dans le domaine de l'hydrogène, le Groupe Énergie inc. et l'arrivée imminente sur le campus de la Technopole Vallée du Saint-Maurice.

Le dynamisme des partenariats a résulté en des octrois contractuels d'une valeur de 17 M$, en hausse de 5 %. De plus, grâce à 145 initiatives, 2 500 personnes ont bénéficié d'une formation continue en partenariat avec l'UQTR.

Une dizaine de nouvelles ententes institutionnelles (Dec. Bacc. extensions, consortium) avec des collèges de la région (formation infirmière, textile, applications Internet) et avec d'autres constituantes de l'Université du Québec (arts, psychologie, psychoéducation, lettres) sont venues enrichir nos alliances stratégiques. Une entente-cadre avec l'INRS pave de plus la voie à de nouveaux développements, notamment dans les domaines de l'énergie, de la santé et des sciences humaines.

Les négociations en vue du renouvellement de la convention collective des professeurs ont été intenses. Ce fut l'occasion pour l'Université de bien exposer aux professeurs les enjeux touchant l'avenir de l'institution. Plusieurs rencontres d'information ont été tenues par la Direction, suivies par le dépôt de nouvelles offres globales en mai 2002. La conclusion du processus, tôt en 2002-2003, constitue une priorité.

Les responsables de la gestion des personnels se sont mobilisés pour donner suite aux recommandations du Comité pilote sur le changement, touchant le rattachement départemental des programmes. L'affectation dans les départements du personnel des familles et des modules a été menée avec grande attention.

Sous le signe de la reconnaissance, l'UQTR a renoué avec la tradition des remises de distinctions honorifiques. Elle a rendu hommage à deux nouveaux docteurs *honoris causa*, MM. Georges Brossard en entomo-

Remise du Prix UQTR. De gauche à droite : Louisette Lord-Bolduc, présidente du C.A. de l'UQTR, Jacques Bégin, récipiendaire du Prix et Claire V. de la Durantaye, rectrice de l'UQTR.

Signature de l'entente cadre de collaboration INRS/UQTR : Claire V. de la Durantaye, rectrice de l'UQTR et Pierre Lapointe, directeur général de l'INRS.

25e anniversaire de fondation des études québécoises : quelques pionniers des études québécoises (professeurs, chercheurs et étudiants)

Inauguration du Comité d'intégration international universitaire : Darryl Bon daan Barnabo, président du CIIU, Claire V. de la Durantaye, rectrice de l'UQTR, et Jacques Brisoux, directeur de la Coopération internationale à l'UQTR.

logie et Lawrence McBrearty dans le domaine des relations du travail. Lors de la rencontre annuelle de notre Cercle des présidents et recteurs, le Prix de l'UQTR a en outre été décerné à M. Jacques Begin pour son leadership au conseil d'administration de l'Université et dans la région. La Médaille de l'Université (Normand Séguin), deux éméritats (Jean-Pierre Bourassa et Raymond Champagne) et deux prix de reconnaissance en enseignement (Marc-André Bernier et Harry White) ont également récompensé le travail de nos professeurs.

LES RESSOURCES FINANCIÈRES

Des progrès tangibles ont été réalisés, en vue du rétablissement de la santé financière de l'Université. Un nouveau processus budgétaire a été introduit pour 2002-2003. Il offre davantage de transparence et permet aux unités de se responsabiliser par rapport aux coûts-bénéfices de leurs activités. C'est un pas vers la décentralisation budgétaire prévue en 2003-2004. Quant au retour à l'équilibre budgétaire, il a été mis sur un nouvel horizon, avec un plan de réduction de coûts réaliste. Un suivi constant fut assuré à cet égard auprès du ministère de l'Éducation. Ainsi, le déficit d'opération enregistré au 31 mai 2002 de l'ordre de 5,3 M$ serait progressivement ramené à zéro en 2006-2007.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

Sous l'initiative des étudiants étrangers, le Comité d'intégration international universitaire de l'UQTR a été inauguré pour favoriser l'implication des étudiants dans l'accueil des nouveaux arrivants d'autres pays. L'accès au programme de bourses de court séjour à l'étranger a doublé et 45 stages ont pu être réalisés par nos étudiants. Favorisant la mobilité des savoirs, l'UQTR a eu le plaisir d'accueillir 22 professeurs étrangers pour un stage d'un mois à l'École d'ingénierie. Elle a aussi conclu sa formation d'ingénieurs de l'industrie papetière au Venezuela, de même que celle des administrateurs scolaires en Guinée. Parmi les nouveaux projets, une convention de partenariat a été paraphée avec l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) en vue d'offrir une formation en ligne en pâtes et papiers. L'Université est de plus partenaire du Cégep de Trois-Rivières en formation professionnelle et technique à l'île Maurice. Mentionnons enfin la participation de l'UQTR à une mission de l'Université du Québec au Pôle universitaire européen de Strasbourg, dont le modèle pourrait inspirer la création d'un pôle international de la Mauricie.

LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

La création, en janvier 2002, de la Direction générale des services académiques et technologiques est venue confirmer le leadership et le développement accéléré de l'UQTR dans l'exploitation pédagogique des TIC. Une version plus avancée du site Web de l'Université a été implantée au même moment, marquant aussi le passage à la version électronique du journal institutionnel *En Tête*. Nous avons également souligné avec fierté le 25e anniversaire de fondation des études québécoises.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

L'UQTR s'apprête à lancer, à l'automne 2002, sa démarche de planification stratégique pour 2004-2007. Ce sera le rendez-vous de l'innovation autour des pôles d'excellence départementaux.

Claire V. de la Durantaye, rectrice

CLAIRE V. DE LA DURANTAYE, rectrice

DIRECTION

CLAIRE V. DE LA DURANTAYE, rectrice / RAYMOND LEBLANC, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche / DANIEL MCMAHON, vice-recteur à l'administration et aux finances / FRANÇOIS HÉROUX, vice-recteur aux ressources humaines / ANDRÉ PARADIS, vice-recteur associé aux services académiques et technologiques / LUCIEN BÉDARD, secrétaire général et directeur des affaires juridiques

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président(e) :
JACQUES BÉGIN *, diplômé, président-directeur général, Cogéco Câble / LOUISETTE LORD-BOLDUC *, génagogue consultante, Ville de La Tuque

Membres :
JACQUES BÉGIN, diplômé, président-directeur général, Cogéco Câble / LOUISETTE BERNARD *, chargée de cours / JEAN-CLAUDE BERNATCHEZ *, professeur / PIERRE-ANDRÉ DESCHÊNES, entrepreneur-conseil / DANIEL DESILETS, diplômé, président-directeur général, Groupe Buromax inc. / CLAIRE V. DE LA DURANTAYE *, rectrice / JEAN-PIERRE GALDETTE *, retraité, Kruger inc. / CLAUDE G. GENEST, professeur / RAYMOND J. LEBLANC *, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche / LORRAINE LEMIRE, directrice pédagogique deuxième cycle, Collège Saint-Bernard / RENÉ LESAGE, professeur / PIERRE LEVASSEUR, conseiller-cadre, Complexe santé et services sociaux Nicolet-Yamaska / LOUISETTE LORD-BOLDUC *, génagogue consultante, Ville de La Tuque / ALAIN MAIRE, doyen des études de cycles supérieurs et de la recherche / PASCALE LNADEAU *, étudiante / CLAUDE ST-CYR, directeur général, Cégep de Drummondville

Secrétaire :
LUCIEN BÉDARD, secrétaire général et directeur des affaires juridiques

COMMISSION DES ÉTUDES

Présidente :
CLAIRE V. DE LA DURANTAYE, rectrice

Membres :
CLAUDE ARBOUR, doyen des études de premier cycle / SYLVIE AUGER, chargée de cours / AYMIE BROUSSEAU, étudiante / GUY CHARPENTIER, professeur / JEAN-LUC DUTOUR, chargé de cours / CATHERINE GÉNÉREUX, étudiante / JOCELYNE GOSSELIN, professeure / LUCIE GUILLEMETTE, directrice / DENIS LAMY, chargé de cours / CLOÉ LAPOINTE, étudiante / RAYMOND J. LEBLANC, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche / ALAIN MAIRE, doyen des études de cycles supérieurs et de la recherche / ANNE-CLAUDE MORISSETTE-OSMANN, étudiante / JULIE O'SHAUGHNESSY, étudiante / ANDRÉ PARADIS, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche par intérim / JEAN-MARC PARADIS, professeur / GINETTE PLESSIS-BÉLAIR, professeure / MARC PROVOST, professeur / BRIGITTE VEILLEUX, étudiante / LOUISE VERREAULT, chargée de cours / ISABELLE VIVIERS, étudiante

Secrétaire :
LUCIEN BÉDARD, secrétaire général et directeur des affaires juridiques

* Membre du Comité exécutif

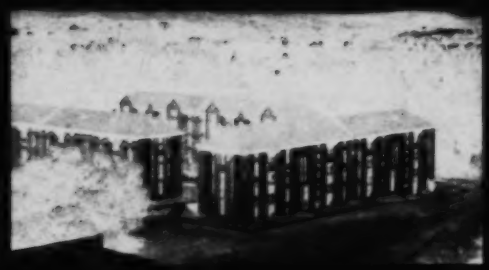

Une troisième résidence pour étudiants est venue compléter le paysage du campus universitaire. Avec cette nouvelle construction, l'UQAC dispose maintenant d'une infrastructure de onze bâtiments des plus adéquats.

Le recteur sortant, Bernard Angers, a quitté sa fonction le 30 septembre 2001. Il a reçu plusieurs témoignages d'appréciation lors d'une grande fête organisée en son honneur.

AVEC LES ANNÉES, NOUS CONSTATONS de plus en plus que ce qui ne devrait être qu'un séjour transitoire de quelques années se transforme, pour les étudiants de l'UQAC, en une expérience de vie unique.

Le dynamisme de la vie universitaire, ses étudiants et son personnel, la valeur d'une communauté à l'échelle humaine, combinée à un programme d'intégration et de réussite académique, prouvent que l'UQAC a tous les éléments en main pour former des citoyens notables. Cette situation, qui existe depuis longtemps, est grandement imputable à la volonté de dépassement de tous les personnels. Ensemble, avec les gens de toute une région, nous avons atteint un rythme de croisière remarquable.

LES PROGRAMMES, LES ÉTUDES ET LES ÉTUDIANTS

Au premier cycle, l'année a été marquée par l'adoption d'un nouveau règlement des études, par l'évaluation institutionnelle de quatre programmes de baccalauréat (physique, linguistique, géologie, génie géologique) et par la révision de nombreux programmes de baccalauréat et de certificat. Nous avons signé des protocoles Dec. Bacc. avec le Cégep de Chicoutimi (génie mécanique et génie informatique), avec le Cégep de Jonquière (informatique), avec le Cégep d'Alma (informatique), avec le Cégep de Baie-Comeau (administration) et le Collège LaSalle (administration).

L'étude de l'ensemble des cours a été entreprise en vue de la mise à jour de la banque de cours et de programmes. Aux cycles supérieurs, l'introduction d'un Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en éco-conseil, dont les lignes directrices sont l'application du développement durable, la communication et la médiation en environnement, est à signaler. L'UQAC a également présenté une demande d'extension du doctorat en psychologie de l'UQTR en remplacement de l'actuelle maîtrise.

L'ACTIVITÉ DE LA RECHERCHE ET DE LA FORMATION DE LA RELÈVE

L'activité scientifique conserve une place de choix parce qu'elle s'inscrit dans une dynamique de développement régional et qu'elle s'appuie sur des ressources humaines hautement qualifiées. Cette heureuse combinaison fait de la recherche une activité de premier plan.

Pour le Groupe de recherche et d'interventions régionales (GRIR), ce fut une année marquée par la progression et la consolidation des activités, avec la mise en chantier d'une cinquantaine de projets : sur les phénomènes sociaux, la pratique sociale et les mouvements sociaux (seize projets), sur la recherche-action et l'intervention en région (dix projets), sur le développement viable, l'évaluation des impacts sociaux et l'aménagement intégré des ressources (huit projets) et les inondations de juillet 1996, la tempête de verglas de janvier 1998, les conséquences des catastrophes sur la santé biopsychosociale des individus, des intervenants et des communautés (sept projets).

À la suite du départ à la retraite de certains de ses membres dont plusieurs ont été nommés professeurs émérites, le Groupe de recherche en productivité végétale (GRPV) travaille à augmenter son membership en modifiant ses orientations, de façon, notamment, à intégrer les professeurs qui travaillent en milieu boréal dans le domaine de l'écologie aquatique.

L'année a également permis de concrétiser l'implantation du CONSOREM, le consortium de recherche en exploration minérale. Né d'un partenariat industrie, gouvernement, université, il comptait dans ses rangs, à ses débuts, les compagnies Noranda, SOQUEM, Arianne, McWatters, Aurizon, le ministère des Ressources naturelles du Québec, l'UQAM et l'UQAC, cette dernière étant le siège social du CONSOREM. Se sont jointes ensuite Cambior, Maude Lake et Mines d'Or Virginia. Des contributions de Développement économique Canada (900 000 $) et du gouvernement du Québec (1,2 M$) vont permettre d'étendre les activités sur l'ensemble du territoire québécois et d'acquérir un spectromètre de masse à induction couplée au plasma.

En parallèle avec son mégaprojet RDC (2,4 M$), la Chaire industrielle CRSNG/Hydro-Québec/UQAC sur le givrage atmosphérique des équipements des réseaux électriques (CIGELE) a reçu une importante commandite de recherche du fabricant d'isolateurs japonais NGK. Les résultats de la recherche ont facilité la tâche d'Hydro-Québec pour le choix d'isolateurs adéquats pour ses nouveaux postes. La CIGELE a aussi obtenu une subvention du Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies (173 000 $), pour la consolidation et le renouvellement d'une base de recherche québécoise de calibre national et international.

Le directeur de la bibliothèque Paul-Émile-Boulet, Gilles Caron, a reçu le Prix Carrière 2001 de l'Université du Québec. À l'emploi de l'UQAC depuis 1976, il s'intéresse depuis plus de trente ans aux technologies de l'information et de la communication.

LES PARTENARIATS ET L'IMPLICATION DANS LE MILIEU

En octobre, l'Université a tenu un colloque sur les conséquences des catastrophes et des événements traumatiques sur la santé des individus, des intervenants et des communautés. Plus de 80 spécialistes en intervention d'urgence ont présenté des résultats et plus de 350 personnes de France, du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick y ont pris part. Ce fut l'occasion d'aborder plusieurs thèmes d'actualité dont les conséquences du terrorisme sur la santé, les impacts des catastrophes sur le bien-être des sinistrés, la prévention de la violence en milieu scolaire, les mécanismes français de prise en charge des sinistrés, les conséquences de la tempête de verglas, les effets pervers des systèmes d'indemnisation des victimes d'actes criminels, la violence en milieu de travail, etc.

Un nouveau Service de formation continue (SFC) a vu le jour. Il regroupe les activités de formation continue créditées et non créditées, les quatre centres hors campus (Alma, Charlevoix, Saint-Félicien, Sept-Îles) et certaines activités liées aux technologies de l'information et de la communication. Il vise le développement de la compétence professionnelle, de l'apprentissage lié à la pratique, de la prise en charge adaptée et de l'amélioration continue.

LE PERSONNEL

L'UQAC compte 485 employés dont 201 professeurs, auxquels s'ajoutent quelques centaines de chargés de cours et superviseurs de stage. En 2001-2002, l'UQAC a souligné le départ à la retraite de treize employés et procédé à l'embauche de douze professeurs. Une nouvelle convention collective a été signée avec le Syndicat des chargées et chargés de cours qui se terminera le 31 décembre 2003.

La direction a également accueilli une nouvelle doyenne au décanat des études de cycles supérieurs et de la recherche, Suzie Robichaud, et un directeur au Service de formation continue, Damien Ferland.

La direction de l'UQAC a accueilli une nouvelle doyenne au décanat des études de cycles supérieurs et de la recherche, Suzie Robichaud, professeure-chercheure du Département des sciences humaines.

LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

L'exercice financier de 2001-2002 se solde par un déficit de 2,8%, conformément à la prévision budgétaire. Ce résultat respecte aussi les engagements de l'UQAC envers le ministère de l'Éducation dans le cadre du contrat de performance, qui prévoit le retour à l'équilibre financier pour l'année 2003-2004.

Yu Li a « brisé la glace » en devenant la première femme diplômée du programme de doctorat en ingénierie de l'UQAC. Elle fait partie de l'équipe de la Chaire industrielle CRSNG/Hydro-Québec/UQAC sur le givrage atmosphérique des équipements des réseaux électriques (CIGELE). La CIGELE a formé, il y a un peu plus d'un an, le tout premier diplômé du même programme, Stephan Brettschneider.

L'UQAC poursuit également les efforts nécessaires pour obtenir un financement adéquat en regard de sa mission, de son rôle d'outil de développement pour la région et de ses objectifs de développement académique et scientifique.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

L'Université a poursuivi la délocalisation d'une vingtaine de programmes d'enseignement en partenariat avec des universités privées et publiques au Maroc, au Liban, au Brésil, en Chine, en Colombie et au Mexique, principalement en sciences économiques, administratives et en gestion. Plus de 1 200 étudiants de ces pays sont présentement inscrits à un programme de formation offert par l'UQAC.

De plus en plus d'étudiants d'ici décident de poursuivre une partie de leur projet d'études à l'extérieur du Québec. Les bourses d'études institutionnelles destinées à ces étudiants sont en constante augmentation.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

L'alpha-humulène, une substance active extraite de l'huile essentielle du sapin baumier, offrirait de réelles possibilités pour le traitement de certains cancers. Cette découverte, élevée au rang des dix découvertes de l'année 2001 par le magazine *Québec Science*, est le fruit du travail de deux professeurs du Département des sciences fondamentales, Jean Legault et André Pichette.

Claude Villeneuve, professeur du Département des sciences fondamentales, a connu une année des plus actives. Il est le principal artisan du démarrage du Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en éco-conseil, une première en Amérique du Nord. Il a copublié un ouvrage de vulgarisation scientifique sur les changements climatiques dans le monde et de leurs relations avec l'effet de serre. Il a reçu un Phénix de l'environnement et a été nommé Scientifique de l'année par Les années lumières de Radio-Canada.

L'étudiant Changiz Tavakoli, en collaboration avec le titulaire de la CIGELE, Masoud Farzaneh, et le professeur Issouf Fofana, ont produit le meilleur article scientifique (section compétition des étudiants) à la Eastern Snow Conference, intitulé *Dynamic Modelling of Flashover Process on an Ice Covered Insulator Surface*.

Gilbert Larochelle, professeur au Département des sciences humaines, a été nommé Chevalier dans l'ordre des Palmes académiques de la France, consacrant sa contribution au rayonnement de la culture française. Aussi, Jacques Druez, professeur au Département des sciences appliquées, a reçu le titre de Chevalier par l'Ordre national du mérite de l'Ambassade de France à Québec, pour son dévouement constant au service de la communauté française, en particulier en tant que Consul honoraire à Chicoutimi.

L'ENGAGEMENT DE LA NOUVELLE ÉQUIPE

En tant que nouveau recteur de l'UQAC, j'ai à cœur de poursuivre ce que mes prédécesseurs ont su construire au fil des années. Ces gens ont démontré que le fait d'être situé en région ou d'être de taille modeste n'a pas à freiner nos ambitions de nous tailler une place de choix dans nos champs d'excellence. Le modèle UQAC a fait ses preuves et il faut en reconnaître l'originalité. Nous allons faire les choix nécessaires pour assurer les acquis de l'Université et en permettre le développement. C'est avec fermeté que nous poursuivrons ce travail avec nos partenaires privés et gouvernementaux afin d'offrir ce qu'il y a de mieux à nos étudiants et à nos professeurs-chercheurs.

Michel Belley, recteur

MICHEL BELLEY, recteur

DIRECTION

MICHEL BELLEY, recteur / GHISLAIN BOURQUE, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche / GILLES BERGERON, vice-recteur à l'administration et aux finances / MARTIN CÔTÉ, secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président :
MICHEL BELLEY*, recteur

Membres :
GILLES BERGERON*, vice-recteur à l'administration et aux finances / NICOLE BLUTEAU, vice-présidente, FTQ /GASTON BOILY, courtier, Assurances Belley & Truchon / GERMAINE BOLDUC, chargée de cours / DOMINIQUE BOUCHARD*, directeur Usine Arvida, Alcan International / LAVAL BOULIANNE, comptable agréé / DENIS BOURQUE* professeur / GHISLAIN BOURQUE*, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche / JOSUÉ HAMANN, étudiant / JEAN-GUY HUDON, professeur / JEAN LEFEBVRE, directeur général, Cegep d'Alma / FRÉDÉRIC SIMARD*, étudiant / RICHARD VEZINA, professeur

Secrétaire :
MARTIN CÔTÉ, secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

Président :
MICHEL BELLEY, recteur

Membres :
STÉPHANE AUBIN, professeur / MARILYNE BÉDARD, étudiante / GHISLAIN BOURQUE, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche / DENIS BUSSIÈRES, professeur / MUSTAPHA ELAYOUBI, chargé de cours / GILLES IMBEAU, doyen des études de premier cycle / ANDRÉ LECLERC, professeur / NATHALIE LEHMANN, étudiante / SYLVAIN MERCIER, étudiant / JEAN-FRANÇOIS MOREAU, doyen des études de cycles supérieurs et de la recherche / JULIE NADEAU, étudiante / JEAN ROUETTE, professeur / ALAIN ROUTEAU, professeur / STEVE ROY, étudiant

Secrétaire :
MARTIN CÔTÉ, secrétaire général

* Membre du Comité exécutif

uqar

Université du Québec à Rimouski

À Matane, le chanteur basse Joseph Rouleau a reçu son doctorat des mains de Pierre Lucier, président de l'Université du Québec, et de Pierre Couture, recteur de l'UQAR.

Lors du Congrès sur l'environnement nordique : Martin Fortier (Université du Manitoba), Gaston Desrosiers (ISMER-UQAR), Hiroshi Hattori (Japon) et Michel Gosselin (ISMER-UQAR).

QUE FAUT-IL RETENIR de l'année 2001-2002 à l'UQAR ? L'obtention de trois chaires de recherche ? Les deux prix remis à des étudiants de notre Université au Gala Forces AVENIR ? Les honneurs remportés par deux de nos professeurs de lettres ? Les excellents résultats de nos étudiants en comptabilité ? Notre premier diplômé au doctorat en développement régional ? Un peu tout ça, en fait, et plus encore.

[illegible]

Les deux prix remportés par des étudiants de l'UQAR lors du Gala Forces AVENIR ont été très stimulants pour toute la communauté universitaire. Bravo à Isabelle Lavoie, pour son Prix Personnalité, et à Ugo Leblanc, pour son Prix Société. Myriam Lachance-Bernard a été la première étudiante de l'UQAR à recevoir une Bourse d'excellence du Millénaire.

En sciences comptables, les étudiants de l'UQAR sont arrivés premiers au Québec aux examens nationaux de l'Ordre des comptables généraux (CGA). À l'examen d'admission CMA, les étudiants du Campus de Lévis ont bien fait avec un taux de réussite de neuf sur neuf. Par ailleurs, notre programme de baccalauréat en sciences comptables a reçu l'accréditation de la Société des comptables en management du Canada. En génie, nos étudiants ont participé à des compétitions à Québec, au Colorado et à Calgary, méritant quelques prix de prestige. Ils ont aussi organisé le Congrès de la Coalition des facultés d'ingénierie du Québec (CoFIQ). C'est un étudiant du Niger, Alidou Adamou, qui a été le premier diplômé du programme de doctorat en développement régional. Des bourses de 1[er] cycle ont été accordées à 113 nouveaux étudiants, en provenance des collèges de tout le Québec. Pareillement, plus de 30 étudiants ont reçu des bourses de 2[e] et de 3[e] cycles.

Des modifications ont été apportées aux programmes de baccalauréat en histoire, en administration, en géographie, pour les rendre plus professionnalisants. Les trois programmes en sciences de l'éducation ont été revus pour les rendre conformes au nouveau cadre de référence gouvernemental. En administration scolaire, plus de 130 gestionnaires des commissions scolaires, sur tout le territoire, ont suivi une formation spéciale. Un nouveau Diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion des ressources maritimes a été créé. Des ententes Dec-Bacc en administration ou en sciences comptables ont été signées avec les cégeps du territoire. Avec le Cégep de La Pocatière, nous avons aussi convenu d'une entente Dec-Bacc en écologie appliquée et biologie. Enfin, un Centre d'aide à la réussite (CAR) a été mis en place afin d'appuyer les étudiants dans leurs efforts pour s'adapter aux exigences universitaires par des ateliers sur les méthodes d'étude ou sur le perfectionnement linguistique et rédactionnel.

[illegible]

La recherche a connu des développements majeurs cette année avec la création de trois chaires de recherche qui s'ajoutent aux deux déjà existantes. Les nouvelles chaires du Canada concernent le développement rural et la conservation des écosystèmes nordiques alors que Pêches et Océans Canada soutient une chaire en acoustique marine appliquée. Les titulaires respectifs sont les professeurs Bruno Jean, Dominique Berteaux

et Yvan Simard. Nous avons également obtenu de nouvelles subventions dans la recherche en génétique des populations, sous l'initiative de la professeure France Dufresne. Tous ces développements ont permis de moderniser certains de nos laboratoires et d'y ajouter des équipements perfectionnés.

Du côté des sciences de la mer, nos chercheurs ont participé à la formation de Toxean, un groupe de spécialistes qui s'intéressent à la toxicologie et à la chimie de l'environnement marin. Le réseau de recherche canadien SOLAS, auquel nos chercheurs sont associés, a reçu des subventions importantes. L'UQAR a également collaboré à l'élaboration du projet d'un Centre de recherche sur les biotechnologies marines, qui devrait voir le jour à Rimouski.

Les professeurs de l'UQAR ont fait paraître différents ouvrages, notamment un livre de vulgarisation sur Miguasha, un guide pour des études de marketing avec Internet, un ouvrage sur l'avenir de la Gaspésie et un guide de gestion des entreprises de pêche.

De nombreuses activités scientifiques ont été organisées avec la collaboration de tout le personnel : congrès sur l'environnement nordique (avec la Société canadienne de météorologie et d'océanographie), colloque sur les enjeux du développement des territoires, colloque sur l'industrie éolienne, congrès international sur les pêches, colloque sur l'éthique dans les démocraties libérales, carrefour sur la recherche et l'innovation, colloque sur l'ingénierie dans l'Est du Québec, rencontre sur la protection des animaux, atelier spécialisé sur l'élevage du loup de mer, colloque sur les défis des gestionnaires de projet, etc.

Nous avons participé activement à diverses activités sociales et culturelles : Congrès de l'Association québécoise d'information scolaire et professionnelle, Sommet de la ruralité à Tadoussac, Carrefour des sciences et de la technologie, journée de formation sur la toxicomanie et le suicide, journée sur la présence des filles en sciences, Colloque sur l'enseignement secondaire, Rendez-vous de la Francophonie, Semaine de théâtre et de poésie, le Psychowoux, Forum sur la lutte contre le racisme et les discriminations, journées de ressourcement pour les personnes travaillant avec les personnes âgées, journée carrières, etc. Et il faudrait ajouter la mise sur pied, avec un financement du Fonds jeunesse du Québec, et en collaboration avec les collèges de la région, nous avons mené une campagne contre le décrochage scolaire. Le Prix de l'Association des diplômés a été décerné à Michelle Chartrand de la Commission de la fonction publique fédérale.

La Fondation de l'UQAR a investi près de 350 000 $ en 2001-2002, dans les bourses aux étudiants, pour la recherche et pour le développement de la bibliothèque, des laboratoires et des liens avec le territoire. La Fondation a par ailleurs recueilli plus de 390 000 $ dans le milieu, qui seront attribués dans la prochaine année. En remplacement de André P. Casgrain, une nouvelle présidente dirige la Fondation, Hermina Popescu.

Nous avons accueilli une vingtaine de nouveaux employés, dont une douzaine de professeurs, un nouveau doyen des études avancées et de la recherche et un nouveau directeur de la bibliothèque. Une nouvelle convention collective a été signée avec les chargés de cours. Pour la qualité de leur travail, la distinction Alcide C.

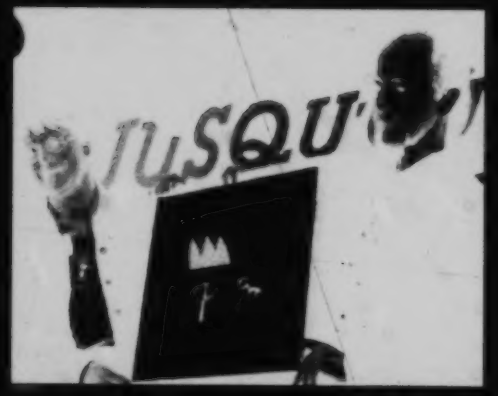

Le professeur André Gervais a reçu le Prix Arthur-Buies, pour l'ensemble de son œuvre littéraire.

Les chercheurs Bruno Jean, Dominique Berteaux et Yvan Simard sont les titulaires des Chaires de recherche obtenues par l'UQAR au cours de l'année.

Lors du Gala Forces AVENIR, Isabelle Lavoie et Ugo Leblanc ont respectivement remporté les Prix Personnalité et Société.

Lors de la collation des grades, le recteur Pierre Couture en compagnie des étudiants Jean Bédard, Caroline Dupont et Ugo Leblanc.

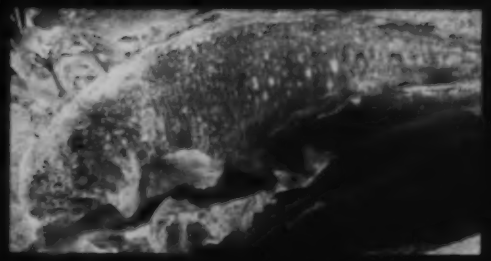

Le loup de mer : un animal peu attirant, mais sa chair est tendre !

Le professeur Paul Chanel Malenfant a remporté le Prix de la Gouverneure générale du Canada pour son recueil de poésie Des ombres portées.

Horth a été remise au professeur Pierre Fortin, alors que Maria Rouleau-Bélanger, du Service des finances, a reçu le Prix Reconnaissance de l'UQAR.

On se rappellera que l'UQAR a acquis l'an dernier un navire de recherche océanographique, en consortium avec trois autres universités québécoises. Les derniers mois ont été consacrés à apporter des transformations majeures au navire, afin de le rendre opérationnel dans sa nouvelle vocation. D'importants travaux ont aussi été réalisés pour l'aménagement d'espaces laboratoire en biologie. Les revenus au fonds avec restriction ont atteint un nouveau sommet en 2001-2002, soit près de 7 M$. Le déficit d'opération est inférieur à cela prévu au contrat de performance, grâce, notamment, à une croissance des clientèles plus importante qu'anticipée.

Une équipe s'est rendue en Norvège pour des projets de développement en aquaculture et en biotechnologie marine. En océanographie, une expérience internationale sur l'impact des rayons U-V s'est déroulée en Argentine. Des liens ont aussi été établis avec le Brésil, dans le domaine du développement régional, et avec la Pologne, en littérature québécoise. Une délégation chinoise de Nantong est venue visiter nos installations dans le but d'un éventuel partenariat. Enfin, les étudiants étrangers, qui sont autour de 160 annuellement à fréquenter notre université, ont créé leur propre association.

Deux professeurs de lettres ont reçu des honneurs : Paul Chanel Malenfant a obtenu le Prix de la Gouverneure générale du Canada pour sa poésie, alors qu'André Gervais s'est vu remettre le Prix Arthur-Buies du Salon du livre de Rimouski pour l'ensemble de son œuvre. L'Association des biologistes du Québec a accordé un prix de mérite au recteur Pierre Couture. L'Université du Québec a décerné, sous l'égide de l'UQAR, un doctorat honorifique à Jacques Rouleau, chanteur à basse de renommée internationale.

Lors de la cérémonie de collation des grades, où 282 diplômés aux trois cycles d'études ont été remis, Jean Bédard (éthique) et Caroline Dupont (lettres) ont reçu des médailles de la Gouverneure générale du Canada, alors que le Prix du lieutenant-gouverneur est allé à l'étudiant Ugo Leblanc (communication et relations humaines).

Comme recteur, j'annonce à la communauté que je prendrai ma retraite à compter de janvier 2003. J'ai atteint les objectifs que je m'étais fixés, malgré le contexte difficile des dernières années. Des dossiers importants ont connu leur aboutissement : augmentation significative de la population étudiante, entente avec les syndicats, signature du contrat de performance, atteinte de l'équilibre budgétaire, création de l'ISMER, arrivée d'un nouveau navire de recherche, création de cinq chaires de recherche. L'UQAR dégage une image très positive dans la région, à travers le Québec et sur la scène internationale. Le grand défi pour la prochaine année sera de bien réussir l'organisation du Congrès de l'ACFAS, qui se déroulera à Rimouski en mai 2003.

Pierre Couture, recteur

PIERRE COUTURE, recteur

DIRECTION

PIERRE COUTURE, recteur / LOUIS GOSSELIN, vice-recteur aux ressources humaines et à l'administration / MICHEL RINGUET, vice-recteur à la formation et à la recherche / MICHEL BOURASSA, vice-recteur aux ressources informationnelles et secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente :
FRANCINE JULIEN, superviseure, CVMS, Télus

Membres :
CATHY ARSENAULT, professeure / ROLAND AUGER, directeur général, Cégep de la Gaspésie et des Îles / GUYLAINE BÉLANGER, coordonnatrice aux finances et à l'administration, Centre financier aux entreprises Desjardins du Bas-Saint-Laurent / LOUISE BERUBÉ, chargée de cours / CAROLE BOUCHER*, étudiante / PIERRE COUTURE*, recteur / MARC DOUCET, greffier, Ville de Rimouski / ROBERT GAGNÉ*, étudiant / LOUIS GOSSELIN*, vice-recteur aux ressources humaines et à l'administration / PIERRE LAPLANTE*, professeur / SIMON LEPAGE, étudiant / JEAN-CLAUDE PARENTEAU*, directeur général adjoint, Fédération de l'Union des producteurs agricoles / CÉLINE PLANTE, avocate, Poudrier, Ecuyer / PIERRE PROVOST, directeur du CLSC au Centre de santé Inuulitsivik de Puvirnituq à Kuujjuaq / MICHEL RINGUET*, vice-recteur à la formation et à la recherche / FRANCE RUEST*, professeure

Personnes convoquées :
MARIO BÉLANGER, Service des communications / SERGE DEMERS, directeur, ISMER / HÉLOÏSE TÉTREAULT-ST-LAURENT, présidente, SCFP section locale 1975 / JEAN-NIL THÉRIAULT, Service des communications

Secrétaire :
MICHEL BOURASSA, vice-recteur aux ressources informationnelles et secrétaire général

Attachée d'assemblée :
CLAUDETTE BÉDARD

COMMISSION DES ÉTUDES

Président :
PIERRE COUTURE, recteur

Membres :
CÉCILE ANGOT, étudiante / BENOÎT BEAUCAGE, professeur / YVON BOUCHARD, doyen des études avancées et de la recherche / CHRISTINE BOULAY, étudiante / JEAN BROUSSEAU, professeur / ÉMILIE CARON-TOURNIER, étudiante / PAUL CHANEL MALENFANT, professeur / CAROLE CHEVARIE, étudiante / DANIELLE E. CYR, doyenne des études avancées et de la recherche / CHANTALE DESROSIERS, étudiante / CHANTAL DESROSIERS, chargée de cours / LUIS ADOLFO GOMEZ GONZALEZ, étudiant / JEAN-CLAUDE HUOT, professeur / CHRISTINE PORTELANCE, professeure / DENIS RAJOTTE, doyen des études de premier cycle / MICHEL RINGUET, vice-recteur à la formation et à la recherche / CLAUDE RIOUX, professeur / JACQUES ROY, professeur / JEAN A. ROY, professeur / JULIE ROY, étudiante / AHMED SIAHI, étudiant / FRÉDÉRIC VILLENEUVE, étudiant / BRUNO ZAKARDJIAN, professeur

Secrétaire :
MICHEL BOURASSA, vice-recteur aux ressources informationnelles et secrétaire général

Attachée d'assemblée :
CLAUDETTE BÉDARD

* Membre du Comité exécutif

uqo

Université du Québec en Outaouais

Pavillon Alexandre-Taché

La professeure Judith Lapierre du Département des sciences infirmières s'est distinguée en étant la première Canadienne à être désignée chef de mission à la station Mars Desert Research Station (États-Unis) par la Société Mars du Canada.

2001-2002 A ÉTÉ MARQUÉE par l'adoption d'un décret du gouvernement du Québec modifiant le nom de l'Université du Québec à Hull. La devise l'Université en Outaouais, utilisée à des fins promotionnelles depuis près d'une décennie afin de refléter son enracinement régional, devient ainsi la dénomination officielle de l'Université. Au-delà de cette décision historique, plusieurs projets sur lesquels l'Université du Québec en Outaouais (UQO) misait se sont concrétisés. En outre, la fréquentation des programmes de cycles supérieurs s'est accrue de plus de 25 % par rapport à l'année précédente. Fière des ses réalisations, l'UQO poursuit sa mission en imprégnant son action d'une préoccupation constante d'offrir des services universitaires de qualité en travaillant de concert avec ses partenaires.

LES PROGRAMMES DE FORMATION

L'UQO a continué d'accorder une attention particulière à l'évaluation de ses programmes. Ainsi, les baccalauréats en travail social et en informatique, de même que les certificats en administration et en psychologie du travail, ont fait l'objet d'une évaluation complète. Les travaux menant à la refonte de l'offre de formation de 1er cycle en sciences sociales ont également été menés à terme. Des modifications importantes ont été apportées aux programmes de formation des maîtres pour satisfaire aux nouvelles exigences du ministère de l'Éducation. De plus, le consortium en sciences infirmières formé de l'UQO, des collèges de l'Outaouais, de Saint-Jérôme et Montmorency a poursuivi son travail et propose un plan de formation intégré réparti sur cinq ans.

Aux cycles supérieurs, de nouveaux programmes ont été lancés, notamment les maîtrises en développement régional et en informatique ainsi que le diplôme d'études supérieures en localisation. Au 1er cycle, les étudiants de la première cohorte des programmes de génie informatique, bande dessinée et enseignement des arts ont terminé leurs études.

En février 2002, l'Université est devenue membre affilié de l'École Sports-Études et s'est dotée d'équipements spécialisés permettant à des étudiants souffrant de déficiences fonctionnelles majeures de poursuivre plus facilement leurs études.

L'intégration des technologies de l'information et des communications (TIC) dans la formation universitaire s'est poursuivie. L'implantation d'une nouvelle plate-forme technologique (WebCT) servant de support à l'enseignement a permis à plus de 140 professeurs et personnes chargées de cours d'exploiter les TIC dans leur enseignement.

Tout au long de l'année, l'Université et sa Fondation ont favorisé la réussite des étudiants en maintenant un programme de bourses complet alors que près de 150 bourses d'admission, d'études et d'excellence ont été accordées.

Enfin, compte tenu de sa situation frontalière et des enjeux particuliers engendrés par les changements annoncés à l'organisation de la formation supérieure en Ontario, des travaux ont été menés afin de mettre en place une structure d'accueil pour recevoir des étudiants ayant terminé une formation préuniversitaire hors du Québec.

LA RECHERCHE ET LA FORMATION DE CHERCHEURS

Le financement de la recherche a continué de croître rapidement en 2001-2002. Les professeurs de l'UQO se voient de plus en plus reconnaître la qualité de leurs travaux en obtenant du financement de grands organismes subventionnaires. Au-delà de la croissance du financement habituel des travaux de recherche, des succès ont aussi été obtenus auprès de la Fondation canadienne pour l'innovation, dont les octrois, ajoutés aux contributions du gouvernement du Québec et à celles d'autres partenaires, totalisent environ 1,8 M$. Ces subventions, qui visent à favoriser le développement de la recherche en photonique, en informatique des télécommunications et en cyberpsychologie, des domaines stratégiques déjà identifiés dans les priorités institutionnelles, se traduiront par l'aménagement de trois nouveaux laboratoires.

L'obtention par le professeur Louis Favreau d'une chaire de recherche du Canada sur le développement des collectivités a été accueillie avec enthousiasme. En arts, la professeure Ginette Daigneault a été l'une des dix artistes choisis pour participer au *Gibraltar Point Artist Residency Program*. Une première subvention des Instituts de recherche sur la santé du Canada a été obtenue par une équipe dirigée par le professeur Stéphane Bouchard qui travaille sur l'acceptabilité des traitements de psychothérapie donnés par vidéoconférence.

Par ailleurs, le Comité d'éthique de la recherche (CER) a continué d'apporter son support aux chercheurs dans leurs activités de recherche impliquant des sujets humains. L'UQO a aussi augmenté la représentation des personnes en provenance de la collectivité au sein de ce comité.

[illegible]

La mise en place de nouveaux partenariats reflète l'engagement de l'Université dans son milieu. L'UQO a travaillé au développement d'un nouveau protocole d'entente avec l'Institut québécois sur l'aménagement de la forêt feuillue (IQAFF) qui ouvre la voie à des développements en recherche et à de nouveaux programmes, particulièrement dans le secteur des sciences naturelles. Parallèlement, des travaux réalisés de concert avec des intervenants économiques ont permis la mise en place d'un plan intégré de formation en foresterie pour l'Outaouais. Active depuis quinze ans dans le développement de la photonique, l'UQO est aussi devenue membre de la Ottawa Photonics Research Alliance.

[illegible]

En renouvelant la convention collective des professeurs, l'Université a bouclé la ronde des négociations. Les conventions collectives de l'ensemble des personnes syndiquées ont ainsi été renouvelées pour des périodes de trois à cinq ans. Messieurs Daniel Pelletier, Pierre Tessier et Jean Vaillancourt ont été respectivement nommés doyen des études, directeur de la bibliothèque et doyen de la recherche. L'année 2001-2002 a également mené à l'embauche de quinze nouveaux employés et de dix-sept nouveaux professeurs. Le corps professoral passe ainsi à plus de 140 membres.

[illegible]

L'Université a terminé l'année financière avec un déficit annuel d'environ 1 106 000 $. Le montant du déficit est inférieur à celui anticipé au début de l'exercice 2001-2002 en raison d'une subvention fédérale non prévue au titre des frais indirects de recherche. Au terme de la deuxième année du contrat de performance, l'UQO a proposé un nouveau plan de retour à l'équilibre budgétaire, réparti sur quatre ans au lieu de trois, en raison

Dans le cadre du concours Chapeau, les filles! l'étudiante en génie informatique, Mélanie Hubert (à gauche), a remporté le prix Excelle Science de l'Agence Québec/Wallonie Bruxelles pour la jeunesse. Sur la photo, elle est accompagnée de Claire Bousquet, secrétaire exécutive associée de l'Agence Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse.

Louis Favreau, professeur au Département de travail social et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités, s'est vu décerner le Prix d'excellence en recherche 2001. Dans l'ordre habituel : Pierre Jacques Ippersiel, président du Conseil d'administration de l'UQO, Pierre Lucier, président de l'Université du Québec, Louis Favreau, Francis R. Whyte, recteur, et Denis Dubé, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.

Des étudiants en sciences comptables ont gagné la cinquième édition du concours universitaire régional annuel des Plans d'affaires, en avril 2002. Leur plan d'affaires intitulé Au sommet visait à créer un centre de conférence et de formation. De gauche à droite : Gaston Brunet et Richard Ferland de la Banque Nationale, Pauline Rochefort de la Banque de développement du Canada, les étudiants Julie Barreau, Patrick Leblanc, Jean-François Vernier et Patrick Gonnon ainsi que Marc Yelle de la Banque de développement du Canada.

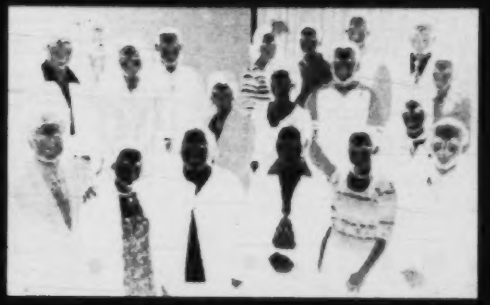

La Fondation de l'UQO a remis près de 75 000 $ sous forme de bourses d'études et d'excellence lors d'une cérémonie en novembre 2001.

principalement d'une économie inférieure aux prévisions pour le congé de cotisation au régime de retraite et d'une indexation incomplète des revenus.

Même si on observe une croissance continue de l'effectif étudiant, la situation financière de l'Université demeure difficile. Le redressement permanent du budget de l'UQO nécessite des modifications à la formule de financement, notamment en ce qui concerne les subventions aux secteurs disciplinaires historiquement sous-financés, dans lesquels sont inscrits la majorité des étudiants de l'UQO, de même qu'une correction de la subvention aux petites universités en raison du facteur taille. L'accompagnement professionnel de la formation pratique en sciences infirmières nécessite aussi un financement adéquat. Bien que certaines solutions aient été explorées avec le ministère de l'Éducation, aucune n'a été implantée à ce jour.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

L'année fut à la fois une période de développement et de consolidation au plan des activités internationales. La Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC) a été particulièrement active, concluant des accords d'échange et établissant des collaborations avec l'Université Nationale du Général Sarmiento, en Argentine, et avec l'Université Jules-Verne, en France.

Des ententes sont intervenues avec la Universidad Nationale Accion pro educacion y Cultura, en République dominicaine, et l'Institut supérieur des matériaux du Mans, en France, afin d'offrir une formation en gestion de projets dans ces universités. Les premières étapes d'une collaboration avec l'Institut international de planification de l'éducation de l'UNESCO ont également été franchies durant l'année afin de créer une université internationale d'été.

Par ailleurs, un projet en psychoéducation sous la direction du professeur Jacques Dionne, développé en collaboration avec l'Universidad de La Frontera au Chili, a reçu l'approbation de l'Agence canadienne de développement international, qui lui a accordé une importante subvention pour les six prochaines années.

LES ACTIVITÉS ACADÉMIQUES

2001-2002 a également été prolifique en événements. Soulignons, entre autres, qu'une entente importante a été conclue avec le Cégep de Saint-Jérôme pour mieux répondre aux besoins exprimés dans les secteurs du Mont-Laurier, des Hautes-Laurentides et de la Haute-Gatineau. Cette entente permettra à l'UQO de renforcer sa présence en offrant une plus grande diversité de programmes. L'UQO a également été l'hôte de plusieurs activités, notamment du 10e colloque provincial de l'Association québécoise de suicidologie et du 23e congrès annuel de la Société québécoise pour la recherche en psychologie.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

L'UQO est reconnue comme l'une des universités présentant le plus haut potentiel de croissance au Québec, son avenir est prometteur. Des développements importants sont maintenant envisagés dans le domaine de la forêt et des sciences naturelles. Les travaux en cours en infolangagerie pourraient aussi amener des débouchés importants pour la région. Au-delà de ces objectifs, l'Université compte poursuivre ses efforts dans le but d'accroître ses services tout en multipliant ses collaborations avec des partenaires internationaux. L'UQO continuera également ses démarches de façon à regrouper ses infrastructures en un campus unique.

Francis R. White, recteur

FRANCIS R. WHYTE, recteur

DIRECTION

FRANCIS R. WHYTE, recteur / DENIS DUBÉ, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche / LOUIS CHAPELAIN, vice-recteur à l'administration et aux ressources / MICHELINE BONDU, secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président :
PIERRE-JACQUES IPPERSIEL*

Membres :
DENIS BROCHU, professeur / JASMIN BERTHOLD-CASTONGUAY, étudiant / LOUIS CHAPELAIN, vice-recteur à l'administration et aux ressources / HUGUETTE COUSINEAU, chef de l'administration des programmes, CLSC des Draveurs / DENIS DUBÉ, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche / RICHARD FILION, représentant des collèges, directeur des études par intérim, Collège de l'Outaouais / JOCELYNE GADBOIS, coordonnatrice des services cliniques en chirurgie médecine, Hôpital Montfort / JEAN-PIERRE GIROUX*, diplômé, gestionnaire, marketing et développement, Groupe ADGA / JACQUELINE GRÉGOIRE, propriétaire dirigeante, Univers de la promotion / HUBERT LACROIX, chargé de cours / JULIE MERCIER*, étudiante / FRANCINE RANCOURT*, professeure / FRANCIS R. WHYTE*, recteur

Secrétaire :
MICHELINE BONDU, secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

Président :
FRANCIS R. WHYTE, recteur

Membres :
OUSMANE ALKALY, étudiant / CHRISTIANE BENOÎT, professeure / JASMIN BETHOLD-CASTONGUAY, étudiant / MONIQUE BOURGET, chargée de cours / GINETTE DAIGNEAULT, professeure / ANDRÉ DOLBEC, professeur / DENIS DUBÉ, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche / MICHEL FILION, professeur / ISABELLE GREEN-DEMERS, professeure / NICOLAS LESCARBEAU, étudiant / MARIEM MALAK, étudiante / ANTOINE MÉMÉ, étudiant / JULIE MERCIER, étudiante / DANIEL PELLETIER, doyen des études / JEAN VAILLANCOURT, doyen de la recherche / JUAN SALAZAR, professeur

Secrétaire :
MICHELINE BONDU, secrétaire général

* Membre du Comité exécutif

uqat

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Folle ambiance à l'UQAT, hôte de la PsychoEd-Fest en janvier 2002.

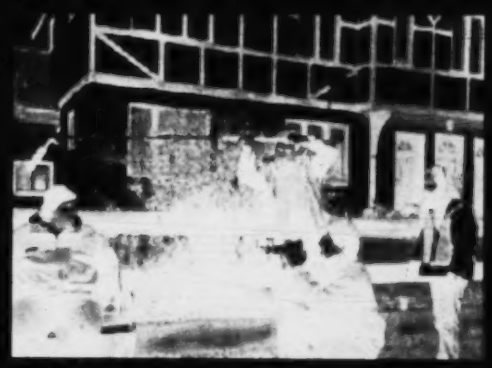

Les étudiants en multimédia réalisent un court métrage qui sera projeté au Festival du cinéma international de l'Abitibi-Témiscamingue.

L'ANNÉE 2001-2002 AURA PERMIS à l'UQAT d'émettre le 10 000e diplôme de l'histoire des services universitaires en Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord-du-Québec. Cette année marque également la dernière année de mise en œuvre de notre plan de développement 1997-2002.

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET DES ENSEIGNEMENTS

L'année 2001-2002 a été consacrée à des révisions et à des ajustements destinés à tenir compte des besoins changeants du milieu et de la clientèle. Le baccalauréat en sciences infirmières a subi une importante refonte. Une mineure en gestion a également été ajoutée à la majeure de création en multimédia interactif. Notre patrimoine académique s'est enrichi d'un certificat de développement de la pratique enseignante en milieu nordique et d'un deuxième certificat en enseignement au préscolaire et au primaire en milieu nordique. Un nouveau programme court en soins critiques (urgence) connaît également beaucoup de succès. On a aussi entrepris des démarches pour obtenir l'extension de la maîtrise en ingénierie de l'UQAC.

La commission des études a par ailleurs mis en œuvre les mécanismes d'insertion des crédits d'enrichissement dans les programmes de baccalauréat. Notre règlement des études de 1er cycle a été révisé en profondeur et le conseil d'administration a adopté une nouvelle politique d'éthique de la recherche impliquant des êtres humains.

La vie étudiante a été féconde, alors que l'Université accueillait ses premiers étudiants à la maîtrise en psychoéducation. Les étudiants de 1er cycle de ce programme organisaient par ailleurs la grande fête annuelle *PsychoEd-Fest* en janvier. Dans le cadre du Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue, trois équipes d'étudiants en multimédia ont réalisé des courts métrages sous la supervision de réalisateurs professionnels. Nos étudiants en génie ont obtenu 60 000 $ du Fonds Jeunesse du Québec pour participer à des compétitions universitaires nord-américaines. Soulignons enfin que Josée Noël, diplômée à la maîtrise en biologie, a reçu la médaille d'or de la Gouverneure générale, alors que Isabelle Castonguay, diplômée en génie, se méritait la médaille d'argent des finissants de 1er cycle. Le Prix du lieutenant-gouverneur du Québec a été attribué à Mylène Blanchette, bachelière en éducation préscolaire et en enseignement au primaire.

LA RECHERCHE

Le financement de la recherche continue de connaître de bonnes performances, avec plus de 7 M$ en 2001-2002. Aux travaux des équipes déjà reconnues en foresterie, dans les mines, la santé et le développement de l'enfant, s'ajoutent de nouvelles préoccupations.

Ainsi, d'importants travaux se poursuivent sur la conception d'un nouveau siège ergonomique d'auto-patrouille pour les policiers, sur les besoins des parents d'adolescents violents, sur le thermoformage des plastiques, ainsi que pour l'accroissement du potentiel des centrales d'énergie. D'autres travaux touchent le vieillissement de la population et le soutien aux pratiques de développement en Abitibi-Témiscamingue.

Pour soutenir les chercheurs, l'Université a créé une Unité de recherche en électromécanique. Une Chaire conjointe avec la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke en douleur et readaptation a vu le jour, de même qu'une Chaire CRSNG en environnement et gestion des rejets miniers, conjointe avec l'École polytechnique.

Avec des subventions et commandites qui dépassent les 100 000 $ par professeur, l'UQAT démontre sa capacité de réaliser sa mission de recherche et la pertinence des travaux conduits avec et pour le milieu.

UN ENRACINEMENT ET UNE IMPLICATION DANS LE MILIEU

L'UQAT est issue de la volonté des femmes et des hommes de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec de bénéficier chez eux de la présence d'une université. Notre partenariat avec le Centre d'études collégiales de Chibougamau s'est élargi, permettant d'accueillir sur le campus collégial notre représentante, Suzan Amyot.

Au campus de Val-d'Or, à partir duquel le conseil d'administration a décidé de développer plusieurs programmes et services pour les communautés autochtones, l'Université s'est assurée des services d'une conseillère à la vie étudiante issue de ces communautés, chargée de mettre en place tout le soutien requis pour encourager la participation et le succès des Premières Nations aux études supérieures.

Un partenariat élargi avec Hydro-Québec a eu pour effet de créer des ponts intéressants avec cette entreprise. Des travaux en commun ont permis d'ajouter un champ de spécialisation en production, transport et distribution de l'énergie électrique à notre baccalauréat en génie électromécanique. Cette spécialisation, directement liée aux besoins des industries, permettra à Hydro-Québec d'accueillir des stagiaires qui pourront éventuellement assurer une relève qualifiée. Hydro-Québec a par ailleurs annoncé un investissement important par l'entremise de la Fondation, soutenant le Fonds Nord-du-Québec et créant un Fonds Hydro-Québec pour le financement de la recherche liée à l'énergie.

Pour leur part, Télébec, Télébec Mobilité et NorTel Mobility ont renouvelé l'entente de partenariat qui assure le financement du Laboratoire Télébec Mobilité de recherche en communications souterraines. Un important projet conduit par ce Laboratoire, financé également par le CRSNG et les laboratoires universitaires Bell, regroupe les équipes de l'UQAT, de l'INRS et de l'Université Laval, dans des laboratoires installés à Val-d'Or.

UNE DIRECTION DES RELATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

Le conseil d'administration a réalisé l'une des actions prioritaires du plan de développement en créant une Direction des relations avec la clientèle, chargée de coordonner les actions de la communauté universitaire en matière de recrutement et de rétention des étudiants. La nouvelle direction, confiée à Mme Martine Ayotte, est également responsable des bureaux de l'UQAT dans les dix villes de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec et de l'accueil et du soutien aux étudiants étrangers.

DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

L'année universitaire 2001-2002 s'est terminée avec un déficit d'exercice de 770 000 $. Une subvention de 222 000 $ du gouvernement fédéral pour les frais indirects de recherche a permis de soulager une partie des coûts de soutien de cette mission. Il est souhaitable que cette aide, en plus de devenir récurrente, tienne compte des commandites de recherche.

L'UQAT est toujours aux prises avec un inquiétant problème d'espaces physiques lié au développement des activités d'enseignement et de recherche, en particulier dans les régions de Rouyn-Noranda, d'Abitibi-

Chisasibi, l'une des neuf communautés cries qui accueillent un groupe d'étudiants au baccalauréat en travail social.

Les professeurs Réal Bergeron et Suzanne Tamse rencontrent leurs étudiants en sciences de l'éducation.

Remy Mailloux, directeur général, Ressources d'aide aux personnes handicapées. Prix carrière de l'Association des diplômés.

La nouvelle directrice des relations avec la clientèle, Martine Ajotte.

Ouest, de Val-d'Or et d'Amos. Plusieurs projets d'investissements ont été présentés. Il est urgent de trouver des solutions à ce problème qui perdure.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

Notre plan de développement prévoit des activités internationales liées à la participation d'étudiants. Ainsi, trois étudiants en sciences de l'éducation ont réalisé un stage au Bénin dans un cours de projets éducatifs de formation. Encouragée par une première alliance avec l'École polytechnique canadienne au Maroc, l'Unité d'enseignement et de recherche en sciences appliquées a obtenu l'autorisation de sceller une entente avec l'École d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg en Suisse. L'entente permet l'échange d'étudiants et de professeurs, particulièrement dans des domaines liés à l'énergie électrique.

LES INVESTISSEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Après plusieurs mois d'intenses préparatifs, la Fondation de l'UQAT lançait sa troisième campagne de financement, avec un objectif de 7 M$, sous le thème *Pour mieux faire autrement...*

Plusieurs membres de la communauté universitaire ont été honorés au cours de l'année. Entre autres, le professeur Mario Bussière, titulaire adjoint de la Chaire en environnement et gestion des rejets miniers conjointement avec les professeurs Michel Aubertin et Michel Julien de l'École polytechnique, s'est mérité la distinction Arnold-Drapeau pour un article dans la revue *Vecteur Environnement*.

Le professeur Yves Bergeron, titulaire de la Chaire CRSNG-UQAM-UQAT en aménagement forestier durable, a été élu personnalité méritante 2001 de l'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue. Les professeurs Réal Bergeron et Suzanne Tamse de l'Unité d'enseignement et de recherche en sciences de l'éducation partageaient les honneurs du Prix Michel-Séguin avec les membres du comité chargé d'implanter la réforme de l'éducation dans notre région.

L'Association des diplômé·e·s de l'UQAT a pour sa part décerné son Prix Carrière à Remy Mailloux, fondateur et directeur général de la Ressource d'aide de l'Abitibi-Témiscamingue. L'Association, en collaboration avec l'Université, tenait également sa première cérémonie de reconnaissance des diplômés à Chibougamau au mois de mars, à laquelle étaient conviés les diplômés de l'UQAT dans cette région depuis 1970.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Depuis 1990, l'UQAT s'est donné deux plans de développement réalistes et rigoureux. Cette planification, qui a unifié les forces vives de la communauté universitaire et de la communauté régionale, a permis la réalisation de la majorité des actions prioritaires déterminées par nos grandes orientations.

La crise démographique et le ralentissement de l'économie dans les régions du Québec ont amené leurs universités à jeter les bases d'un regroupement visant à mieux coordonner leurs missions sur le territoire et à participer ensemble aux grands débats touchant le développement local et régional. L'UQAT, pour sa part, considère qu'elle doit jouer un rôle prépondérant dans la recherche de solutions, en collaboration avec les forces vives du milieu.

L'année qui s'amorce relancera les grandes consultations autour de travaux visant à déterminer l'avenir de l'UQAT pour les cinq prochaines années. Accompagnés par l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec, avec le soutien de notre réseau, nous demeurons confiants de réaliser cette opération importante pour l'avenir de notre établissement et de nos régions.

Jules Arsenault, recteur

JULES ARSENAULT, *recteur*

DIRECTION

JULES ARSENAULT, recteur / LUC BERGERON, vice-recteur aux ressources / ROGER CLAUX, adjoint au recteur / JOHANNE JEAN, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche et registraire / JEAN TURGEON, secrétaire général et directeur des Services aux étudiants

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente :
RITA B. BARRETTE*

Membres :
JULES ARSENAULT*, recteur / LOUISE BÉDARD, chargée de cours / LUC BERGERON, vice-recteur aux ressources / RÉAL BERGERON, professeur / GILLES CLOUTIER, directeur du Service des affaires étudiantes et des communications, Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue / SUZANNE DUGRÉ, professeure / ROGER GAUTHIER*, diplômé, président, Proximédia inc. / FRANÇOIS GODARD*, professeur / JOHANNE JEAN, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche / HUGO JOLETTE*, étudiant / PHILIPPE LEBEL, étudiant / YOLETTE LÉVY, vice-présidente, Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue / JOHANNE MORASSE, professeure, Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue / FANNY TREMBLAY, directrice, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec / RAYNALD VÉZINA, premier vice-président, Cambior inc.

Observateurs :
CLAIRE HOGAN, technicienne en administration / ROBERT PAQUIN, directeur du campus de Val-d'Or

Secrétaire :
JEAN TURGEON, secrétaire général et directeur des Services aux étudiants

COMMISSION DES ÉTUDES

Président :
JULES ARSENAULT, recteur

Membres :
PIERRE ARSENAULT, professeur / ANDRÉ BELLAVANCE, professeur / MURIELLE BOLDUC-BOURDOUXHIL, professeure / ÈVE BOYER, étudiante / SYLVIE CARON, étudiante / ANDRÉ GAGNON, professeur / SIMON GAIVIN, étudiant / CHRISTINA GINGRAS, étudiante / JOHANNE JEAN, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche / KARINE JOBIN, étudiante / HUGO JOLETTE, étudiant / NICOLE RACETTE, professeure / NICOLE ROBERT, chargée de cours / FRANCINE TREMBLAY, professeure

Observateurs :
ANDRÉ BÉLAND, directeur de la bibliothèque / JEAN-CLAUDE BOURASSA, coordonnateur au vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche / DENIS VERRET, responsable du Bureau du registraire

Secrétaire :
JEAN TURGEON, secrétaire général et directeur des Services aux étudiants

* Membre du Comité exécutif

inrs

Institut national de la recherche scientifique

Des chercheurs de l'INRS mènent de nombreuses études sur les risques pour le système immunitaire des mélanges de métaux présents dans l'environnement.

L'ANNÉE 2001-2002 EN A ÉTÉ UNE D'ACCOMPLISSEMENT. Le regroupement des équipes de recherche œuvrant dans des domaines complémentaires, sous une même direction, montre déjà des retombées positives. L'INRS a optimisé ses activités de recherche et de formation, obtenu un meilleur financement de la recherche et accru sa capacité d'intervention dans des secteurs stratégiques pour le développement du Québec : eau, terre et environnement, énergie, matériaux et télécommunications, santé humaine, animale et environnementale, urbanisation, culture et société.

L'EXCELLENCE

L'expertise des professeurs-chercheurs de l'INRS a été reconnue notamment par l'obtention de quatre nouvelles chaires de recherche du Canada ayant pour thématiques l'immunotoxicologie de l'environnement, l'écotoxicologie des métaux, les études urbaines et régionales ainsi que les statistiques spatiales et les politiques publiques. Elles s'ajoutent à celles déjà obtenues en écotoxicologie aquatique, en santé environnementale, en infection et immunité.

L'avenir des régions périphériques, le logement social, le vieillissement, l'insertion professionnelle des jeunes préoccupent les chercheurs. Leurs travaux se situent aussi au cœur de l'aventure nanotechnologique : visent à appliquer de nouvelles technologies laser ou à mettre au point des piles à combustible performantes, ils s'attachent à préserver la qualité de l'eau, à définir des critères de qualité de l'environnement, à étudier la relation gène-environnement, à développer des outils pour diagnostiquer l'arthrite ou prévenir le cancer de la prostate.

Bien pourvu d'infrastructures de recherche, l'INRS dispose d'un laboratoire de micro et de nanofabrication où les chercheurs mènent des études dans le domaine des sciences des matériaux à l'échelle nanométrique, fabriquent et testent de nouveaux composants à la base des systèmes de communication du futur. La Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) et le gouvernement du Québec ont soutenu ce projet de même que celui de la mise en place du Centre national de biologie expérimentale dédié au développement de vaccins et de médicaments ciblant les maladies les plus dommageables pour notre société.

LA FORMATION DE LA RELÈVE

À l'automne 2001, l'Institut accueillait 480 étudiants aux 2e et 3e cycles. La réussite de 151 diplômées, dont 124 à la maîtrise et 27 au doctorat, a été célébrée lors de la 7e Collation des grades de l'INRS. Patrick Mercier-Langevin, doctorant en sciences de la terre au centre Eau, Terre et Environnement, est le premier récipiendaire du prix Ressources naturelles de l'ACFAS, destiné à un étudiant qui amorce des études de doctorat dans ce domaine.

Fruit d'une initiative étudiante, le congrès de l'INRS-Institut Armand-Frappier a attiré plus de 180 étudiants chercheurs et professeurs provenant de plusieurs universités québécoises. En plus de valoriser la recherche réalisée par les étudiants chercheurs des secteurs biomédical et biotechnologique, cet événement a donné lieu à un débat sur le financement de la recherche universitaire.

LES PARTENARIATS ET L'IMPLICATION DANS LE MILIEU

L'INRS joue un rôle de premier plan dans le développement de réseaux de recherche stratégiques financés, notamment, par Valorisation-Recherche Québec. Il est un acteur clé de Prompt-Québec, un programme interuniversitaire visant à combler les besoins du Québec en termes de recherche et de formation en microélectronique, en photonique et en télécommunications. Actif au sein du consortium Ouranos qui étudie les impacts et l'adaptation aux changements climatiques, il participe aussi à l'essor du réseau Nano Québec dédié à la recherche en nanosciences et en nanotechnologies et de Plasma Québec qui rassemble les savoir-faire universitaires et industriels en vue de développer des applications de plasmas.

Les chercheurs assument également le leadership au sein de réseaux cherchant à diversifier l'exploration minérale ou à élucider les aspects écotoxicologiques du Saint-Laurent. Leurs compétences sont mises à profit pour développer de nouvelles thérapies contre le cancer, une vision intégrée en aquaculture des eaux douces ou de nouvelles approches en matière de gouvernance en milieu autochtone. Des chercheurs ont été invités à tracer un état de la situation quant à l'approvisionnement et à l'utilisation de l'eau potable de la nouvelle ville de Québec.

Sous la coordination scientifique de l'INRS, le réseau Villes Région Monde contribue à valoriser les résultats de recherche en études urbaines et régionales en fournissant des outils d'aide à la recherche et à la décision.

LES RESSOURCES HUMAINES

Les conventions collectives du personnel professionnel et technique, du personnel de bureau, métier et service et aide technique, ainsi que des assistants de recherche ont été signées avec le SCUQ-CSN pour un an. Les négociations avec le Syndicat des employés de l'INRS-Institut Armand-Frappier se sont poursuivies en vue du renouvellement de la convention collective.

Au chapitre des nominations, soulignons celles de Jean-Pierre Villeneuve, Pierre Talbot et de Mohamed Chaker, à la direction des centres Eau, Terre et Environnement, INRS-Institut Armand-Frappier et Énergie, Matériaux et Télécommunications. De plus, Jacques Pelletier a accédé au poste de directeur du Service des ressources humaines alors que Louis Mathieu a été nommé directeur du Service des études supérieures.

LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

L'Institut a connu une bonne année financière. Sa situation s'est améliorée de façon notable, grâce à l'obtention de deux subventions spéciales des gouvernements fédéral et provincial totalisant près de 5 M$, dont 1,6 M $ est consacré à des immobilisations visant l'amélioration des systèmes énergétiques et de sécurité. Par ailleurs, une somme de 800 000 $ couvrira les coûts additionnels en énergie, notamment dans le secteur biomédical, pour les deux dernières années.

Comme autre fait marquant de l'année, soulignons la mise en œuvre d'un programme temporaire de retraite anticipée destiné aux employés de l'ex-Institut Armand-Frappier, qui s'inscrit dans le cadre de mesures de réduction des effectifs. Quant au projet d'édifice à Québec, qui regroupera toutes les installations de l'INRS dans la région, il a progressé de façon significative et est en voie d'être concrétisé.

Le grand chef du Grand Conseil des Cris, Ted Moses, et le premier ministre du Québec, Bernard Landry, étaient deux des conférenciers invités lors du symposium La société québécoise et les Autochtones. *Ils sont en compagnie de la responsable du symposium, Carole Lévesque, professeure au centre Urbanisation, Culture et Société, et du directeur général de l'INRS, Pierre Lapointe.*

L'annonce de la mise en place d'un laboratoire de micro et de nanofabrication a été faite en présence du conseiller principal du président de la Fondation canadienne pour l'innovation, Denis Gagnon, du secrétaire d'État, Denis Paradis, du directeur du centre Énergie, Matériaux et Télécommunications, Mohammed Chaker, du premier ministre du Québec, Bernard Landry, et du directeur général de l'INRS, Pierre Lapointe.

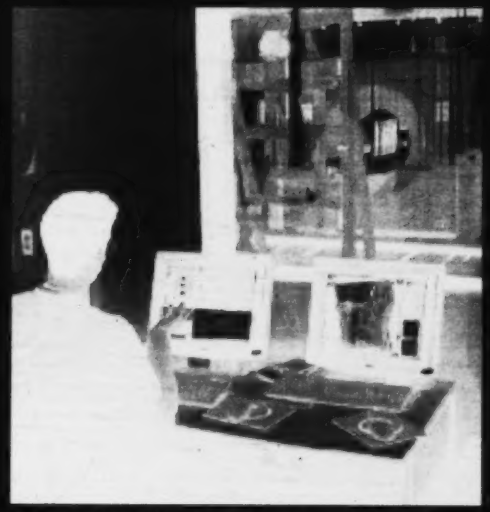

En permettant de scruter le cœur de matériaux solides comme les roches, les arbres, le béton ou les alliages métalliques industriels, la scanographie contribue à stimuler la recherche dans les domaines de la géologie, de la foresterie, de la métallurgie et du génie civil.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

Le centre Eau, Terre et Environnement de l'INRS a été invité à participer au projet SNOWPOWER qui vise à développer un instrument et une méthode intégrant les données de terrain et de télédétection pour la mesure du couvert de neige. Initié par le Kalsruhe Research Center, en Allemagne, ce projet est réalisé en partenariat avec la Suède, la Suisse et l'Autriche. L'Agence canadienne de développement international a fait appel aux chercheurs de l'INRS pour analyser le risque politique au Maroc et soutenir le développement économique local dans l'État de Puebla au Mexique. D'autres participent à la conception du nouveau tokamak international ITER.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Le 22 avril 2002, un investissement de près de 15 M $ était annoncé pour la mise en place d'un laboratoire de micro et de nanofabrication au centre Énergie, Matériaux et Télécommunications de l'INRS, soutenu par la FCI et le gouvernement du Québec. Cette annonce a été faite par le premier ministre du Québec, Bernard Landry, le représentant du ministre canadien de l'Industrie et secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique, Francophonie), Denis Paradis, et le conseiller principal au président de la FCI, Denis Gagnon. Le 13 décembre 2001, le directeur scientifique de l'INRS, Sinh Le Quoc, et le directeur du centre Eau, Terre et Environnement, Jean-Pierre Villeneuve, ont inauguré le laboratoire multidisciplinaire de scanographie pour les ressources naturelles et le génie civil de l'INRS. Financée par la FCI, le gouvernement du Québec, Forintek et Siemens, cette infrastructure stimulera la recherche en géologie, en foresterie, en métallurgie et en génie civil.

En mars 2002, le symposium *La société québécoise et les Autochtones. Comprendre les différences. Construire les rapprochements*, organisé par l'INRS et financé par le Secrétariat aux affaires autochtones du Québec, a permis d'identifier des lignes d'action visant à favoriser un meilleur dialogue et une meilleure coopération entre Autochtones et Québécois.

Le 11 avril 2002, l'Université du Québec, sous l'égide de l'INRS, et l'Université de Montréal ont décerné respectivement un doctorat *honoris causa* au statisticien en chef du Canada, Ivan P. Fellegi, soulignant ainsi sa contribution exceptionnelle au développement des statistiques sociales et de la recherche en sciences sociales au Canada et dans le monde. Le même jour était inauguré le Centre interuniversitaire québécois en statistiques sociales. Créé sous le leadership de chercheurs de l'INRS et de l'Université de Montréal, il s'agit du seul centre québécois du Réseau canadien des Centres de données de recherche visant à fournir aux chercheurs un accès aux données des enquêtes de Statistique Canada. La venue à Montréal de l'Agence mondiale antidopage, qui coordonne la lutte mondiale contre les substances dopantes dans le sport de compétition, a été facilitée par la crédibilité du Laboratoire de contrôle du dopage de l'INRS et de sa directrice Christiane Ayotte.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Bien positionné pour relever les défis liés au recrutement professoral et étudiant, l'INRS entend accroître la coopération internationale et la valorisation des résultats de recherche. Cela exigera de la constance dans l'excellence et une ardeur tissée de rigueur.

Pierre Lapointe, directeur général

PIERRE LAPOINTE, directeur général

DIRECTION

PIERRE LAPOINTE, directeur général / JEAN LAVOIE, directeur de l'administration et des finances / SINH LEQUOC, directeur scientifique / PAULINE ROY CADIEUX, secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président :
ARMAND COUTURE *, président, La Société Bedelmar ltée

Membres :
PIERRE BELANGER, directeur général, Laval technopole / MARY-ANN BELL, vice-présidente au Service à la clientèle, Bell Canada / FRANÇOIS BILODEAU, étudiant, Centre Eau, Terre et Environnement, INRS / BERNARD BOBEE, professeur, Centre Eau, Terre et Environnement, INRS / NICOLE BOUCHÉ, commissaire, Bureau d'audiences publiques sur l'environnement / REMY BRODEUR, directeur, Radio Communications, Bell Canada International / PIERRE COUTOMBE, président et chef de la direction, Infectio Diagnostic (IDI) inc. / MADELEINE GAUTHIER, professeure, Centre Urbanisation, Culture et Société, INRS / PATTI HAMEL, directeur de la recherche, Centre hospitalier de l'Université de Montréal / JEAN-FRANÇOIS LALIBERTÉ, professeur, INRS-Institut Armand-Frappier / PIERRE LAPOINTE *, directeur général, INRS /
SINH LEQUOC *, directeur scientifique, INRS / CHRISTINE MARTEL *, consultante en administration publique / CLAUDE PICHETTE, directeur général, fondation Armand-Frappier / JEAN-PIERRE VILLENEUVE *, directeur, Centre Eau, Terre et Environnement, INRS

Secrétaire :
PAULINE ROY-CADIEUX, secrétaire générale

COMMISSION DE LA RECHERCHE

Président :
PIERRE LAPOINTE, directeur général

Membres :
SOFIÈNE AFFES, professeur, Centre Énergie, Matériaux et Télécommunications, INRS / SIMON BARNABÉ, étudiant, Centre Eau, Terre et Environnement, INRS / DIANE BARRIAULT, agente de recherche, INRS-Institut Armand-Frappier / MONIQUE BERNIER, professeure, Centre Eau, Terre et Environnement, INRS / RUDOLPH BERTRAND, professionnel de la recherche, Centre Eau, Terre et Environnement, INRS / CLAUDE BOUCHER, professeur, Centre Énergie, Matériaux et Télécommunications, INRS / MOHAMED CHAKER, directeur, Centre Énergie, Matériaux et Télécommunications, INRS / GUILLAUME CÔTÉ, étudiant, Centre Urbanisation, Culture et Société, INRS / GÉRARD DEVAY, directeur, Centre Urbanisation, Culture et Société, INRS / ALAIN FOURNIER, professeur, INRS-Institut Armand-Frappier / MARTIN GIROUX, étudiant, INRS-Institut Armand-Frappier / ÉRIC IRISSOU, étudiant, Centre Énergie, Matériaux et Télécommunications, INRS / JEAN-FRANÇOIS LALIBERTÉ, professeur, INRS-Institut Armand-Frappier / JANICK D'ALONDE, étudiante, Centre Eau, Terre et Environnement, INRS / BENOÎT LATREILLE, professionnel de recherche, INRS-Institut Armand-Frappier / SINH LEQUOC, directeur scientifique, INRS / NABIL MARSE, étudiant, INRS-Institut Armand-Frappier / LOUIS MATHIER, directeur, service des études supérieures, INRS / HORST D. PACHER, professeur, Centre Énergie, Matériaux et Télécommunications, INRS /
YVES ST-PIERRE, professeur, INRS-Institut Armand-Frappier / RICHARD SHEARMUR, professeur, Centre Urbanisation, Culture et Société, INRS / PIERRE TALBOT, directeur, INRS-Institut Armand-Frappier / ALAIN TREMBLAY, professeur, Centre Eau, Terre et Environnement, INRS / BERNARD TREMBLAY, étudiant, Centre Énergie, Matériaux et Télécommunications, INRS / JEAN-PIERRE VILLENEUVE, directeur, Centre Eau, Terre et Environnement, INRS.

Secrétaire :
PAULINE ROY, CADIEUX, secrétaire générale

* Membre du Comité exécutif

© ENAP - ENAP

Remise du Prix d'excellence en recherche. Sylvain Simard, ministre responsable de l'Administration et de la Fonction publique, Mohamed Charih, professeur et directeur des études à l'ENAP de Gatineau et récipiendaire du Prix Marcel Proulx, directeur général, et Pierre Lucier, président de l'Université du Québec.

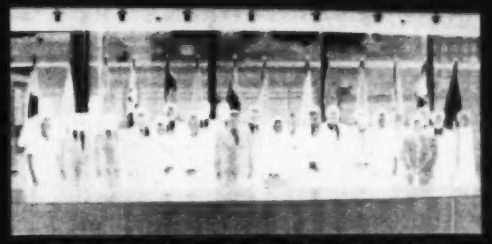

Renouvellement du programme de la Didacthèque internationale en management public.

POUR L'ANNÉE 2001-2002, l'ENAP s'était fixé comme objectifs d'augmenter le volume d'activités, d'assurer sa santé budgétaire, de renforcer sa crédibilité institutionnelle, de mobiliser pour son développement et d'améliorer sa performance en recherche. Ces objectifs ont été largement atteints sans injection massive de fonds et ils ont permis de dégager de petites marges pour consolider l'organisation et investir dans le développement.

Les programmes d'études et les étudiants

Au cours de l'année 2001-2002, l'École a connu une augmentation de plus de 12 % des inscriptions à ses programmes d'études créditées. La relève dans les secteurs public et parapublic québécois a entraîné un plus grand besoin de formation pour des gestionnaires appelés à assumer de nouvelles fonctions ou des employés nouvellement embauchés par les ministères et organismes.

La maîtrise Option A est le programme qui attire le plus grand nombre d'étudiants et le niveau des inscriptions est stable alors que pour la maîtrise Option B, où les étudiants s'inscrivent en plus grand nombre à temps plein, le niveau des inscriptions est en hausse de 15,8 %. Au total, le nombre d'étudiants inscrits a augmenté de plus de 20 % en deux ans.

En ce qui a trait aux programmes de 3e cycle, le nombre d'étudiants se maintient et demeure au maximum de la capacité d'accueil de l'École. Au cours de l'année 2001-2002, jusqu'à 32 étudiants étaient inscrits au programme de doctorat et 13 étudiants au programme court de 3e cycle, pour un total de 45 étudiants.

Au total, à la session d'hiver 2002, 1 207 étudiants étaient inscrits aux différents programmes d'études créditées alors qu'à la collation des grades, en novembre 2001, l'École a remis 279 diplômes de 2e cycle.

Le perfectionnement

L'augmentation constante, au cours des dernières années, des revenus du perfectionnement, 9,6 % du chiffre d'affaires pour des revenus totaux de près de 2,4 M$, démontre que la vaste gamme de sessions qui s'adressent aux gestionnaires publics répond adéquatement aux besoins des organisations publiques. Le calendrier des programmes généraux publié annuellement se veut la vitrine des produits que peut offrir l'École, à partir de laquelle plusieurs ministères et organismes se sont inspirés pour faire élaborer un produit sur mesure pour leur personnel. De plus, l'expérience de microprogrammes conjuguant une partie de formation créditée plus lourde et une autre de perfectionnement court a été également bien accueillie.

Au cours de la dernière année, l'École a connu une augmentation de 3,3 % de ses activités de formation non créditées. L'augmentation effective des dernières années est d'ailleurs principalement le fait de produits sur mesure élaborés pour une clientèle particulière et offerts en organisation. Le secteur de l'évaluation des compétences a lui aussi connu une année remarquable (augmentation de 46,5 %).

LA RECHERCHE

Au cours de la dernière année, la recherche institutionnelle, la recherche subventionnée et la recherche commanditée ont connu une hausse appréciable. Plusieurs projets de recherche sont en cours de réalisation et le nombre de publications du personnel est impressionnant compte tenu du nombre restreint de professeurs et de chercheurs à l'emploi de l'École. La recherche subventionnée et commanditée a connu une augmentation de 27 %.

La création, par le Secrétariat du Conseil du trésor, l'Université Laval et l'ENAP, du Centre d'expertise en gestion des ressources humaines a permis aux professeurs de l'École de déposer plusieurs demandes de subventions en ce domaine dont trois ont déjà été acceptées par le Centre. Ces projets représentent près de 430 730 $. De plus, dans le cadre de la Fondation universitaire de l'Université du Québec a été créée la Chaire Pierre-de-Celles en administration publique qui se consacrera à la recherche en gestion.

Par ailleurs, l'Observatoire en administration publique a connu une autre année intéressante alors que sa notoriété lui a apporté des contrats de recherches comparatives sur divers aspects de l'administration publique et menées à travers le monde.

LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

L'ENAP a terminé l'année 2001-2002 avec un excédent des produits sur les charges de 315 036 $ au fonds de fonctionnement sans restriction, laissant ainsi un surplus accumulé de 2 229 067 $ au 31 mai 2002.

Les charges du fonds de fonctionnement sans restriction s'élevaient à 12 681 940 $. De ce montant, les dépenses relevant de l'enseignement et de la recherche totalisaient 6 110 972 $ et les dépenses reliées aux activités de perfectionnement se situaient à 1 982 622 $.

Les dépenses du fonds de fonctionnement avec restriction s'élevaient à 1 802 581 $ et elles étaient réparties entre les affaires internationales et la recherche.

Du côté des revenus, la subvention provenant du ministère de l'Éducation du gouvernement du Québec et redistribuée par l'Université du Québec, incluant les loyers subventionnés, s'élevait à 8 762 668 $, ce qui représente 63 % des revenus totaux de fonctionnement. L'ENAP autofinance donc plus de 37 % de ses revenus.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

En 2001, l'ENAP s'est vu accorder par l'ACDI un nouveau financement de 4,6 M$ pour la consolidation et l'expansion du réseau de la Didactheque. Ce réseau comprend désormais douze institutions d'enseignement en administration publique d'Amérique latine, d'Afrique de l'Ouest et du Nord, du Moyen-Orient et d'Asie. Cette phase de consolidation prévoit notamment la mise en place d'un diplôme en administration publique diffusé à distance ainsi que d'un programme conjoint de formation à la gestion de la carrière des femmes en administration publique. Par ce financement, l'ENAP est la première université canadienne à bénéficier d'un renouvellement dans le cadre du programme de partenariat universitaire et de développement de l'ACDI.

Au terme des activités de la première phase de la Didactheque internationale, l'ENAP et ses partenaires procédaient au lancement d'un ouvrage collectif intitulé *Enseigner le management public : expériences internationales*.

Marcel Proulx et Natalie Burlone lors de la remise du Doctorat en administration publique.

Marcel Proulx et Diane St. Pierre lors de la remise du Doctorat en administration publique.

De plus, l'ENAP a favorisé le développement de partenariats nouveaux. Au cours de 2001, l'École a pu établir les bases d'un nouveau partenariat avec l'Académie de Saratov en Russie en réalisant une première activité de formation portant sur la gestion des ressources humaines financée par l'Association des collèges communautaires du Canada. À la demande du Centre de formation et de perfectionnement des agents de la Fonction publique d'Haïti, l'ENAP diffusait, au cours de l'année 2001, cinq séminaires portant sur la planification stratégique, le management public, la gestion de projets et la gestion des ressources humaines.

De plus, l'ENAP est devenue fournisseur de service d'enseignement à distance dans le cadre du Réseau mondial de formation pour le développement de la Banque mondiale.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Au terme de cette année, les perspectives sont favorables et l'ENAP entend mobiliser toutes ses énergies pour le développement, l'amélioration de la performance en recherche et le développement pédagogique (NTIC).

À court terme, les priorités seront la poursuite de la croissance, l'établissement de partenariats institutionnels pour le développement, le développement de la recherche, la consolidation de nos programmes créditiés et la mise en place de nouveaux programmes ciblés, la concrétisation de la relation privilégiée avec l'Administration québécoise, l'appui au développement de la relève et à la transformation des organisations publiques, la rentabilisation intellectuelle et économique de nos réseaux internationaux et la consolidation de l'ENAP à Montréal et à Gatineau.

À moyen terme, nous travaillerons à renforcer notre identité institutionnelle, à recentrer la mission de l'ENAP sur le développement des capacités de gestion des organisations publiques. L'ENAP s'affirmera comme une école universitaire orientée vers l'action : la connaissance au service de la pratique, une école sensible aux enjeux et aux besoins du milieu, sans complaisance.

Le développement de partenariats avec des administrations publiques et des universités et l'internationalisation de nos programmes d'études feront aussi l'objet d'efforts particuliers. De même, nous travaillerons à élargir notre palette d'activités de perfectionnement, dans une perspective de rapprochement du crédité et du non-crédité, à développer des pôles d'expertise en recherche et à renforcer l'Observatoire. Nous souhaitons accroître l'association de praticiens aux activités de l'École.

Marcel Proulx, directeur général

MARCEL PROULX, directeur général

DIRECTION

MARCEL PROULX, directeur général / LUC BERNIER, directeur de l'enseignement et de la recherche / SYLVIE BEAUCHAMP, directrice de l'administration et secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président :
MARCEL PROULX*, directeur général

Membres :
CLAUDE BEAUREGARD, professeur / JEAN-FRANÇOIS BELAND, étudiant / FRANCINE BOUCHARD-BOUTET, consultante, Les logiciels de Marque et les technologies EVI / JEAN-PIERRE DUPLANTIE*, directeur général, Centres jeunesse de Montréal / FRANÇOIS GIROUX*, secrétaire associé au personnel de la fonction publique / LOUISE GIROUX, consultante en communication et gestion / HÉLÈNE HÉGOSSEIN, professeure, Université Laval / GUY MORNEAU, président-directeur général, Régie des rentes du Québec / YVES POULIN, conseiller en administration publique / ANDRÉ TRUDEAU, sous-ministre, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale / SERGE VIAU, directeur général adjoint, Ville de Québec

Secrétaire :
SYLVIE BEAUCHAMP, directrice de l'administration et secrétaire générale

COMMISSION DES ÉTUDES

Président :
MARCEL PROULX, directeur général

Membres :
JEAN ASSELIN, professeur associé / ANDRÉ BAZINET, chef du service des politiques de personnel, Conseil du trésor / LUC BERNIER, directeur de l'enseignement et de la recherche / MARC BILOCQ, directeur, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse / MOHAMED CHARIH, directeur des études, ENAP, Gatineau / ANDRÉ FORGET, étudiant / SÉBASTIEN GAUDETTE, étudiant / LOUISE LEMIRE, directrice des études, ENAP, Montréal / DANIEL LOZEAU, professeur / PATRICK NUGENT, conseiller en administration publique / NATALIE RINFRET, professeure / LUCIE ROUILLARD, professeure / ROBERT BRUNOTTE, registraire (membre non votant)

Secrétaire :
SYLVIE BEAUCHAMP, directrice de l'administration et secrétaire générale

* Membre du Comité exécutif

ets

École de technologie supérieure

Lors de la conférence de presse annonçant l'agrandissement du campus de l'ETS, en présence de Pierre Lucier, président de l'Université du Québec, et de Robert Papineau, à ce moment directeur général, c'est François Legault, alors ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi, qui a procédé à la traditionnelle pelletée de terre. Cependant, c'est à l'intérieur même de l'École, grâce à des images retransmises sur écran géant et à l'aide d'une pelle mécanique commandée à distance, que la pelletée a été effectuée.

TAUX ÉLEVÉ DE PLACEMENT DES FINISSANTS, nouveaux baccalauréats, développement des programmes de 2e et de 3e cycles : voilà autant de facteurs qui attirent et retiennent plus d'étudiants à l'ETS. En réponse à cette croissance, l'École construira un nouvel édifice grâce à une subvention de 35 M$ du gouvernement du Québec. Pour ce projet d'une valeur totale de 45 M$, 10 autres millions proviendront de l'École et de ses partenaires.

DES CHANGEMENTS À LA DIRECTION DE L'ETS

Après seize années, dont près de treize à titre de directeur général, Robert Papineau a quitté l'École à la fin mai pour aller diriger une autre grande école de génie. Grand artisan du développement de l'ETS, Robert Papineau a été le pilote de la transformation de l'École de technologie supérieure. Yves Beauchamp, directeur de l'enseignement et de la recherche, assure l'intérim jusqu'à la nomination d'un nouveau directeur général. En décembre, à la suite du départ à la retraite d'Yvon Dubois, Gilles Rousseau a été nommé directeur des relations avec l'industrie. Directeur du Service de l'équipement depuis 1988, Gilles Rousseau a joué un grand rôle dans tous les projets de rénovation et de construction entrepris par l'École ces dernières années.

LES PROGRAMMES CONNAISSENT UN ESSOR

À l'automne 2002, l'augmentation totale de la clientèle étudiante de l'ETS dépassait les 10 %. Uniquement au 2e cycle, l'augmentation se situe à près de 50 %. Aux programmes de baccalauréat, l'accroissement est de près de 7 %, et ce, même après des hausses supérieures à 21 % en 2000 et à 28 % en 2001. Notons que l'intérêt des étudiants de 1er cycle est toujours aussi marqué pour le programme de génie logiciel.

À l'hiver 2002, l'ETS a déposé un projet de baccalauréat en génie des technologies de l'information auprès de la Commission d'évaluation des programmes de la CREPUQ, qui a émis un avis favorable au projet. À l'heure actuelle, aucune université nord-américaine n'offre de programme agréé dans ce domaine. L'École a aussi joint le programme conjoint de la maîtrise en génie aérospatial, offert avec cinq autres universités québécoises et qui a d'ailleurs accueilli ses premiers étudiants à l'ETS à l'automne 2002. De plus, dans le cadre de la maîtrise en kinanthropologie de l'UQAM, une spécialisation en ergonomie est offerte en collaboration avec l'ETS. Il en va également de même avec le Diplôme d'études supérieures spécialisées en bio-informatique de l'UQAM.

L'École a aussi instauré une Politique d'incitation à poursuivre des études de 2e et de 3e cycles à l'intention des diplômés de ses programmes de baccalauréat. Ainsi, une vingtaine de bourses d'études d'une valeur totale de 400 000 $ seront annuellement accordées à des étudiants à la maîtrise et au doctorat. L'ETS est au nombre des partenaires de l'Institut en génie de l'énergie électrique (IGEE), un partenariat entre Hydro-Québec et le milieu universitaire québécois pour la formation de spécialistes en énergie électrique. L'IGEE offrira une formation spécialisée en électrotechnique dans le cadre de la quatrième année du baccalauréat en génie électrique.

LA RECHERCHE ET LA FORMATION DE CHERCHEURS

En 2001, les fonds de recherche ont atteint plus de 6,5 M$, dont 43 % proviennent de contrats de recherche, une augmentation de 13 % par rapport à l'an dernier. De cette somme, près de 1,7 M$ a été accordé aux professeurs par le CRSNG. De plus, la Fondation canadienne pour l'innovation, par le biais de son Fonds de relève, le ministère de l'Éducation du Québec, l'ETS de même que d'autres partenaires, ont consenti le financement nécessaire à la mise sur pied de trois projets pilotés par six professeurs de l'École : Infrastructure de communautique pour la recherche en génie logiciel, Laboratoire de recherche sur l'ergonomie des environnements de synthèse et Laboratoire d'intégration des technologies de production. Trois autres professeurs de l'École, en collaboration avec l'École Polytechnique, l'Université de Sherbrooke, l'UQAR et cinq cégeps, ont obtenu une subvention majeure du Fonds d'innovation de la Fondation canadienne pour l'innovation pour l'acquisition d'équipements. Le projet, Consortium de recherche en fabrication industrielle à haute performance, pourrait recevoir un financement s'élevant jusqu'à 7,4 M$ (incluant les contributions du gouvernement du Québec et des partenaires). L'ETS a aussi obtenu une Chaire de recherche du Canada de niveau senior intitulée Chaire de recherche en conversion de l'énergie électrique et en électronique de puissance.

Les lauréats des prix d'excellence 2001 de l'ETS sont Claude Thibeault, professeur au Département de génie électrique, prix d'excellence en recherche; Stanislaw Kajl, professeur au Département de génie mécanique, prix d'excellence en enseignement; Youssef A. Youssef, professeur au Département de génie mécanique, prix d'excellence pour une contribution exceptionnelle à la qualité de l'environnement éducatif; et Sylvie Ratté, chargée d'enseignement en informatique, récipiendaire du prix d'excellence des chargés d'enseignement.

L'ENGAGEMENT DANS LE MILIEU

Après cinq ans d'activité, le projet *Découverte*, qui permet à des élèves de 6e année de l'école de la Petite-Bourgogne de participer à des activités scientifiques animées par des étudiants de l'ETS, a été reconnu par le CRSNG. L'organisme a ainsi accordé une subvention triennale de 12 000 $ au projet ayant pour mission d'initier aux sciences des enfants issus d'un milieu défavorisé.

LE PERSONNEL

L'École compte maintenant 418 postes réguliers, dont 145 professeurs et chargés d'enseignement. En 2001, le corps professoral a aussi pu compter sur plus de 160 chargés de cours pour l'aider dans sa tâche.

LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

Moins de cinq ans après le déménagement de l'ETS à l'intersection des rues Peel et Notre-Dame, et même si les prévisions du ministère de l'Éducation avançaient que ces locaux pourraient accueillir les étudiants de l'École pour les quinze prochaines années, nos locaux sont maintenant utilisés bien au-delà de leur pleine capacité. D'une superficie totale de 18 650 m² bruts, le projet d'agrandissement permettra d'accueillir, en équivalence temps complet, près de 1 000 étudiants supplémentaires, ce qui portera à près de 3 500 la capacité d'accueil de l'École.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

L'École a obtenu deux subventions relativement à l'internationalisation de ses programmes : 110 000 $ du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et 10 000 $ du Bureau canadien de l'éducation

En novembre 2001, 95 % des diplômés de l'ETS occupaient un emploi à temps complet ou poursuivaient des études à temps complet.

La recherche se porte très bien à l'ETS. Durant la dernière année, le financement de la recherche a atteint plus de 6,5 millions de dollars, dont 43 % en contrats de recherche, une augmentation de 13 % par rapport à l'an dernier.

Michel Galopin a reçu le Friendship Award, *un prix remis annuellement par le gouvernement chinois à des experts étrangers, des mains du vice-premier ministre chinois, Qian Qichen. En 2001, 50 personnes de 17 pays, dont quatre Canadiens seulement, ont reçu cet honneur. Le professeur Galopin a mérité ce prix pour son travail au sein du projet* Entrepreneuriat université-industrie ETS/HUST, *dont le but est d'aider* HUST (Harbin University of Science and Technology) *à moderniser ses méthodes d'enseignement.*

Yves Beauchamp, directeur général par intérim et directeur de l'enseignement et de la recherche

internationale. De plus, à l'automne 2001, un volet international a été ajouté au programme de génie de la construction. De son côté, l'équipe du Programme de regroupement étudiant pour la coopération internationale (PRECI) s'est rendue au Népal pour y construire une école primaire. Le PRECI permet à des étudiants de vivre une expérience d'aide humanitaire en mettant à profit leurs connaissances en ingénierie dans un pays en voie de développement.

Le Bureau des relations internationales (BRI) a constaté une importante hausse des échanges étudiants internationaux cette année. À ce sujet, 24 étudiants de l'École sont allés étudier à l'extérieur du Québec alors que 76 étudiants étrangers ont choisi l'ETS pour poursuivre leur formation. Au chapitre des ententes pour la mobilité étudiante, le BRI a favorisé la diversification, notamment avec l'Allemagne, la Chine ainsi qu'avec d'autres provinces canadiennes. Soulignons également l'entente signée avec l'École polytechnique de Paris, quant à l'échange d'information sur les domaines de recherche, les stages en laboratoire et l'accueil de stagiaires.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Lors de la collation des grades 2001, ont été remis les tout premiers doctorats de l'ETS. Autre première, c'est aussi à cette occasion que les premiers diplômes de l'École de technologie de l'information (ETI) ont été décernés. L'ETI avait accueilli ses premiers étudiants au D.E.S.S. en 1997 et offert une maîtrise à partir de 1999.

L'École a joint, cette année là, la Fédération québécoise du sport étudiant. À l'automne 2002, l'équipe de rugby interuniversitaire de l'ETS a entrepris sa deuxième saison, alors que l'équipe de soccer a fait ses débuts en participant à des parties hors-concours. Le Gala Forces AVENIR 2001 a couronné l'équipe du PRECI. Grâce à leur projet de construction d'une banque de riz au Cambodge, les six étudiants membres du PRECI ont remporté le prestigieux prix du projet par excellence doté d'une bourse de 15 000 $. Du côté des clubs étudiants, notons la 3e place de l'équipe du Mini-Baja sur 60 équipes, en Virginie, la 7e place de Photon, le bateau à énergie solaire de l'ETS, lors du Solar Splash 2002 à Buffalo, la 2e place du sous-marin à propulsion humaine OMER IV, en Californie, ainsi que la 1re place du sous-marin automatisé S.O.N.I.A. pour une équipe canadienne, à San Diego.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Une fois complété l'agrandissement de son campus, l'ETS sera en mesure de mieux répondre à sa forte croissance. L'augmentation du corps professoral, qui se chiffre à 24 %, connaît depuis un an une hausse significative qui est appelée à se poursuivre au cours des prochaines années. Nous prévoyons d'ailleurs atteindre le nombre de 160 professeurs en 2004-2005, pour une clientèle de 5 000 étudiants.

L'ETS travaille présentement à la restructuration du Décanat à la formation et du Décanat des études supérieures et de la recherche. En effet, au cours des dix dernières années, le volet recherche de ce Décanat a considérablement évolué. La responsabilité des études supérieures sera donc transférée au Décanat à la formation, qui assurera dorénavant la gestion des programmes d'études à tous les cycles. Le Décanat des études supérieures et de la recherche prendra donc le nom de Décanat à la recherche et au transfert technologique. Au cours de la prochaine année, l'École s'affairera aussi au développement de nouveaux programmes d'études de 1er et de 2e cycles.

Yves Beauchamp, directeur général par intérim

ROBERT L. PAPINEAU, directeur général

DIRECTION

ROBERT L. PAPINEAU, directeur général / YVES BEAUCHAMP, directeur de l'enseignement et de la recherche / ROBERT NELSON, directeur de l'administration / GILLES ROUSSEAU, directeur des relations avec l'industrie / NORMAND TRUDEL, secrétaire général et adjoint au directeur général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président :
ALAIN BELLEMARE,* président, Pratt & Whitney Canada

Présidente sortante :
MICHELLE OTIS,* ingénieure, Planification Maintenance, Hydro-Québec

Vice-présidente :
MARTINE CORRIVEAU GOUGEON,* présidente et chef de la direction, Silonex inc.

Membres :
YVES BEAUCHAMP, directeur de l'enseignement et de la recherche / DAVID BENSOUSSAN, professeur / ODILE BOISJOLY, ingénieure, Planification du réseau d'accès, Bell Canada / NICOLE BOUTIN, directrice générale, Collège Montmorency / MICHEL BRISSON, directeur général, Collège Édouard-Montpetit / ANDRÉ DUPONT, président-directeur général, CELQ et vice-président, recherche et développement, Asea Brown Boveri / RICHARD GIROUX, étudiant / CHRISTIANE MARCOUX,* directrice générale adjointe, BPR-CSO / HENRI-PAUL MARTEL,* vice-président ingénierie et construction, Aéroports de Montréal / ROBERT NELSON, directeur de l'administration / CLAUDE OLIVIER, professeur / ROBERT L. PAPINEAU,* directeur général

Observateurs :
ALAIN HÉNAULT, chargé d'enseignement / PATRICK SHERIDAN, technicien de l'application technologique et informatique

Secrétaire :
NORMAND TRUDEL, secrétaire général et adjoint au directeur général

COMMISSION DES ÉTUDES

Président :
ROBERT L. PAPINEAU, directeur général

Membres :
YVES BEAUCHAMP, directeur de l'enseignement et de la recherche / LINDSAY BOULANGER, étudiant / FRANÇOIS BRISSETTE, professeur / GASPARE CAPOGROSSO, étudiant / LOUISE CARTIER, consultante en ressources humaines, Bombardier inc. / FRANCE DUPERÉ, vice-présidente, ressources humaines, SNC-Technologies inc. / CHRISTIAN LARDINOIS, doyen des études supérieures et de la recherche / ROLAND MARAN/ANA, professeur / JACQUES MASOUNAVE, professeur / KATHLEEN PINEAU, chargée d'enseignement / JEAN-CLAUDE PROVOST, associé, CMA Chalifour, Marcotte et Associés inc. / JEAN SAUVÉ, directeur, rémunération et avantages sociaux, CAE Électronique inc. / ROBERT STAMPFLER, doyen à la formation

Observateurs :
FRANCINE CAMACHE, registraire / PAUL GÉLY, doyen de la gestion des ressources / LOUISE TEIXEIRA, directrice du Service de la bibliothèque

Secrétaire :
NORMAND TRUDEL, secrétaire général et adjoint au directeur général

* Membre du Comité exécutif

Télé-université

Remise du doctorat honoris causa à Alban D'Amours par la directrice générale de la Télé-université, Anne Marrec, et le président de l'Université du Québec, Pierre Lucier.

LA TÉLÉ-UNIVERSITÉ RENFORCE SES ASSISES afin de développer la formation à distance au Québec et ainsi assurer son avenir prochain. Améliorer le service aux étudiants, augmenter la programmation afin de répondre aux besoins de plus en plus larges des étudiants, tout en respectant les exigences du contrat de performance, sont les défis qu'elle s'était fixés pour l'année 2001-2002.

LES PROGRAMMES ET LES ÉTUDIANTS

Au cours l'année, la Télé-université a continué d'implanter de nouveaux programmes tels le diplôme d'études supérieures spécialisées en santé mentale, les baccalauréats ès arts et ès sciences, les certificats en administration de services (cheminement général) et en administration de services (gestion du crédit et assurances de dommages). De plus, six nouveaux programmes ont été approuvés par la Commission des études dont la majeure en éducation des adultes, le programme court en intervention éducative auprès des adultes et le programme court de 2e cycle en affaires électroniques. Enfin, plusieurs programmes ont été révisés et modifiés, tels le doctorat en informatique cognitive et le baccalauréat en communication.

Il faut souligner également que la Télé-université, au printemps 2002, a conclu une entente avec l'UQAM pour l'extension du MBA pour cadres.

La clientèle, qui avait subi une légère baisse en début d'année, a finalement repris sa croissance de façon significative à l'hiver, tendance qui se maintient depuis. La diplomation et les attestations s'accroissent.

Les retombées de la modernisation technologique se concrétisent de plus en plus, tous les cours offrant un encadrement télématique optionnel depuis le trimestre d'automne 1999. L'accès à des environnements d'apprentissage informatisé, disposant d'un ensemble d'outils accessibles sur le site Web, s'est aussi élargi, grâce à des systèmes auteurs développés à la Télé-université notamment AdapWeb et Explora). Enfin, les difficultés rencontrées lors de l'utilisation du nouveau système de gestion du dossier des étudiants (GDA) s'atténuent et le système permet désormais de traiter les dossiers rapidement. Finalement, au terme de l'année, l'offre de cours comprenait 302 titres, dont 26 étaient à leur première diffusion.

La bibliothèque à distance a été mise en place, tant le site que l'entité administrative. Dorénavant, c'est sous l'appellation de la bibliothec@distance, que la Télé-université offre toute la gamme des services contemporains de bibliothèque aux clientèles locales ou hors campus.

RECHERCHE ET FORMATION DES CHERCHEURS

En matière de recherche, on doit constater que 50 % des professeurs ont fait de la recherche subventionnée. Le nombre de projets pour l'année s'élève à 42. Pour sa part, le LICEF a poursuivi sa croissance. Il a conclu plusieurs ententes telles SavoirNet, Eduscource et Technologies Cogigraph ainsi que dans le cadre du CIRTA (Centre interuniversitaire de recherche sur le téléapprentissage).

PARTENARIAT ET IMPLICATION DANS LE MILIEU

La Télé-université a poursuivi le développement de collaborations avec d'autres établissements universitaires du Québec et du Canada et avec des partenaires gouvernementaux, parapublics et privés. Plus particulièrement, un protocole d'entente a été signé avec l'Université Ivoiro-canadienne à Abidjan pour l'offre de cours en administration. De plus, les collaborations se poursuivent toujours, notamment avec les HEC et l'UQAM, dans le cadre du certificat de planification financière et du tutorat en informatique cognitive, alors que les négociations se poursuivent avec cette dernière pour l'extension du MBA. Il faut souligner que la Télé-université a également signé des protocoles d'entente avec l'Université virtuelle canadienne, l'Institut canadien du crédit, la chambre des assurances de dommages, le groupe C et le CREFD (Centre romand de formation à distance).

LE PERSONNEL

L'année 2001-2002 fut une année intense en gestion des ressources humaines. Il a fallu assurer la mise en route du GDA et les différents dossiers en relation du travail avec les syndicats, tout en améliorant le service à la clientèle. Mentionnons la signature de la convention collective 2001-2004 avec le Syndicat du personnel de soutien SCFP 2051 et l'implantation graduelle de l'horaire variable dans plusieurs unités administratives, ainsi que la signature de la convention collective 2001-2004 avec le Syndicat des professeures et des professeurs. Au niveau du syndicat représentant les tuteurs, au 1er cycle, mentionnons un changement d'affiliation de ce groupe de personnes passant du SCFP à la CSN, ainsi qu'un dépôt de projet de convention collective. Enfin, il faut mentionner la nouvelle accréditation des auxiliaires d'enseignement et des chargés d'encadrement des 2e et 3e cycles ainsi que le dépôt des demandes syndicales en vue de la négociation de leur première convention collective.

LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

La trame de fond des activités relatives aux ressources financières et matérielles était en lien étroit avec les engagements du contrat de performance. Le suivi budgétaire a été un défi majeur à cause de paramètres de clientèles trop optimistes. Une révision budgétaire s'est avérée nécessaire et une compression globale de 800 000 $ a été appliquée. Le niveau de revenus a également été révisé et les axes de redressement identifiés. Pour ce faire, deux comités ont été créés, un comité aviseur qui a mené une vaste consultation et déposé des recommandations à un deuxième comité d'orientation budgétaire.

LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

Durant l'année, les grands enjeux de la coopération internationale ont été abordés. Le troisième plan annuel du Cærenad (Centre d'application, d'étude et de ressources en apprentissage à distance) a été réalisé tel que prévu, les neuf projets académiques se sont poursuivis et une attention a été portée aux communications externes. Il faut souligner de façon particulière le succès des journées Cærenad au Brésil, qui se sont déroulées dans le cadre d'un séminaire sur la pédagogie. Ce fut l'occasion pour les collaborateurs du Cærenad de présenter des communications sur différents aspects du programme et de la formation à distance. Au cours de cette année, les principaux résultats atteints sont la signature officielle d'un protocole cadre par les dirigeants des établissements partenaires, lors des journées Cærenad au Brésil en novembre 2001, le dépôt d'un dossier de présentation d'un programme international de 2e cycle en environnement au conseil d'orientation et l'adoption du programme par l'UNED (Costa Rica) et l'UOM (île Maurice). Nous avons réussi également la traduction en anglais des deux premiers modules du cours FADIM (Séminaire de formation à distance) ainsi

Remise du Certificat du Lieutenant-gouverneur *à Pierre Routhier par Louise Bertrand, directrice de l'enseignement et de la recherche, Télé-université.*

Remise de la médaille d'argent de la Gouverneure générale à Madeleine Provencher par la professeure Josianne Basque de la Télé-université.

Rencontre du Cœrenad au Costa Rica

Lancement par Savie du Troc Virtuel et du CERF

que la mise en chantier de trois cours en environnement, qui seront intégrés au programme international de 2e cycle en environnement. Cœrenad a également livré deux laboratoires virtuels et deux autres sont en voie d'achèvement. On constate, en cette troisième année, un engagement de plus en plus marqué des membres du conseil d'orientation (chefs d'établissement) dans le processus de décision et une conscience plus aiguë des dangers et exigences de réalisation d'un tel programme pour les établissements.

La Télé-université a également poursuivi la réalisation de divers projets : la diffusion de cours d'anglais aux Soudanais réfugiés au Congo, avec un financement du Haut commissariat géré par Oxfam Québec; la diffusion du cours d'anglais à des enseignants haïtiens avec un financement du Fokal (Fondation Connaissance et Liberté, Haïti); la diffusion de cours en technologie de l'information à des Africains grâce à un financement de l'Institut francophone des nouvelles technologies de l'information et de la formation (INTIF). Un projet de recherche et de développement des TIC appliqué à la formation est en cours avec l'Université de Veracruz (LANIA) financé par la table de concertation Québec / Mexique.

Malgré une modification des règles concernant l'inscription des étudiants étrangers par le ministère de l'Éducation, la Télé-université continue d'inscrire les étudiants à distance.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

La Télé-université a remis lors de la célébration de la collation des grades, qui s'est déroulée le 8 septembre 2001, un doctorat *honoris causa* de l'Université du Québec à Alban D'Amours, président du Mouvement des Caisses Desjardins. Lors de cette cérémonie, Madeleine Provencher s'est vue attribuer la médaille de la Gouverneure générale du Canada et Pierre Routhier le Prix du lieutenant-gouverneur du Québec.

Notons que la Télé-université a participé, le 20 mars 2002, au lancement du Troc virtuel et du CERF (centre d'expertise réseautique francophone) qu'a fait Savie.

La fondation universitaire de l'Université du Québec, section Télé-université, a vraiment pris son envol avec une contribution de 500 000 $ de Bell Canada à l'occasion du lancement de la chaire Bell en technologie et organisation du travail rattachée à la Télé-université et à l'ENAP. La campagne de souscription auprès des employés a également été un succès.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Les perspectives d'avenir résultent directement de la volonté de remplir les objectifs du contrat de performance. Augmenter la clientèle ainsi que l'offre de programmation afin de mieux répondre aux besoins des étudiants, entre autres, par un rapprochement avec une ou des institutions du réseau de l'Université du Québec, sont parmi ces objectifs. D'ailleurs, l'entente avec l'UQAM permettra par extension d'offrir un MBA.

De plus, à travers la signature d'une convention collective des tuteurs, on pourra définir de nouveaux paramètres dans un paradigme d'évolution technologique. Le GDA devra amorcer sa deuxième phase et le campus virtuel continuera de se raffiner au niveau techniopédagogique. La situation financière devra également se consolider.

Finalement, l'internationalisation doit se poursuivre, d'abord par la finalisation de Cœrenad I et, ensuite, par l'exploration d'entente avec d'autres consortiums étrangers dans une perspective de réseautage variable en fonction des besoins de développement et des opportunités de marché dans la nouvelle économie du savoir.

Anne Murray, directrice générale

ANNE MARREC, directrice générale

DIRECTION

ANNE MARREC, directrice générale / LOUISE BERTRAND, directrice de l'enseignement et de la recherche / FRANCE BILODEAU, directrice du développement des marchés / PIERRE LE GALLAIS, secrétaire général et directeur des affaires juridiques / ROBERT MARANDA, directeur des affaires administratives

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président :
GABRIEL GIGUÈRE*, président fondateur I.D. Jul inc.

Membres :
ANDRÉE BABIN, spécialiste en sciences de l'éducation / ETIENNE BEAUREGARD, étudiant / LOUISE BERTRAND*, directrice de l'enseignement et de la recherche / SERGE COURVILLE, professeur, Université Laval / YVES JEAN*, professeur / ANDRÉ LAVOIE, étudiant / ANDRÉ LECLERC, président et chef d'exploitation, SGI Rexfor inc. / ANDRÉE LONGPRÉ, diplômée / ROBERT MARANDA*, directeur des affaires administratives / ANNE MARREC*, directrice générale / VINCENT TANGUAY, conseiller directeur, AGTI Services Conseils inc. / CHANTAL TELLIER, vice-présidente marketing, Marché Consommateur Bell Canada / KEVIN WILSON, professeur

Secrétaire :
PIERRE LE GALLAIS, secrétaire général et directeur des affaires juridiques

COMMISSION DES ÉTUDES

Présidente :
ANNE MARREC, directrice générale

Membres :
LOUISE BERTRAND, directrice de l'enseignement et de la recherche / RAYMOND BRULOTTE, professeur / RAYMOND DUCHESNE, directeur des études / FRANCE GAGNON, directrice de l'unité d'enseignement et de recherche Travail, économie et gestion / YVES GROLEAU, professeur / OTTO IKOMÉ, directeur de l'unité d'enseignement et de recherche Sciences humaines, lettres et communications / MICHEL LAMONTAGNE, coordonnateur à l'encadrement / JEAN-YVES LESCOP, professeur / JEAN-PIERRE MASSON, spécialiste en sciences de l'éducation / YOLANDE PIEYNS, étudiante / PIERRE ROUTHIER, étudiant / DIANE-GABRIELLE TREMBLAY, directrice de la recherche / ROCH TREMBLAY, directeur des études, Collège Ahuntsic

Secrétaire :
PIERRE LE GALLAIS, secrétaire général et directeur des affaires juridiques

* Membre du Comité exécutif

les états financiers

Université du Québec et ses universités constituantes, école supérieures, institut de recherches et autres unités constituantes

Rapport des vérificateurs
Aux membres de l'Assemblée des gouverneurs
Université du Québec

Nous avons vérifié les bilans consolidés et synoptiques des fonds de fonctionnement, avec restriction, des immobilisations et de dotation de l'Université du Québec au 31 mai 2002, les états consolidés et synoptiques des résultats et de l'évolution des soldes de fonds des fonds de fonctionnement, avec restriction, des immobilisations et de dotation, ainsi que l'évolution de la situation financière du fonds des immobilisations de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers consolidés et synoptiques incombe à la direction de l'Université. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés et synoptiques en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés et synoptiques sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers consolidés et synoptiques. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés et synoptiques.

À notre avis, ces états financiers consolidés et synoptiques donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Université au 31 mai 2002, ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 2.

Raymond Chabot Grant Thornton

Comptables agréés
Québec
Le 18 novembre 2002

FONDS DE FONCTIONNEMENT

[illegible] (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	UQAM $	UQTR $	UQAC $	UQAR $	UQO $	UQAT $	ENAP $	TELUQ $	ETS $	INRS $	UQ $	C.S.C. $	RÉSEAU $	ÉLIMI-NATIONS $	2002 TOTAL $	2001 TOTAL $
SOLDE (déficit) AU DÉBUT	(13 611)	(19 055)	(9 717)	(5 265)	(4 571)	(4 639)	1 914	466	(778)	(8 713)	(28)	60	(7 199)		(81 136)	(72 344)
EXCÉDENT (insuffisance) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	2 745	(4 159)	(627)	(638)	(1 106)	(546)	366	(141)	867	4 476	126	(95)	476	-	1 744	(8 657)
VIREMENTS INTERFONDS	-	-	(853)	(385)	-	-	-	(6)	-	(1 600)	-	-	-	-	(2 844)	(135)
AUTRES VIREMENTS (NOTE 11)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	377	-	377	-
SOLDE (déficit) À LA FIN	(10 866)	(23 214)	(11 197)	(6 288)	(5 677)	(5 185)	2 280	319	89	(5 837)	98	(35)	(6 346)	-	(81 859)	(81 136)

FONDS DES IMMOBILISATIONS

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2002 (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	2002 $	2001 $
PROVENANCE DES FONDS		
PRODUIT NET DES ÉMISSIONS DE BILLETS ET DÉBENTURES ET AUTRES DETTES	124 750	263 863
CONTRIBUTIONS DU FONDS		
FONCTIONNEMENT	23 133	19 771
AVEC RESTRICTION	12 505	11 443
DOTATION	855	52
SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS		
MEQ		
SUBVENTIONS	25 080	25 050
SERVICE DE LA DETTE	89 211	87 798
SIUQ	-	738
GOUVERNEMENT DU CANADA	3 512	1 722
AUTRES	1 170	2 018
VENTE D'IMMOBILISATIONS	1 333	156
INTÉRÊTS À RECEVOIR	205	205
AUTRES REVENUS	3 517	1 572
OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION	-	
VIREMENT INTERFONDS	644	
	286 248	414 419
UTILISATION DES FONDS		
ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS	69 904	67 848
CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION		
VARIATION NETTE DES OBLIGATIONS	559	550
INTÉRÊTS SUR CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION	118	152
ACQUISITION D'UN AUTRE ACTIF (RISQ)	7	576
SERVICE DE LA DETTE		
CAPITAL	117 546	194 230
INTÉRÊTS	69 511	69 013
FRAIS INHÉRENTS AUX ÉMISSIONS DE BILLETS ET DÉBENTURES	2 943	157
AUTRES	6 613	56 106
INTÉRÊTS SUR EMPRUNT BANCAIRE	3 773	7 331
	271 034	395 996
AUGMENTATION DES FONDS	15 214	18 423
SOLDE NON POURVU AU DÉBUT	(190 453)	(208 876)
SOLDE NON POURVU À LA FIN	(175 239)	(190 453)

Pour l'Assemblée des gouverneurs

Pierre Lucier
Président

Jacques Plamondon
Vice-président à l'administration

RÉSULTATS CONSOLIDÉS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2002 (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	FONDS DE FONCTIONNEMENT 2002 $	2001 $	FONDS AVEC RESTRICTION 2002 $	2001 $	FONDS DES IMMOBILISATIONS 2002 $	2001 $	FONDS DE DOTATION 2002 $	2001 $
PRODUITS								
DROITS DE SCOLARITÉ	85 197	82 632	-					
SUBVENTIONS								
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC								
FONCTIONNEMENT - MEQ	444 385	410 257	4 272	4 203	93 461	95 241	-	-
AUTRES	7 335	6 141	36 495	27 779	833	389	-	-
GOUVERNEMENT DU CANADA	30 048	[illegible]	54 482	44 070	3 522	1 798	-	-
AUTRES	2 425	1 385	13 578	13 944	22 245	18 806	-	-
PLACEMENTS ET DOTATIONS	356	697	-	-	-	-	2 477	4 247
ENTREPRISES AUXILIAIRES	16 755	15 871	-	-	-	-	-	-
AUTRES REVENUS	50 732	43 502	29 499	25 542	2 392	1 525	1 378	1 775
VENTES EXTERNES	-	-	993	934	-	-	-	-
RECOUVREMENT DE COÛTS INDIRECTS	3 940	3 674	-	-	-	-	-	-
CONTRIBUTION INTERFONDS	636	210	761	337	36 713	30 732	-	-
CONTRIBUTION (SIUQ)	-	-	-	-	-	738	-	-
GAIN SUR LA CESSION D'IMMOBILISATIONS					731	73	-	-
DONS EN NATURE	-	-	-	-	1 645	1 535	-	-
	671 609	565 197	140 083	117 319	161 572	150 837	3 855	6 022
CHARGES								
ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE	362 452	342 401	29 352	25 815			1 484	656
RECHERCHE SUBVENTIONNÉE	10 685	10 538	82 491	71 786				
SERVICES À LA COLLECTIVITÉ	12 040	11 168	6 551	4 602	-	-	-	-
BIBLIOTHÈQUE	25 923	24 354	12	-	-	-	-	-
AUDIOVISUEL	6 411	5 687					-	-
INFORMATIQUE	25 797	25 712		100			-	-
ADMINISTRATION	78 150	73 561	28	19	-	-	-	-
TERRAINS ET BÂTIMENTS	62 409	60 033			-		-	-
SERVICES AUX ÉTUDIANTS	15 274	13 802	633	1 008	-	-	1	4
ENTREPRISES AUXILIAIRES	16 688	15 649			-			
REDRESSEMENT DES BASES - UQ	64	638	-		-			
CONTRIBUTIONS INTERFONDS	890	236	1 043	2 320	-	-	382	299
TRANSFERTS DE COÛTS INDIRECTS	-	-	2 944	2 705	-	-	-	-
INTÉRÊTS SUR EMPRUNTS	325	1 241	-	-	73 433	76 531	-	
RADIATION ET PERTE SUR LA CESSION D'IMMOBILISATIONS	-	-			1 633	2 433	-	
AMORTISSEMENT DES FRAIS DE FINANCEMENT REPORTÉS ET DES IMMOBILISATIONS	-	-	-	-	58 654	56 036	-	
FRAIS ANNUELS ET D'ÉMISSION DE BILLETS ET DÉBENTURES	-	-	-	-	3	16	-	-
AUTRES	3 457	717	137	147	2 049	2 284	39	49
	619 865	585 737	123 191	108 502	135 772	137 303	1 906	1 008
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES AVANT PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	1 744	(20 540)	16 892	8 817	25 800	13 534	1 949	5 014
PRODUITS EXCEPTIONNELS								
SUBVENTION FORFAITAIRE	-	13 000			-			
AUTRES	-	107	-	-	-	-	-	-
	-	13 107	-				-	
CHARGES EXCEPTIONNELLES								
ALLOCATIONS DE DÉPART	-	(1 224)	-	-	-	-	-	
REDEVANCE CONVERTIE EN PLACEMENT	-	-	-	-	-	220	-	-
	-	(1 224)	-	-	-	220	-	-
	-	11 883	-	-	-	220	-	-
EXCÉDENT (insuffisance) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	1 744	(8 657)	16 892	8 817	25 800	13 754	1 949	5 014

BILANS CONSOLIDÉS

AU 31 MAI 2002 (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	FONDS DE FONCTIONNEMENT		FONDS AVEC RESTRICTION		FONDS DES IMMOBILISATIONS		FONDS DE DOTATION		TOTAL	
	2002	2001	2002	2001	2002	2001	2002	2001	2002	2001
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
ACTIF										
ACTIF À COURT TERME										
ENCAISSE	7 327	11 885	-	-	-	-	1 303	2 102	8 630	13 987
PLACEMENTS À COURT TERME	1 805	1 804	2 613	13	-	-	4 165	4 014	8 583	5 831
COMPTES À RECEVOIR										
DROITS DE SCOLARITÉ	2 935	3 905	-	-	-	-	-	-	2 935	3 905
AUTRES	23 825	13 324	12 303	13 242	7 052	6 847	143	58	43 323	33 471
SUBVENTIONS À RECEVOIR	46 011	9 741	31 701	21 527	23 902	23 259	-	-	101 614	54 527
INTÉRÊTS À RECEVOIR	-	-	-	-	-	-	-	27	-	27
AVANCES INTERFONDS	9 434	11 868	58 856	54 247	2 202	122	413	3 124	70 905	69 361
STOCKS ET FRAIS PAYÉS D'AVANCE	5 979	5 391	286	340	-	-	-	11	6 265	5 742
FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT REPORTÉ	-	-	1 775	-	-	-	-	-	1 775	-
	97 316	57 915	107 534	89 369	33 156	30 228	6 024	9 336	244 030	186 851
AVANCES INTERFONDS	17 116	16 787	-	-	-	-	-	-	17 116	16 787
PLACEMENTS AU COÛT (NOTE 3)	-	-	-	-	161 343	161 302	7 792	2 525	169 135	163 827
IMMOBILISATIONS (NOTE 4)	-	-	-	-	982 540	970 933	-	-	982 540	970 933
INTÉRÊTS À RECEVOIR	-	-	-	-	13	218	-	-	13	218
EFFET À RECEVOIR (NOTE 5)	-	-	-	-	5 078	-	-	-	5 078	-
ALLOCATIONS DE DÉPART REPORTÉES, AU COÛT NON AMORTI	7	25	-	-	-	-	-	-	7	25
FRAIS DE FINANCEMENT DIFFÉRÉS - ESCOMPTE, AU COÛT NON AMORTI	-	-	-	-	6 592	5 183	-	-	6 592	5 183
FRAIS REPORTÉS, AU COÛT NON AMORTI	-	-	-	-	-	-	22	33	22	33
AUTRE ACTIF, AU COÛT (NOTE 6)	-	-	-	-	6 936	6 936	-	-	6 936	6 936
	114 439	74 730	107 534	89 369	1 195 658	1 174 800	13 838	11 904	1 431 469	1 350 803
PASSIF										
PASSIF À COURT TERME										
EMPRUNTS BANCAIRES (NOTE 7)	67 382	38 036	-	-	149 030	159 701	-	-	216 412	197 737
COMPTES À PAYER ET FRAIS COURUS	51 746	45 166	6 509	6 155	24 682	24 783	2	13	82 939	76 113
RETENUES SUR CONTRATS	-	-	-	-	388	1 107	-	-	388	1 107
PRODUITS REPORTÉS	9 214	8 273	3	35	-	-	-	-	9 217	8 308
AVANCES INTERFONDS	52 932	49 946	2 006	1 384	15 496	18 219	472	472	70 905	69 361
VERSEMENTS SUR LA DETTE À LONG TERME	-	-	-	-	127 906	117 968	-	-	127 906	117 968
	181 274	140 771	8 517	7 844	317 502	321 780	474	489	507 767	470 884
DETTE À LONG TERME (NOTE 8)	14 208	14 208	240	240	749 439	752 676	-	-	763 887	767 124
INCITATIF RELATIF À UN BAIL	816	887	-	-	-	-	-	-	816	887
AVANCES INTERFONDS	-	-	-	-	17 116	16 787	-	-	17 116	16 787
	196 298	155 866	8 757	8 084	1 084 057	1 091 243	474	489	1 289 586	1 255 682
SOLDES DE FONDS (négatif)										
NON AFFECTÉ	(97 552)	(93 726)	-	-	-	-	-	-	(97 552)	(93 726)
AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE	15 693	12 590	362	360	-	-	153	151	16 208	13 101
AFFECTATION D'ORIGINE EXTERNE	-	-	98 415	80 925	-	-	13 211	11 264	111 626	92 189
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	-	-	-	-	111 601	83 557	-	-	111 601	83 557
	(81 859)	(81 136)	98 777	81 285	111 601	83 557	13 364	11 415	141 883	95 121
	114 439	74 730	107 534	89 369	1 195 658	1 174 800	13 838	11 904	1 431 469	1 350 803

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS DE FONCTIONNEMENT

[illegible]

	UQAM $	UQTR $	UQAC $	UQAR $	UQO $	UQAT $	ENAP $	TELUQ $	ETS $	INRS $	UQ $	C.S.C. $	RÉSEAU $	ÉLIMI-NATIONS $	2002 TOTAL $	2001 TOTAL $
PRODUITS																
DROITS DE SCOLARITÉ	11 717	11 495	6 934	4 860	5 817	1 931	1 678	3 319	6 888	578					85 197	82 632
SUBVENTIONS																
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC																
FONCTIONNEMENT - M.E.Q.	171 525	52 344	39 374	30 059	26 201	15 629	8 313	16 928	29 758	39 508	7 842	3 338	6 541	(3 175)	444 185	410 257
AUTRES	1 327	100	530	294	468	277	2 001	1	317	2 075	-	-	-	-	7 335	6 141
GOUVERNEMENT DU CANADA	3 184	1 240	967	621	-	321	106	334	722	2 553	-	-	-	-	10 048	298
AUTRES	-	448	-	-	341	-	329	991	-	316	-	-	-	-	2 425	1 385
PLACEMENTS ET DOTATIONS	109	27	-	6	37	-	49	20	1	93	-	2	12	-	356	697
ENTREPRISES AUXILIAIRES	11 534	829	452	367	948	187	97	86	2 255	-	-	-	-	-	16 755	15 871
AUTRES REVENUS	21 227	6 139	3 787	1 169	2 022	1 194	249	2 738	1 374	6 919	781	377	2 756	-	50 732	43 502
RECOUVREMENT DE COÛTS INDIRECTS	-	436	230	277	-	12	226	207	560	1 992	-	-	-	-	3 940	3 674
CONTRIBUTION INTERFONDS	-	631	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	636	740
	250 623	73 689	52 279	37 653	35 864	19 551	13 048	24 624	41 870	53 934	8 623	3 717	9 309	-	621 609	565 197
CHARGES																
ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE	148 813	49 825	32 622	23 056	22 900	12 522	6 111	15 634	21 910	27 505	1 554		1 823	(11 824)	362 452	342 301
RECHERCHE SUBVENTIONNÉE	2 877	838	831	3 231	375	332	-	384	1 867	-	-	-	-	-	10 685	10 538
SERVICES À LA COLLECTIVITÉ	2 810	893	1 979	83	675	164	1 983	1 275	2 228	-	-	-	-	-	12 040	11 568
BIBLIOTHÈQUE	11 368	3 609	2 593	1 762	2 131	567	773	320	1 351	980	207	-	262	-	25 923	24 354
AUDIOVISUEL	3 541	1 012	253	-	378	396	-	438	313	80	-	-	-	-	6 411	5 687
INFORMATIQUE	8 422	2 568	2 260	1 570	1 289	651	336	1 379	2 510	1 000	-	3 812	-	-	25 797	25 712
ADMINISTRATION	27 262	9 295	5 369	4 316	4 343	3 265	2 152	3 604	4 069	6 635	6 120	-	3 077	(1 350)	78 150	73 561
TERRAINS ET BÂTIMENTS	24 311	5 998	4 250	3 015	2 610	1 597	1 168	1 080	3 880	10 342	616	-	3 612	-	62 409	60 035
SERVICES AUX ÉTUDIANTS	6 015	2 872	2 163	881	1 400	314	85	640	904	-	-	-	-	-	15 274	13 802
ENTREPRISES AUXILIAIRES	11 907	846	419	330	919	146	74	81	1 971	-	-	-	-	-	16 688	15 649
REDRESSEMENT DES BASES - UQ	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	64	-	64	638
CONTRIBUTION INTERFONDS	-	-	-	47	-	143	-	-	-	-	-	-	-	-	190	236
INTÉRÊTS SUR EMPRUNTS	107	-	167	-	-	-	-	-	-	51	-	-	-	-	325	1 241
AUTRES	500	92	-	-	-	-	-	-	-	2 865	-	-	-	-	3 457	77
	247 878	77 848	52 906	38 291	36 970	20 097	12 682	24 765	41 003	49 458	8 497	3 812	8 833	-	619 865	585 707
EXCÉDENT (insuffisance) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES AVANT PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	2 745	(4 159)	(627)	(638)	(1 106)	(546)	366	(141)	867	4 476	126	(95)	476	-	1 744	(20 510)
PRODUITS EXCEPTIONNELS																
SUBVENTION FORFAITAIRE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11 000
AUTRES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	107
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11 107
CHARGES EXCEPTIONNELLES																
ALLOCATIONS DE DÉPART	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 224)
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 224)
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9 883
EXCÉDENT (insuffisance) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	2 745	(4 159)	(627)	(638)	(1 106)	(546)	366	(141)	867	4 476	126	(95)	476		1 744	(8 627)
EXCÉDENT (insuffisance) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	5 471	(6 083)	(2 248)	(998)	(950)	(820)	(27)	(1 906)	(205)	56	(227)	151	(105)			[illegible]

ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS CONSOLIDÉS

	FONDS DE FONCTIONNEMENT		FONDS AVEC RESTRICTION		FONDS DES IMMOBILISATIONS		FONDS DE DOTATION		TOTAL	
	2002	2001	2002	2001	2002	2001	2002	2001	2002	2001
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
SOLDE (DÉFICIT) AU DÉBUT	(81 136)	(72 344)	81 285	72 423	83 557	69 803	11 415	6 311	95 121	76 193
EXCÉDENT (insuffisance) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	1 744	(8 657)	16 892	8 817	25 800	13 754	1 949	5 014	46 385	18 928
VIREMENTS INTERFONDS	(2 844)	(135)	600	45	2 244	-	-	90	-	-
AUTRES VIREMENTS (NOTE 3)	377	-	-	-	-	-	-	-	377	-
SOLDE (déficit) À LA FIN	(81 859)	(81 136)	98 777	81 285	111 601	83 557	13 364	11 415	141 883	95 121

FONDS DE FONCTIONNEMENT

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	ENAP	TÉLUQ	ÉTS	INRS	UQ	ÉLIMINATIONS	2002 TOTAL	2001 TOTAL
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
ACTIF														
ENCAISSE	1 488	-	3 740	-	361	-	599	1 619	144	1 312	-	(1 436)	7 327	11 885
PLACEMENTS À COURT TERME	-	-	-	1	-	-	750	-	-	1 054	-	-	1 805	1 804
COMPTES À RECEVOIR														
DROITS DE SCOLARITÉ	1 812	256	31	10	48	190	-	34	128	-	-	-	2 935	3 905
AUTRES	4 734	762	425	1 529	2 350	671	2 085	1 745	5 148	3 016	1 177	688	23 825	13 324
SUBVENTIONS À RECEVOIR	15 763	6 107	3 244	1 949	1 455	1 153	181	2 220	6 423	5 649	46 011	(44 139)	46 011	9 741
AVANCES INTERFONDS	2 589	-	1 473	-	-	2 710	-	17	969	-	1 766	-	9 434	11 868
STOCKS ET FRAIS PAYÉS D'AVANCE	2 916	396	710	310	555	154	87	133	542	131	15	-	5 979	5 391
	32 232	7 516	9 076	3 829	5 162	4 878	4 002	5 298	13 354	11 162	48 994	-	97 316	57 918
AVANCES INTERFONDS	17 116	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	17 116	16 787
SUBVENTION À RECEVOIR	-	800	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(800)	-	-
ALLOCATIONS DE DÉPART REPORTÉES AU COÛT NON AMORTI	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7	-	-	7	25
	49 348	8 316	9 076	3 829	5 162	4 878	4 002	5 298	13 354	11 169	48 994	-	114 439	74 730
PASSIF														
PASSIF À COURT TERME														
DÉCOUVERT BANCAIRE	-	2 770	-	295	-	-	-	-	-	-	877	(1 436)	-	-
EMPRUNTS BANCAIRES (NOTE 7)	17 904	9 889	-	869	7 500	7 976	-	-	5 730	-	17 514	-	67 382	38 076
COMPTES À PAYER ET FRAIS COURUS	21 732	5 838	6 559	2 363	2 149	1 871	919	3 481	2 568	2 461	2 005	-	51 746	45 156
SUBVENTIONS À PAYER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	44 550	(44 550)	-	-
PRODUITS REPORTÉS	3 243	1 226	946	438	772	216	225	687	1 037	393	31	-	9 214	8 273
AVANCES INTERFONDS	17 335	2 032	9 727	4 460	418	-	578	811	1 930	13 336	305	-	52 932	49 316
	60 214	21 755	17 232	8 725	10 839	10 063	1 722	4 979	13 265	16 190	65 272	-	181 274	140 771
DETTE À LONG TERME (NOTE 8)	-	9 775	3 041	1 392	-	-	-	-	-	-	-	-	14 208	14 208
INCITATIF RELATIF À UN BAIL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	816	-	-	816	887
	60 214	31 530	20 273	10 117	10 839	10 063	1 722	4 979	13 265	17 006	65 272	-	196 298	155 866
SOLDES DE FONDS (NÉGATIF)														
NON AFFECTÉ	(20 028)	(23 795)	(11 707)	(6 496)	(7 097)	(5 313)	1 084	(585)	89	(6 303)	(17 391)	-	(97 552)	(93 726)
AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE	9 162	581	520	208	1 420	128	1 196	904	-	466	1 108	-	15 693	12 590
	(10 866)	(23 214)	(11 197)	(6 288)	(5 677)	(5 185)	2 280	319	89	(5 837)	(16 283)	-	(81 859)	(81 136)
	49 348	8 316	9 076	3 829	5 162	4 878	4 002	5 298	13 354	11 169	48 994	-	114 439	74 730

Engagements et éventualités (note 9)

les notes complémentaires au 31 mai 2002

1 - ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés et synoptiques comprennent les données de l'Université du Québec (UQ) et de l'Université du Québec, à Montréal (UQAM), de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), de l'Université du Québec à Hull (UQO), de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), de l'École nationale d'administration publique (ENAP), de la Télé-université (TELUQ), de l'École de technologie supérieure (ETS) et de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), dont les biens, en cas de liquidation, sont dévolus à l'Université du Québec.

Les données des Presses de l'Université du Québec et de la Société immobilière de l'Université du Québec font l'objet d'états financiers distincts.

Pour les fins de consolidation, seules les éliminations importantes au niveau du bilan et des produits et des charges ont été effectuées. Des modifications ont été apportées aux états financiers de certaines unités constituantes afin de rendre comparables, aux fins des états financiers synoptiques et consolidés, les données des différentes unités à l'intérieur de la même année.

2 - CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers sont dressés selon les principes comptables imposés par le cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel 2001-2002.

a) Classification des fonds

Les fonds sont divisés en quatre catégories :

i) Le fonds de fonctionnement sert à l'enregistrement des transactions relatives aux opérations courantes et à certaines opérations désignées spécifiquement, qu'elles soient assujetties ou non à des restrictions internes.

ii) Le fonds avec restriction regroupe les ressources utilisées pour défrayer le coût de certaines opérations désignées spécifiquement et qui sont assujetties à des restrictions déterminées de l'extérieur.

iii) Le fonds de dotation sert à l'enregistrement des transactions dont les ressources proviennent de legs ou de donations dont le capital est maintenu intact ou est affecté, tout comme les revenus, aux fins déterminées par le donateur.

iv) Le fonds des immobilisations sert à l'enregistrement des transactions relatives aux immobilisations et à leur financement.

b) Comptabilisation des transactions

Les transactions sont enregistrées conformément aux principes comptables généralement reconnus, dont certains sont précisés ou modifiés comme suit :

i) Les produits de subventions regroupent les subventions, contrats, commandites et dons reçus dans le cadre de la mission de l'entité, soit à l'enseignement, la recherche et les services à la collectivité.

ii) Les produits de subventions pour le fonds de fonctionnement sont enregistrés aux livres selon les règles de financement du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) et les ajustements sont portés à l'état des résultats de l'exercice dans l'année financière où ils sont définitivement établis.

iii) Les droits de scolarité sont considérés comme produits de l'année financière à laquelle la session de cours appartient.

iv) Les placements de portefeuille et de participation sont inscrits dans les fonds respectifs au moindre du coût ou de leur valeur de réalisation nette.

Les produits de placements ne faisant l'objet d'aucune restriction de l'extérieur et provenant de tous les fonds sont inscrits aux livres au fonds de fonctionnement sans restriction.

v) Les engagements pour commandes non complétées d'achats de biens et de services ne sont pas inscrits aux livres mais plutôt en note aux états financiers.

vii) Aucuns frais ne sont différés pour les assurances, taxes, timbres, papeterie, fournitures de bureau et autres charges répétitives de même nature, à l'exception des salaires en application du régime de traitements différés et des déboursés importants, s'il en est, applicables à l'année subséquente ou à des projets préalablement autorisés par les conseils d'administration ou par l'Assemblée des gouverneurs, lesquels doivent être amortis sur une période maximale de trois ans.

viii) Aucune provision n'est inscrite aux livres pour le personnel régulier au titre des vacances, des congés de maladie accumulés et du surtemps à être compensé par des congés et une partie des coûts relatifs à l'application du protocole des cadres supérieurs, lesquels sont défrayés à même les charges courantes.

viii) Le service de la dette à long terme du fonds des immobilisations, de même que les subventions qui y pourvoient, sont inscrits à ce fonds.

ix) Les charges en immobilisations effectuées dans le cadre des budgets autorisés sont financées ou seront financées généralement par l'émission de billets ou débentures.

Les intérêts sur le financement temporaire des projets de constructions en cours sont ajoutés au coût.

Les acquisitions d'immobilisations effectuées à même les produits et charges de l'année sont également comptabilisées au fonds des immobilisations.

Les acquisitions d'immobilisations effectuées en vertu de baux de location-acquisition sont enregistrées aux livres à la valeur globale de l'engagement comprenant le capital, les intérêts et le coût de l'option d'achat à l'échéance pour les contrats antérieurs au 1er juin 1986 et à la valeur actualisée de l'engagement après cette date.

L'obligation découlant de ces contrats de location-acquisition apparaissant au passif est amortie annuellement par une contribution du fonds de fonctionnement sur la durée de ces contrats.

Les frais de financement différés (escomptés) sont amortis ou radiés selon les dates d'échéance respectives des billets et débentures.

De plus, les immobilisations sont amorties selon les méthodes, les taux annuels et les périodes qui suivent :

	Méthodes	Taux et périodes
Améliorations de terrains	Linéaire	20 ans
Bâtiments	Dégressif et linéaire	2 % 30 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail
Mobilier, appareillage et outillage-transitoire	Linéaire	5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans
Appareillage et outillage	Linéaire	8 ans
Équipements audiovisuels et informatiques	Linéaire	5 ans
Logiciels	Linéaire	5 ans
Documents de bibliothèque	Linéaire	40 ans
Matériel roulant	Linéaire	5 ans
Brevets	Linéaire	40 ans

x) L'Université comptabilise ses réclamations en remboursement d'immobilisations et d'intérêts au moment où elles sont confirmées ou déposées par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) dans le cadre des plans quinquennaux approuvés ou à être approuvés par le gouvernement, pour être par la suite payées par le fiduciaire à même le produit des émissions de billets et débentures.

xi) Les coûts des régimes de retraite sont enregistrés au rythme où les contributions sont remises au fiduciaire.

c) Estimation comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de la société doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la société pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

3 - PLACEMENTS

Fonds des immobilisations

a) UQAM

En vertu d'une convention avec la Ville de Montréal, l'UQAM a acquis des participations de 9 % en 1999, 2000 et en 2001 dans la Société de gestion Marie-Victorin pour une somme de 160 800 000 $ financée par voie d'emprunt bancaire. Cette société a pour mission d'exploiter certains équipements acquis de la Ville de Montréal, à savoir le Jardin Botanique, le Biodôme ainsi que le Planétarium. En vertu d'un décret gouvernemental, le gouvernement du Québec a accordé à l'Université une subvention correspondant au capital et aux intérêts nécessaires pour pourvoir aux emprunts correspondants de 160 800 000 $.

b) INRS

	2002	2001
	$	$
Corporation technologique Bioenvelop		
2 099 999 actions de catégorie «A», au coût		
(valeur du marché de 798 000 $; 3 149 999 $ en 2001)	441 000	441 000
Biophage inc.		
117 161 actions de catégorie «A», au coût	60 000	60 000
Autres	833	833
	501 833	501 833

Advenant la cession d'un placement, l'Institut s'est engagé à verser 50 % du produit de disposition aux chercheurs et au centre de recherche concernés dans le projet ayant généré le placement.

c) UQAC

	2002	2001
	$	$
La Centrale de Chauffage, s.e.n.c.	40 468	-

4 – IMMOBILISATIONS (en milliers de dollars)

2002	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	$	$	$
Terrains	47 544	-	47 544
Améliorations de terrains	10 064	5 626	4 438
Bâtiments	879 241	166 551	712 690
Améliorations locatives	3 294	2 500	794
Mobilier, appareillage et outillage – transitoire	89 422	89 386	36
Mobilier, appareillage, outillage, équipements audiovisuels et informatiques et logiciels	266 898	154 189	112 709
Documents de bibliothèque	139 745	40 352	99 393
Matériel roulant	631	402	229
Collections et œuvres d'art	4 627	-	4 627
Brevets	141	61	80
	1 441 607	459 067	982 540

2001	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	$	$	$
Terrains	13 892	-	13 892
Améliorations de terrains	10 237	5 607	4 630
Bâtiments	848 096	149 140	698 956
Améliorations locatives	21 111	5 303	15 808
Mobilier, appareillage et outillage – transitoire	89 511	89 438	73
Mobilier, appareillage, outillage, équipements audiovisuels et informatiques et logiciels	239 999	132 559	107 440
Documents de bibliothèque	132 091	36 799	95 292
Matériel roulant	510	332	178
Collections et œuvres d'art	4 561	-	4 561
Brevets	141	38	103
	1 393 149	419 216	973 933

5 – EFFET À RECEVOIR

	2002	2001
	$	$
Effet à recevoir, garanti par une hypothèque immobilière, 7 %, encaissable par des versements trimestriels de 108 369 $, capital et intérêts, échéant en janvier 2012	5 078	-

6 – AUTRE ACTIF (en milliers de dollars)

	2002	2001
	$	$
Quote-part dans le réseau de télécommunication à large bande passante gérée par le Réseau Intercordinateurs Scientifique Québécois (RISQ) Inc.	6 936	6 936

La convention intervenue entre le MEQ, le RISQ et les établissements d'enseignement de niveau universitaire fixe les modalités de paiements et autres conditions. Cette quote-part représente 11/19 des versements effectués du réseau de télécommunication à large bande passante totalisant 17 000 000 $.

7 – EMPRUNTS BANCAIRES

Les emprunts bancaires portent intérêt au taux de 2,34 % à 2,45 % ou au taux préférentiel et sont renégociables entre juin 2002 et mai 2003.

8 – DETTE À LONG TERME (en milliers de dollars)

	2002	2001
	$	$
FONDS DE FONCTIONNEMENT		
Prêts à terme sous forme d'acceptations bancaires, taux de 5,3 %, avec renouvellement des acceptations bancaires à tous les trois mois, échéant à différentes dates jusqu'en décembre 2003	14 208	14 208
FONDS AVEC RESTRICTION		
Solde dû au CENTECH, intérêt basé sur le taux moyen des emprunts, sans modalités de remboursement	240	240
FONDS DES IMMOBILISATIONS		
Débentures et autres dettes		
Débentures générales portant intérêts au taux moyen pondéré de 8,04 % (7,83 % en 2001) dont certaines sont assorties d'un fonds d'amortissement, échéant de 2002 à 2030	271 879	326 827
Effets à payer, 5,68 % et 6,36 %, payables par versements annuels à des fonds d'amortissement jusqu'en 2011	404 129	337 869
Prêts à terme sous forme d'acceptations bancaires, taux variant de 5,52 % à 6,10 %, avec renouvellement des acceptations bancaires à tous les trois mois, échéant en septembre 2002	18 578	12 536
Autres dettes, taux variables, échéant à différentes dates jusqu'en 2010	182 759	193 412
	877 345	870 644
Versements exigibles à court terme	127 906	117 968
	749 439	752 676

Les débentures générales et billets émis par l'Université du Québec sont garantis, capital et intérêts, par le crédit général de cette corporation et par le transport de subventions du gouvernement du Québec accordées par décrets, payables à même les crédits à être votés annuellement par l'Assemblée nationale du Québec conformément à la Loi sur les investissements universitaires.

Les remboursements à effectuer sur la dette au cours de chacune des cinq prochaines années se détaillent comme suit :

(en milliers de dollars)	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007
	$	$	$	$	$
Billets, débentures et autres dettes	127 324	307 689	77 531	77 960	134 383
Contrats de location-acquisition	582	582	221		
	127 906	308 271	77 752	77 960	134 383

9 - ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (en milliers de dollars)

	2002	2001
	$	$
a) Les engagements non inscrits aux livres pour commandes non complétées d'achats de biens et de services se répartissent comme suit :		
Fonds de fonctionnement	12 110	17 817
Fonds avec restriction	7 075	7 674
Fonds des immobilisations	4 260	4 257
Fonds de dotation	23	17

b) Les baux à long terme pour les immeubles et les équipements en vigueur au 31 mai 2002, payables mensuellement, représentent un engagement, pour les cinq prochaines années, de 23 479 930 $.

	$
2002-2003	8 128 524
2003-2004	6 806 069
2004-2005	4 701 806
2005-2006	2 144 224
2006-2007	1 699 307
	23 479 930

Des baux contiennent certaines clauses d'ajustement pour les taxes et les services liés à la location des immeubles et de pénalité pour non-renouvellement.

c) Les engagements non inscrits aux livres pour le personnel régulier au titre des vacances, des congés de maladie accumulés, du surtemps à être compensé par des congés représentent au 31 mai 2002 un montant de 16 705 000 $ (15 901 900 $ en 2001).

Si ces engagements avaient été comptabilisés, l'excédent des charges sur les produits du fonds de fonctionnement de l'exercice terminé le 31 mai 2002 aurait été de 14 961 000 $ (24 558 900 $ en 2001).

Les engagements non inscrits aux livres pour le personnel enseignant de l'Université du Québec à Montréal au titre des crédits d'enseignement en réserve représentent un montant de 10 267 300 $ (9 703 000 $ en 2001).

d) L'Université du Québec à Trois-Rivières, dans une convention en date du 1[er] avril 1983, a acquis la *Collection Robert-Lionel Séguin*.

Cet engagement est payable au vendeur sa vie durant par une annuité de 65 000 $, jusqu'à un maximum de 2 795 000 $, plus une somme de 150 000 $ payable aux ayants droit du vendeur.

Au 31 mai 2002, le solde éventuel de cet engagement est de 1 693 750 $ et la valeur capitalisée de la *Collection Robert-Lionel Séguin* à cette date est de 1 251 250 $.

De plus, une somme de 300 000 $ a été réservée dans le fonds de dotation et dont les intérêts servent à pourvoir en partie au paiement annuel de 65 000 $ au vendeur. Le capital de 300 000 $ servira à l'aménagement et à l'amélioration de la collection et ce dans un délai de dix ans à compter du paiement par l'acquéreur aux ayants droit du vendeur de toutes sommes précitées.

e) Des poursuites en dommages-intérêts d'un total de 14 450 443 $, sont pendantes contre l'Université du Québec ou ses unités constituantes, lesquelles nient toute responsabilité.

Ces poursuites se répartissent principalement comme suit entre les unités constituantes :

	$
Université du Québec à Montréal	12 696 000
Université du Québec à Trois-Rivières	99 521
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	1 654 922
	14 450 443

f) Assurance responsabilité professionnelle et responsabilité civile découlant des produits

En matière de responsabilité professionnelle et responsabilité civile découlant des produits, l'Institut national de la recherche scientifique prend fait et cause pour tous ses employés.

g) Cautionnement

L'Université du Québec à Montréal a cautionné et garanti des emprunts de 8 654 204 $ (8 654 204 $ en 2001) à trois sociétés apparentées, soit : La Société du Centre Pierre-Péladeau, L'Agora de la danse et ICI Environnement Inc. Au 31 mai 2002, les emprunts se chiffrent à 6 484 127 $ (6 539 904 $ en 2001). Les emprunts de la Société du Centre Pierre-Péladeau et de l'Agora seront remboursés à même des subventions accordées par le ministère de la Culture et des Communications.

h) Contrats de performance

Les université constituantes, écoles supérieures, institut de recherche et autres unités constituantes et le ministère de l'Éducation ont signé des contrats de performance en 2001. En contrepartie du réinvestissement financier consenti par le ministère de l'Éducation, les constituantes s'engagent à atteindre divers objectifs de performance. Le non-respect de ces engagements pourrait entraîner une modification des subventions octroyées.

10 - RÉGIME DE RETRAITE

Les universités constituantes, écoles supérieures, institut de recherches et autres unités constituantes de l'Université du Québec participent à un régime de retraite à prestations déterminées commun à l'ensemble des établissements de l'Université du Québec. Le nombre de participants actifs est de 6 548. La dernière évaluation actuarielle a été effectuée par la firme Morneau Sobeco en date du 31 décembre 2001.

Charges de retraite et autres informations financières

La charge de retraite comptabilisée aux états financiers de l'Université du Québec est égale à la contribution versée par celle-ci, soit 5,9 millions de dollars pour l'exercice se terminant le 31 mai 2002, et ce, compte tenu d'un congé total de cotisation pour la période de juin 2001 au 28 février 2002 représentant une économie de 13,4 millions de dollars.

La méthode d'évaluation pour le calcul de la charge comptable est la méthode de répartition des prestations au prorata des services.

Si l'Université du Québec avait appliqué les normes du chapitre 3461 du Manuel de l'ICCA, Avantages sociaux futurs, la charge de retraite par application rétroactive avec un rendement prévu de l'actif à 7,5 % aurait été de 20,6 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001 et ce conformément à l'évaluation actuarielle à cette date.

Sur la base des directives du chapitre 3461, la caisse de retraite comporte un déficit estimé à 5,4 millions de dollars au 31 décembre 2001 et ce selon l'évaluation actuarielle, soit :

(en milliers de dollars)	$
Obligation au titre des prestations constituées	1 358 181
Valeur marchande des actifs du régime	1 352 790
Situation de capitalisation - insuffisance	(5 391)

Les chargés de cours participent à un régime de retraite facultatif, à cotisation définie, commun à l'ensemble des établissements de l'Université du Québec.

11 - ORGANISMES APPARENTÉS

Les états financiers des organismes apparentés aux universités constituantes, écoles supérieures, institut de recherches et autres unités constituantes de l'Université du Québec sont annexés aux états financiers de celles-ci.

Au 1[er] juin 2001, suite à une réévaluation du statut de mandataire de la Société immobilière de l'Université du Québec (SIUQ), l'Université a acquis par voie de transfert certains éléments d'actifs et de passifs de la SIUQ. Les éléments transférés se détaillent comme suit :

	$
Actif	551 476
Passif	173 994
Actifs nets	377 482
	551 476

Le solde des actifs nets transféré a été inscrit à titre de soldes de fonds grevés d'une affectation d'origine interne.

12 - INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Université du Québec utilise les swaps de taux d'intérêt pour gérer le risque lié aux fluctuations. Ces instruments ne sont pas constatés dans les états financiers au moment de la conclusion des contrats. Les montants déboursés et reçus en vertu des swaps sont comptabilisés dans les charges correspondantes au moment où il sont reçus ou déboursés.

Afin de se prémunir contre les fluctuations des taux d'intérêt, l'Université a conclu un contrat à terme de taux d'intérêt portant sur un montant notionnel total de 5 100 000 $, échéant en février 2012, en vertu duquel l'Université a accepté d'échanger, sur une base trimestrielle, la différence entre le taux fixe de 5,52 % et le taux d'acceptation bancaire à 90 jours.

Université du Québec